Newberry Library Chicago

Newberry Library, Chicago

PREMIÈRE LETTRE

A UN RENTIER

HABITANT UNE SOLITUDE

AU BORD DE LA MER,

ET NE VIVANT QUE DE SA PÊCHE.

PAR L. C. de BARRUEL-BEAUVERT.

A PARIS,

Chez MARET, Libraire, Cour des Fontaines; au ci-devant Palais-Royal.
Et chez les Marchands de Nouveautés.

1796.

FRC
S. 882

PREMIÈRE LETTRE

A un Rentier habitant une solitude au bord de la mer, et ne vivant que de sa pêche.

Au Château de *Creuset*, le 15 Auguste, 1796.

Vous me demandez, Monsieur, quelques détails sur les nouvelles politiques et littéraires : Vous présumez qu'elles pourront charmer votre retraite, égayer votre repos, vous confirmer dans l'opinion très-philosophique, qu'il faut abandonner le monde avant qu'il nous quitte ! Je vous préviens que vous ne vous méfiez pas assez des loisirs d'un citadin, débarassé de sa fortune, et qui s'étonne, comme vous, d'avoir sauvé sa tête de la proscription exercée par tous les monstres que l'enfer a déchaînés et vomis du fond de ses abîmes. Mais puisque vous l'exigez, Monsieur, je vais vous satisfaire, autant que mes foibles talens et les bornes d'une lettre me le permettront.

La saine littérature, le renouvellement des bons principes, la sévérité d'un lan-

gage pur, la critique impartiale des ouvrages nouveaux, qui corrompent la morale, en introduisant le néologisme et le mauvais goût; l'utilité de l'instruction particulière; enfin tous les fruits que la portion estimable du peuple (la partie pensante), espère retirer de la multitude innombrable de feuilles périodiques, se trouvent réunis dans un *Journal Littéraire*, qui vient de paroître. La réputation seule de l'auteur, qui m'est inconnu, et dont je vous entretiens beaucoup dans cette lettre, *M. Clément* de *Dijon*, le recommande. Et quel lecteur ne connoît sa correspondance avec *Voltaire*, ses autres écrits pleins de délicatesse, de gaîté franche, décente, et ses jugemens hardis, confirmés par la raison et l'équité? Le génie ne se restreignant pas à donner régulièrement, chaque matin, de la pâture aux insoucians et aux oisifs, qui soupirent, en se levant, après les nouvelles dont ils sont moins affectés, de quelque nature qu'elles soient, que de leur digestion de la veille, *M. Clément* ne s'est engagé à donner au public qu'un numéro tous les dix jours (1). Les

(1) Cet Ouvrage, qui paroît par cahiers, de 32

grandes réputations de nos *héros* n'éblouissent point l'auteur du *Journal Littéraire*. Armé de toutes pièces, il approche ces héros, les saisit, et d'un bras robuste, il les jette du haut des échasses sur lesquelles ils s'étoient élevés. Ensuite, dépouillés des haillons du *philosophisme*, il vous montre leurs nudités; affreuses nudités, engendrant l'horrible vermine qui, après avoir dévoré la France, s'agite, en divers sens, pour carier les restes de l'Europe et de l'Amérique. Dans le premier numéro du *Journal Littéraire*, M. *Clément* nous présente l'académicien qui a le plus longuement délayé sur la scène les Œuvres de *Shakespéar*, et sa dernière tragédie, *ABUFAR, ou la Famille Arabe.* Après l'analyse de cette pièce, on ne doute point que le citoyen *Ducis* ne fasse consis-

---

pages *in*-8°. s'imprime chez M. FORGET, Imprimeur - Libraire. Le *Journal Littéraire* de M. *Clément* a paru le 3 juillet 1796, (*style de l'Europe*). On souscrit, moyennant 8 livres pour trois mois, 15 livres pour 6 mois, et 25 livres pour l'année; observant d'affranchir les *lettres* et *l'argent*, à l'adresse de A. Cl. FORGET, Imprimeur - Libraire, rue du Four Saint-Honoré, n°. 487; et chez tous les libraires et directeurs des postes.

ter *son originalité dans la bizarrerie de son choix ; et que faisant grimacer les beautés naturelles de son principal modèle, il ne se mette à la torture pour avoir, comme lui, l'air sauvage et barbare.* Ceux qui connoissent le personnel du citoyen qui a imprimé en parlant de lui-même :

« Si je n'étois *Ducis*, je serois *Timarette* » !

prétendent que ce *berger* est trop gros, trop gras, trop robuste, trop lourd, pour s'élever à l'immortalité. --- Viennent ensuite les *Mélanges*, dans lesquels on distingue tout ce qui s'y trouve : *Mémoires sur la littérature et les mœurs du dix-huitième siècle. Imitation de Catulle ; Quatrains, Epigrammes, Nouvelles-Littéraires*, où il est question des Elégies de *Tibulle*, que *Mirabeau* (le comte) a *traduites* lorsqu'il étoit en prison au château de *Vincennes*. Cependant M. *de la Chabeaussière* réclame, comme ses propres enfans, ces *Élégies*, qui ne sont que des avortons. L'imprimeur à qui M. *de la Chabeaussière* s'est adressé pour revendiquer ces productions, lui a, dit-on brutalement répondu : qu'il ne reconnoîtroit jamais pour

le père des Elégies *un eunuque en littérature.* D'un autre côté, le public est fort embarrassé de juger : l'ouvrage est mauvais ; mais ce n'est pas une raison pour que *Mirabeau* ne l'ait fait seul ! Toutes ses motions sur les finances, à *l'assemblée constituante*, tout ce qu'il a écrit de mieux sur cet objet lui a été dicté par les *Panchau* et *Clavières*, amis de *Necker*, ce charlatan, littéraire et politique, ce fripon qui nous a si bien, si complettement, si généralement ruinés. Entre nous, je compare *Mirabeau* à une éponge qui sent bon ou mauvais, suivant les lieux où elle est imbibée : l'air du temps va dessécher cette éponge, elle ne servira plus. --- M. *Clément*, dans son deuxième numéro, jette d'abord un coup-d'œil sur les *Contes et Nouvelles, adressés du donjon de Vincennes, par* Mirabeau, *à Sophie Ruffey*, l'une de ses maîtresses ; et ce coup-d'œil, quoique rapide, est suffisant pour découvrir que *Mirabeau* n'a jamais parlé de l'amour en homme qui a éprouvé ce sentiment. Effectivement, il n'a ni délicatesse, ni adresse. Il veut faire des tableaux voluptueux, il ne fait que des peintures graveleuses, indignes d'être offertes aux muses et aux graces. On

diroit que ne pouvant s'en procurer, il veut degoûter de l'amour. Cette passion, qui n'est chez lui qu'un désir lubrique et honteux, me rappelle les salles caresses que *Diogène*, dans son tonneau, sans doute, ou dans les carrefours, prodiguoit à *Laïs*. *Un amant bien épris et tel que Mirabeau affectoit de le paroître, ne veut rien devoir qu'à lui-même et à ses sentimens; il séduit par son amour et sa propre séduction; mais il auroit horreur de corrompre l'imagination et l'esprit de celle dont il veut être uniquement aimé, et se garderoit bien de mettre sous ses yeux des leçons de galanterie et d'infidélité.* Mirabeau a donc entaché, d'une partie de l'opprobre et du déshonneur dont il étoit couvert, la *Sophie Ruffey*!..... L'exemple de *J. J. Rousseau* traînant dans la fange sa généreuse bienfaitrice, Madame de *Warens*, l'a-t-il autorisé?..... Femmes insensées, qui cherchez des plaisirs dans la célébrité de vos amans, vous n'y trouverez que la perte de votre réputation.

Le *Journal Littéraire* nous conduit à *l'institut national*; espèce de bureau d'esprit, qui a remplacé l'académie, et où *les sujets de lecture n'étant ni assez curieux, ni assez*

généralement utiles, laissent aux auditeurs les consolations du sommeil. Cependant M. de *Fontanes* y a lu un morceau de son poëme historique, intitulé la *Grèce Sauvée*, et l'on doit avouer que personne n'ayant dormi, ni même baillé, cette attention est moins une politesse qu'une affaire de goût. Les prix qu'on gagne aux concours valent un *kilogramme*, cinq *hectogrammes*, des *miriagrammes*, et autres récompenses, dont les noms parasites feroient croire que nos législateurs sont grecs, tandis qu'il ne s'agit que de distribuer et de manger quelques boisseaux de grains, ou l'équivalent de ces rations.

Je me permettrai d'observer, en passant, que M. Clément appelle tous les hommes dont il parle, avec un ton fort poli, mais qu'il les nomme simplement par leurs noms, quoiqu'ils soient en vie, et que cette méthode ne soit en usage que depuis le moment où les sociétés populacières (1),

(1) La populace existe ; pourquoi ne diroit-on pas de l'homme obtenant sa faveur au prix de la bassesse, et comme cela s'est toujours vu, qu'il est

formées du marc des sentines et des égoûts de toutes les nations, établirent le *gouvernement provisoire et révolutionnaire* qu'elles se hâtèrent de nommer *Républicain*. --- Rendant compte d'une tragédie intitulée : *Oscar fils d'Ossian*, l'auteur du *Journal Littéraire* dit fort plaisamment : « *Oscar* est *bon* quoi-» qu'un peu violent ; *Malvina* est *bonne* ; » *Gaul* est *bon* ami ; *Caril* est *bon* père ; » *Dermid* est *bon* époux ; l'enfant annonce » un *bon* fils ; les habitans qui veulent fê-» ter *Oscar* sont de *bons* citoyens ; le *barde* » est enfin un *bon* et fidèle messager : » voilà tous les personnages ; il n'y a, au

---

populacier ; que ses sociétés, celles de la populace, sont populacières ? Je n'aime point les mots nouveaux ; ils corrompent la langue, au lieu de l'enrichir. Cependant, les Romains, s'ils doivent servir d'autorité dans cette circonstance, avoient les expressions de *populus*, *plebs* et *plebecula* ; pour *le peuple*, composé du gros de la nation, *sans excepter les chevaliers et les familles patriciennes* ; pour *le menu peuple*, composé de petits propriétaires ; et pour *la populace*, composée de prolétaires, (de faiseurs d'enfans), *souverains sans culottes* et sans sujets, cosmopolites fort dangereux, et qui méritent, par tout, la vigilance des gouvernemens.

„ milieu de tout cela, que la pièce qui „ soit mauvaise „.

Dans son Numéro III, M. *Clément* nous entretient quelques instans des *Synonimes François*, de feu l'abbé *Roubaud*, ouvrage bien au-dessous de celui de l'abbé *Girard*, qui seroit encore à refaire, si la dialectique et la grammaire des jacobins se consacroient par l'usage. On sait que *Pétion* fut surnommé le *vertueux*; *Roberspierre*, *l'incorruptible*; que *Dumouriez* passa pour un *héros* et *Marat* pour un *Dieu*. Je vois aujourd'hui, dans une gazette, que les habitans d'une ville d'Italie, qui résiste à ses ennemis, sont qualifiés d'*insurgés*!..... *Louvet* et ses pareils traitent les paisibles et purs royalistes de complices des jacobins, de ces buveurs de sang! Cependant les *citoyens*, les *patriotes*, et même les *républicains* exclusifs, la plupart de ceux qui se sont couverts de ces épithètes, honorables dans toute autre langue, sont des voleurs, des brigands, des assassins! Finirons-nous par nous entendre?..... --- *Diversité* devant être la devise des journalistes, M. *Clément* nous parle des *trois Jocondes*, *fabliau extrait des journées de* JACQUES YVER, gentilhomme Poitevin, qui écrivoit au seizième siècle, et

dans le goût de *Bocace*. A l'article *Nouvelles Littéraires*, on trouve l'*hôpital des fous*, par M. *Andrieux*. Il paroît que son hôpital n'est pas assez grand, ou qu'il est avare des loges vacantes. Après cela, vient le *Manuel d'Epictète, et Tableau de Cébès*, ouvrage traduit du grec. Je n'ai rien à dire des *Stoïciens*; leur austérité n'est qu'une hypocrisie philosophique. Dans la notice des livres nouveaux, je remarque le titre du *Mémoire historique de* FRÉRON, *citoyen, proconsul*, odieux à tous les partis. --- Enfin, le quatrième Numéro qui paroît du *Journal Littéraire*, met en avant les Œuvres de *Nicolas*, dit CHAMFORT, *recueillies et publiées par un de ses amis*. Personne n'ignore les petits succès de société de cet académicien, révolutionnaire comme la plupart des gens de lettres, avocats, médecins et artistes qui vouloient l'égalité en dessus et non pas au-dessous. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que *Chamfort* préparoit, la veille, ses conversations du lendemain; c'est qu'il faisoit un recueil de tous les bons mots qu'il entendoit dire et qu'il lisoit dans différens ouvrages; c'est que dans un opuscule anglois, il avoit achevé de grossir sa pacotille; et c'est d'après ce re-

cueil de pièces de rapports, qui ne coûtoit pas autant de frais à l'imagination qu'à la main qui le transcrivoit, et à la mémoire chargée de le débiter, que l'égoïste et *philosophe* CHAMFORT doit *l'importunité de la gloire*, que, suivant son expression modeste, il obtint jusqu'à la fin de sa vie. L'*Apollon* de *Robespierre*, le grand-prêtre *Sieyes*, qui sans doute *assista Chamfort* dans ses derniers momens, accuse l'académicien d'avoir changé de *religion* en mourant. Il lui attribue cette phrase qui n'est imprimée nulle part, et qui prouve combien il étoit *désabusé* de la politique et de la morale : *Le gouvernement provisoire, révolutionnaire, anarchique, a tout violé, tout immolé, tout renié;* il a tout violé, jusqu'au dernier asile, le *tombeau;* tout immolé, jusques au chef de l'Etat, le *Roi;* tout renié, même dans ses fêtes payennes, jusques à l'existence de *Dieu.* Extrêmement fatigué de la révolution, *Chamfort*, qui ne voyoit plus à quel terme elle s'arrêteroit, résolut un beau matin de se dépouiller de son enveloppe terrestre; il lut quelques passages du Traité de *Platon* sur l'immortalité de l'ame, après quoi il se donna dix-sept coups de couteau ! Mais, comme

il ne mourut pas de ses blessures, je crus pouvoir hasarder qu'il avoit fait seize actes de lâcheté. Le dernier ambassadeur de LOUIS XVI, à *Berlin*, a l'avantage sur lui de ne s'être donné que trois coups de canif, et de se porter à merveille. Au reste, *Chamfort* a beaucoup dit de mal de la noblesse, dont il étoit accueilli et protégé ; ce qui prouve l'envie, l'ingratitude et la bassesse. --- L'article intéressant du citoyen *Chamfort* précède la suite des *Mémoires sur la Littérature et les Mœurs du dix-huitième siècle;* les idées du citoyen *Rœderer*, sur *les institutions funéraires*, *etc.* Il étoit tems effectivement, après avoir tout renversé, tout détruit, de s'occuper, au moins, *à l'Institut National*, de la sépulture des morts ! On regrette que ce mémoire rappelle un peu trop les principes du métaphysicien BARRÈRE : *Les morts seuls ne reviennent jamais.* Cet écrit du citoyen *Rœderer* ne vaut pas, à beaucoup près, celui du citoyen *Pilat*, sur *les inhumations.*

On dit que M. *de la Harpe* s'occupe d'un poëme, où il dépeint les malheurs de notre révolution, comme une punition du ciel ! Je ne serois point étonné que ce poète, dont les infortunes et le repentir font oublier les

égaremens de son ancien *philosophisme*, ne prouvât son assertion ; objet des plaisanteries des écrivailleurs à gages et des sceptiques qui doutent de tout, excepté de leur ignorance. Je suis très-persuadé qu'il existe une maladie morale dans l'air que nous respirons : la cause est près de nous ; l'effet vient d'un élément inconnu. *Bossuet*, *Pascal*, *Bourdaloue*, *Fénélon*, *la Fontaine*, *Racine*, *Arnaud*, *Boïleau*, *Newton*, eussent traité, sans doute, le sujet que M. *de la Harpe* entreprend ; il faut espérer que ses succès désarmeront l'envie et l'incrédulité. Peut-être sera-t-il piquant de comparer la production de l'ex-académicien *la Harpe* avec l'ouvrage (encore manuscrit) de l'ex-lieutenant-colonel *Toustain*, sur la certitude de l'écriture sainte et de la religion chrétienne.

Le bruit se répand qu'on va lever de nouvelles impositions, sous la dénomination de *taxe de guerre :* nous n'avons donc pas assez été pillés par des *révolutionnaires brise-scellés ?* Nous n'avons donc pas assez eu de *réquisitions en hommes, chevaux et voitures ?* Nous n'avons donc pas assez payé de *contributions foncières, mobiliaires, d'impôt territorial, d'impôts sur les cheminées, d'emprunts forcés, de taxes supplémentaires, etc., etc. ?*

Les *mandats* cependant éprouvent le sort des *assignats*, qui les ont précédés et qui étoient fondés sur la même hypothèque; ils sont fabriqués par les mêmes mains : ce qui donne la solution du problême. Tous ces papiers-monnoie, sur lesquels sont inscrits les destinées de la *République*, *une*, *indivisible et impérissable*, ressemblent aux oracles de la Sibylle de *Cumes*, que le plus léger vent mêloit et rendoit insignifians; ils ressemblent aux feuilles des arbres, dispersées sur les côteaux et dans les plaines, à la fin de l'automne. Quelques militaires ont d'abord prétendu forcer les marchands de favoriser la circulation de ces papiers, en les donnant pour leur *valeur nominale*, et ensuite à la réduction imposée par le gouvernement; mais les marchands, qui n'entendent rien à la *tactique*, se sont obstinés à n'attribuer à *ces espèces* que leur valeur intrinsèque, celle d'un carré de papier, barbouillé de rouge et de noir. Néanmoins, par l'effet de l'agiotage, les mandats se soutiennent encore à 1 liv. 10 sols pour 100. Cette lutte, entre une monnoie idéale et une monnoie réelle, doit nous rappeler le combat entre le *pot de terre et le pot de fer*.

Sous prétexte que le citoyen *Montesquiou* est rentré en France, *sans la caisse de l'armée d'Italie* et par les manœuvres de la citoyenne *Staël*, digne fille du citoyen *Necker*, des politiques, versés dans la diplomatie actuelle, s'imaginent que les émigrés *Narbonne*, *Périgord*, (évêque d'Autun), *Lameth*, et autres citoyens ingrats et perfides; *Lafayette*, *Dumouriez*, les soutiens, les appuis, les conseils d'un prince corrupteur d'un peuple débauché; les infâmes agens du duc *d'Orléans*, crapuleux, qui s'est surnommé lui-même *Égalité*, sont prêts à revenir dans leurs anciens foyers; qu'ils y jouiront de la paix, de la tranquillité, du repos qu'ils nous ont enlevé; qu'ils ramèneront avec eux le duc de *Chartres*, l'héritier du nom *d'Orléans*, l'élève d'une femme ambitieuse, intrigante, pédante; de cette *Brulart-Genlis-Sillery*, triple *Hécate*, dont les écrits peuvent figurer à côté de ceux *d'Olimpe de Gouges*, et le personnel être comparé à celui de *Théroigne*, et, sauf la beauté, à celui de *Charlotte Corday*. Le duc *d'Orléans* seroit donc NOTRE ROI!..... Je fais ici ma profession d'honneur: j'aimerois autant, je le jure, crier de bonne foi: *vive le gouver-*

nement provisoire et révolutionnaire ! vivent les démons incarnés ! périssent tous les monarques ! que leurs cœurs soient déchirés en lambeaux ; qu'ils servent de pâture aux animaux carnassiers ; que mon cadavre, percé d'un million de coups, soit jetté sur leurs ossemens ; qu'il y soit scellé avec du plomb fondu !

Je reprends haleine, Monsieur. Dans ma seconde lettre, je vous donnerai quelques détails intéressans sur la franc-maçonnerie et les fêtes républicaines. En attendant, je vous envoye un écrit d'un député *à l'assemblée législative*, nommé *Maximin Isnard ;* homme qui annonce du génie et du courage, et qui traînant *impitoyablement* le citoyen *Fréron* dans le sang qu'il a fait couler en Provence, le montre aussi hideux que si, nouvel *Hercule*, il avoit plongé le nouveau *Cerbère*, chargé de chaînes, dans le noir et infect limon du *Cocite.*

J'ai l'honneur d'être avec un très-sincère attachement, Monsieur, etc.

L. C. de BARRUEL-BEAUVERT.

P. S.

P. S. Sachant qu'il existe encore des bureaux de postes jacobins, où les secrets des familles sont violés, je hazarde cette missive par la voie de l'impression.

ENVOI du Discours de MAXIMIN ISNARD, Membre du Conseil des Cinq-Cents, sur FRÉRON.

Je le montrerai nud, tout couvert de la lèpre du crime.

Un homme qui, jeune encore, a déjà atteint l'immortalité du crime, *Fréron*, a publié la première partie d'un écrit relatif à sa mission dans le Midi. J'attends la publicité du second volume de ce monstrueux ouvrage, pour répondre à toutes les inculpations qui me concernent, et il n'en est aucune sur laquelle je ne prouve que cet infâme a menti.

O *Fréron* ! je me félicite d'avoir mérité ta haine : je cesserois de m'estimer moi-même, si tu avois pu me flétrir de tes éloges : mais est-ce bien toi, le dévastateur et le bourreau de mon pays, qui as

l'audace de m'inculper ?.... Et depuis quand, et de quel front le crime impuni ose-t-il accuser l'innocence? Eh quoi ! tu n'as pas craint que je te ferme la bouche, en l'abreuvant du sang innocent que tu as fait verser ?..... Tu n'as pas craint que je révèle les attentats inouis de ta première mission !... Crois-tu que je les ignore ? ou penses-tu qu'ils sont trop affreux pour que j'ose les publier, ou qu'on veuille les croire? Oui, j'épouvanterai la France ; j'étonnerai les siècles par le tableau de tes forfaits. Je démontrerai, non par des assertions vagues, mais par ta propre *signature*, que mille fois plus atroce que *Collot* et *Carrier*, tu as dévasté les cités, et fait égorger des milliers de victimes ! Ma plume aussi brûlante qu'un fer ardent, veut te marquer au front d'un signe ineffaçable..... Les traits de la calomnie, dont voulut me frapper ta main perfide, ont glissé sur le bouclier ; mais ceux de la vérité que je vais te lancer, te perceront d'outre en outre.

Tu crois faire oublier tes crimes en retraçant des actes de vengeance qui en ont été la suite. Insensé ! ces récits t'accusent : ce sont tes *actions* criminelles qui ont enfanté

ces *réactions* malheureuses dont tu te rends l'historien, et dont tu fus aussi le premier provocateur après le 9 thermidor.

Ah ! sans toi, l'olivier qui embellit les climats où je reçus le jour, et où vole mon cœur, n'eût jamais cessé d'être l'arbre de la paix. Le plaisir, le bonheur, reposeroient sous nos treilles. Les échos retentiroient, comme jadis, du chant des *troubadours*, et la danse folâtre, au son du tambourin, fixeroit encore sous les orangers, l'amour, les ris et les jeux.

Tu as banni la gaîté de son pays natal. C'est ta main homicide qui étendit sur les beaux rivages de la Méditerranée le crêpe funèbre qui les couvre.

A chaque pas que j'ai fait dans le Midi, j'ai trouvé des traces du sang que tu as fait répandre. Tout être vivant t'y accuse, les pierres même y publient tes cruautés, et par tout où je rencontre un crime, je retrouve *Fréron*.

Lorsque j'ai demandé qui avoit pu couvrir ces contrées d'un deuil universel, des milliers de veuves, d'orphelins, m'ont crié : *c'est Fréron*.

J'entre dans Marseille : je visite l'édifice des *Accoules*, je trouve ses tours abattues ;

je demande si le feu du ciel les a frappées; on me dit : *non*; *c'est Fréron.*

Je porte mes pas vers le quartier *St. Ferréol* : je veux revoir ce temple qui embellissoit la ville, et ne trouvant plus que des décombres, je demande quelle main a renversé ces colonnes? On me dit : *c'est celle de Fréron.*

Je me suis rendu à la salle des concerts, et ne la retrouvant plus, j'ai demandé quel vandale avoit fait disparoître cet asyle des arts, on m'a dit : *c'est Fréron.*

Arrivé sur la place de la Bourse, mes yeux veulent admirer les chef-d'œuvres de l'immortel Pujet; un artiste me dit : *Fréron les a détruits.*

Lorsqu'entouré de pétitionnaires qui pleuroient leurs parens, leurs amis, je leur disois : quel tyran ordonna la mort de vos proches, et le pillage de vos propriétés? Tous répondoient : *c'est Fréron.*

Quelquefois, après avoir employé toute la journée à essuyer les larmes de ces infortunés, à les consoler de leurs pertes, et à réparer tes crimes, je m'endormois accablé de douleur au milieu même du sommeil, des ténèbres, ton nom venoit encore frapper mon oreille. Une nuit, je crus voir

le spectre du crime, errant à travers des échafauds, des prisons, des tombeaux, et ce spectre sembloit me dire : *Je suis Fréron.*

Arrivé le 17 prairial à Marseille, dans un moment où l'on massacroit au *Fort Jean*, je vole avec mes collègues pour défendre la vie des prisonniers, au péril de la mienne. Nous sauvons tous ceux qui pouvoient être encore sauvés. Je leur demande qui sont vos assassins? Ils répondent : *C'est la jeunesse de Fréron qui nous assassine aujourd'hui, parce qu'en d'autres temps nous avons assassiné nous-mêmes par ordre de Fréron.*

J'ai rencontré sur les débris d'une montagne qu'éleva la main des hommes, un autel ensanglanté : j'ai cru que l'on y adoroit le Dieu de mes pères, et que ce sang étoit l'emblême de celui qui coula pour sauver le monde. *Non*, m'a-t-on dit, *l'on adoroit en ces lieux la divinité nouvelle que nous apporta* FRÉRON, *LE DIEU MARAT.....! Ce sang que tu vois, c'est celui de tes frères qu'immola* FRÉRON.

Hélas ! j'ai vu débarquer les malheureuses victimes du 31 mai ! J'ai voulu savoir quel persécuteur les avoit forcées de fuir, et elles ont prononcé le nom de *Fréron.*

J'ai trouvé sur mes pas les vestiges d'une

fête ; j'ai demandé pourquoi *Fréron* l'avoit ordonnée, et une voix sortant des tombeaux a répondu : *Pour célébrer le supplice de ses collègues*... Ombres indignées de nos martyrs, contenez ma plume !...

Cruel ! où puise-tu tant de barbarie ?.... *Médicis* en voyant à ses pieds la tête de son ennemi, dissimula sa joie ; et tu fais éclater ton ivresse !....

On a vu sur des rives sauvages des cannibales attacher les vaincus à des arbres, et danser autour de leur proie. Mais vit-on chez aucun peuple *fêter le supplice*, et danser autour des cadavres qui tombent de l'échafaud ? Cet affreux plaisir n'est digne que de *Fréron*.

J'entre dans Toulon désert : je demande qui dépeupla cette cité, et l'on me nomme encore *Fréron*.

Enfin, me promenant un jour au Champ-de-Mars, je vois sur un mur l'empreinte de mille coups de feu ; j'en demande la cause ; un vieillard s'approche, et me dit : (1)

(1) L'existence de ce vieillard n'est point une fiction ; il vit. Il a aussi raconté son aventure à mon collègue Despinassy, et je ne rapporte qu'un trait historique, connu dans tout le Midi.

« C'est ici que Fréron a commis des forfaits inouis. Ecoutez, et frémissez d'horreur.

» Le crime immense du 31 mai venoit d'être consommé. Les ardens républicains de ces contrées, indignés du triomphe de *la montagne*, insurgent pour venger la convention. Leur cause étoit *sainte ;* mais ils furent vaincus !..... *La montagne* usurpatrice les proscrit en masse ; elle mit *hors la loi*, d'un trait de plume, toute la force départementale, et tous les sectionnaires qui avoient pris quelque part à ce qu'elle appeloit *fédéralisme*. Fréron étoit trop féroce, et trop dévoué à la faction de la montagne, dont il étoit un des chefs, pour ne pas exécuter rigoureusement cette affreuse proscription. C'en étoit fait ; de nombreux échafauds alloient être dressés dans cette commune ; déjà les subsistances lui étoient coupées du côté de la terre ; elle ne pouvoit s'en procurer que par la mer ; mais les Anglois qui en étoient maîtres, interceptoient l'arrivée de tout navire. Il falloit donc fléchir devant la montagne, ou l'escadre angloise, se livrer à la merci de *Robespierre* et de *Fréron*, ou de l'amiral *Hood*. Ceux-là nous apportoient des échafauds ; celui-ci promettoit de les briser. Les

uns nous donnoient la famine ; l'autre s'engageoit à nous fournir des grains. Fréron nous apportoit cette constitution de 1793, écrite avec le plus pur sang de nos représentans, et par la main du bourreau, sous la dictée de *Roberspierre*. *Hood* nous proposoit de reconnoître l'ancien ouvrage de l'assemblée constituante. Alors des intrigans, et certes ce n'étoient pas les républicains qui s'armèrent pour la convention, profitent des circonstances pour aigrir et séduire la multitude. Une portion des habitans eut la foiblesse de préférer le pain à la mort, la constitution de 1790, au code anarchique et illégal de 1793, le régime ancien mitigé au régime nouveau de la terreur, la tyrannie future des princes à la tyrannie présente de *Fréron*, et à la dictature de *Roberspierre*. Quel que soit ce crime que j'abhorrai, la montagne et *Fréron* doivent se le reprocher ; leur usurpation, leurs cruautés, leurs crimes, en furent la seule cause.

„ Toulon est investi, des prodiges de valeur illustrent les assiégeans : ils dûrent triompher, ils étoient François. L'Anglois s'éloigne : avec lui s'enfuient, et le petit nombre de ceux qui concoururent à livrer

ou défendre la ville, et les nombreux accusés de féderalisme, et tous les citoyens riches, timides ou prévoyans. Il ne resta que ceux qui, comme moi, se reposoient sur leur innocence. Hé! quel coupable eût osé rester pour braver l'explosion de la vengeance (1)!

» *Fréron* est dans nos murs : il fait publier *que tous les bons citoyens se rendent au Champ-de-Mars, sous peine de mort.* J'étois *un bon citoyen* : mon fils l'étoit aussi : par obéissance, nous allons au Champ-de-Mars : trois mille citoyens s'y rendent comme nous..... O trahison ! ô crime ! *Fréron* nous y rassembloit pour nous assassiner ! Ce Sardanapale étoit à cheval, entouré de canons, de troupes, et d'une centaine de forcenés adorateurs de leur dieu Marat. Fréron dit à ces bourreaux : *Entrez dans la foule, séparez-en tous ceux que vous voudrez, et rassemblez-les le long de ce mur.* Ces cannibales s'élancent dans les rangs : ils choisissent leurs victimes au gré du caprice, des passions, du hasard. L'un saisit son ennemi ; l'autre, son rival ; celui-ci, son créancier ; celui-là, le mari de la femme

(1) La population qui étoit de 28,400 ames, fût réduite à 6 ou 7000.

qu'il rendit adultère ; tous s'attachent à ceux qu'ils croient riches..... On m'arrache des bras de mon fils..... On m'entraîne au milieu de deux cents victimes.... *Fréron* donne le signal ; de toutes parts le feu tonne ; le meurtre est consommé.....!!! La terre s'abreuve de sang : l'air retentit des cris du désespoir : les mourans, les blessés se meuvent pêle - mêle sur les cadavres et retombent les uns sur les autres..... Tout-à-coup, par ordre du tyran, une voix s'écrie : *Que ceux qui ne sont pas morts se lèvent.* Les blessés croient qu'on veut les secourir, ils se dressent ; on les foudroye de nouveau, et bientôt le fer moissonne tout ce qu'épargna le feu.

» Je n'étois que blessé ; j'imitai l'immobilité du cadavre : on me laissa pour mort.

» Le jour s'éteint ; l'ombre de la nuit vient voiler cette horrible boucherie, Alors, des hommes, que dis-je ! des harpies précurseurs des corbeaux, et plus rapaces qu'eux, accourent dépouiller les morts. Ils les foulent aux pieds, et les sabrent pour arracher plutôt les étoffes, les métaux. Je fus, comme les autres, laissé nud sur cette place.

» Après que ces dévorateurs eurent abandonné nos chairs aux oiseaux de proie ; lors-

qu'aucune voix humaine ne troubla plus le silence de la mort ; vers minuit, à cette heure où le proconsul, à l'exemple de *Néron*, quittoit la table des orgies pour passer dans la couche d'une prostituée; j'osai me remuer... je me dégage..... j'écoute... . je regarde..... je n'entends que les derniers soupirs d'un mourant trop lent à expirer. .... Je ne vois au loin que quelques chiens acharnés sur un cadavre... J'apperçois à peu de distance un malheureux qui s'agite..... il m'appelle par un long soupir.... je réponds par un foible gémissement.... Appuyés sur nos genoux, et nous traînant de corps morts en corps morts, nous avançons l'un vers l'autre..... Déjà nos mains se touchent.... il me parle : sa voix me trouble.... Ciel ! c'étoit mon fils !..... O nature !.... je tombe défaillant sur son sein..... il me rappelle à la vie : nos pleurs se confondent ; nos cœurs se pressent, et, appuyés l'un sur l'autre, nous essayons de marcher....

» Avant le jour nous arrivons à une campagne. Le lendemain j'entends l'explosion de nouveaux coups de feu ; plus de huit cents malheureux furent ainsi massacrés *sans jugement* !... Graces à la Providence, nous échappons tous les deux à la rage du tyran ».

Après ce cruel récit, je dis à cet infortuné : Les crimes que tu racontes sont impossibles. La nature humaine n'arriva jamais à cet excès d'atrocité. Il me répond : *Si vous ne croyez pas à mon témoignage, ajoutez foi du moins à celui de mon assassin lui-même.* Il me présente alors les lettres de *Fréron* à son collègue *Moyse Bayle*, et je lus ces phrases terribles :

Toulon, 6 nivose, an II.

« Cela va bien ici : nous avons requis *douze mille maçons* des départemens environnans, pour démolir et raser la ville. *Tous les jours*, depuis notre entrée, nous faisons tomber *deux cents têtes.*

» *Signé* FRÉRON ».

Toulon, 16 nivose.

« *Il y a déjà huit cents Toulonnais de fusillés.*

» *Signé* FRÉRON ».

Toulon, 19 nivose.

« Toutes les grandes mesures ont été manquées à Marseille, par Albitte et Carteaux. Si l'on eût seulement fait fusiller, *comme ici*, 800 *conspirateurs*, dès l'entrée

des troupes, et qu'on eût créé *une commission militaire pour condamner* le reste des scélérats, nous n'en serions pas *où nous en sommes.*

„ *Signé* FRÉRON „.

(M. Isnard continue).

A cette lecture, mes cheveux se dressèrent sur ma tête, et je regrettois d'être homme. O abîme de la perversité humaine! O profondeur du crime! O impunité des grands coupables! Quoi! *Fréron*, tu as démoli le toît de nos pères! Tu as fait massacrer sans jugement huit cents victimes! Ta main en a signé l'ordre, et tu vis .....! Et il est des hommes qui t'accueillent! Et tu t'étonnes de ne pas *siéger* au sénat! Et tu te plains de ce qu'aucun Français n'a daigné te choisir pour le représenter.....! Tigre! vas dans les forêts de la Tartarie, *siéger* avec les bêtes féroces..... Descends dans les enfers pour y *représenter* le crime... Tremble, malheureux; d'aussi grands forfaits ne resteront pas toujours impunis..... Tremble, te dis-je! la justice s'avance, et l'échafaud te réclame... Ah! si cet échafaud pouvoit être élevé sur les débris des vic-

times innocentes que tu as fait égorger, on l'appercevroit de tous les coins de la république ; et les vingt-cinq millions de Français, témoins de ton supplice, applaudiroient à ce grand acte de justice.... Mais non, connois un tourment plus affreux encore, celui de vivre courbé sous tant de crimes, de honte, d'exécration et d'opprobre..... Que les serpens de Tisiphone s'emparent de ton cœur et le rongent..... Qu'une furie vengeresse vienne à chaque instant de la nuit t'éveiller en sursaut..... et que l'être qui partage ta couche, s'arrache épouvanté de tes bras sanglans.....

O monstre! si la terre pouvoit s'entr'ouvrir sous les pas du plus grand des scélérats, elle t'eût déjà englouti..... S'il étoit un degré de crime qui pût provoquer la foudre, elle t'eût déjà consumé....

L'on reproche au discours de M. *Isnard* un peu trop de déclamation ; mais c'est peut-être la faute du sujet : Les notes historiques qui l'accompagnent, n'offrant pas le même prétexte à la critique, sont très-intéressantes et sans défauts).

AVIS.

Cet Ouvrage périodique ne doit employer, ordinairement, qu'une feuille in-8°. *d'impression; par conséquent* 16 *pages. Mais la* PREMIÈRE LETTRE *nous laissant un peu d'espace en* blanc *à remplir de* noir, *nous tâcherons d'exciter la curiosité de nos lecteurs, en leur donnant une citation, dont on verra, si l'on veut, le commencement et la fin dans la* SECONDE LETTRE.

. . . . . .

. . . . . .

Un squelette, par un prodige inexplicable, se levera; des squelettes, dans toute l'Europe et par delà, se leveront : ils secoueront leurs membres desséchés, et blancs comme l'ivoire : Cette secousse sera si terrible, qu'elle agitera tous les élémens, et portera l'effroi d'un bout à l'autre de la terre. Par-tout ils ouvriront une bouche énorme, et quoique, n'ayant ni langue, ni lèvres, ni palais, ils feront entendre ces paroles lamentables, lugubres, épouvantables :

Mathos et *Spendius* à *Carthage*; *Catilina*, à *Rome;* ses complices *Cethegus*, *Lentulus*,

tous les principaux conjurés ; *Burzukumid*, (le vieux de la Montagne) et les jeunes assassiniens, ses esclaves ; les chefs des *Pastoureaux*, qui ravagèrent la France sous *Saint-Louis*, et reparurent sous *Philippe* le Long; les *Zélateurs*, à *Jérusalem* ; les *Jacques*, sous notre Roi *Jean;* les partisans de *Jonh-Ball*, en Angleterre, au quatorzième siécle ; les *Anabaptistes*, en Allemagne, au seizième siécle ; les *Indépendans* et les *Niveleurs*, sous les ordres de *Cromwel*, au dix-septième siécle ; au dix - huitième, les chefs de la révolution du Brabant !..... Les *d'Orléans*, *Marat*, *Clootz*, *Lajouski*, *Jacob-Frey*, *Roberspierre*, *Sieyes*, *Ankarstrom*, *Laclos*, *Mirabeau*, chefs des Francs-maçons et des Jacobins, ont bu du sang humain !..... Ils se sont tous abreuvés de notre sang !.....

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor . . . . .

. . . . . .

Les morts ont le droit de tout dire.

N. B. *Cette* LETTRE *se trouve chez tous les Libraires qui vendent des Nouveautés. La seconde paroîtra dix jours après la date de la première, et ainsi de suite.*

On s'abonne, moyennant 6 *livres pour trois mois, chez* M. MARET, *Libraire, Cour des Fontaines, au ci-devant Palais-Royal, à* Paris, *et dans les départemens, chez tous les Directeurs des postes. Les réclamations seront adressées à* Dumolin, *pour l'Auteur, sous le couvert de* M. MARET, *observant aussi d'affranchir le port des lettres, afin qu'elles soient retirées de la poste.*

DE L'IMPRIMERIE DE L'AUTEUR.

DEUXIÈME LETTRE

A UN RENTIER,

HABITANT UNE SOLITUDE

AU BORD DE LA MER

ET NE VIVANT QUE DE SA PÊCHE.

PAR L. C. de BARRUEL-BEAUVERT.

A PARIS,

Chez MARET, Libraire, Cour des Fontaines, au ci-devant Palais-Royal.
Et chez les Marchands de Nouveautés.

1796.

LETTRE II

A un Rentier, habitant une solitude sur le bord de la mer, et ne vivant que de sa pêche.

Au Château de *Creuset*, le 25 Auguste, 1796.

JE vous avois promis, Monsieur, de vous entretenir, dans ma Seconde Lettre, de la *Franc-Maçonnerie* et des *Fêtes Républicaines*: je vais remplir mes engagemens, et vous prouver, peut-être, que si *toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire*, elles ne sauroient être pernicieuses à la plupart de ceux qui les entendent. Un philosophe moderne, *Fontenelle*, a prétendu que s'il tenoit toutes les vérités dans sa main, il se garderoit bien de l'ouvrir! J'admire et je loue sa prudence. Le gouvernement où il vivoit étoit établi sur des bases fortifiées par quatorze cents ans de travaux; bases, qui donnant l'existence à un grand empire, me paroissent bien plus respectables que les fondemens des tombeaux des *Pharaons;* ces illustres pyramides d'Egypte, que les Jacobins seuls oseroient détruire, et qui naturellement ne finiront qu'avec les siécles. Mais le philosophe qui, sous la monarchie, au-

roit eu la précaution de ne point ouvrir sa main, dans la crainte que les abus de la vérité s'en échappant, ne préparassent le bouleversement et la ruine de l'Empire, la destruction de la religion de nos pères et de nos temples, celle de la marine, celle des colonies, celle des fortunes les plus solides et les mieux acquises, celle des monumens augustes, historiques et sacrés; enfin, l'incarcération, la persécution et la mort de plusieurs millions de citoyens innocens, de tout sexe et de tout âge; croyant sans doute, comme *J. J. Rousseau*, que même la plus belle, *la plus parfaite des révolutions seroit achetée trop cher, si elle coûtoit une seule goutte de sang humain*, ce philosophe n'eut point fermé la main, dans le moment où nous marchons chancellans encore sur les débris, les décombres et les ossemens entassés par le *gouvernement provisoire et révolutionnaire* : Ce qu'il auroit fait, je tâcherai de le faire. Je vois les maux incalculables qui ont été mis en œuvre; je vois le peu de bien qu'on peut opérer : l'espérance, oui, Monsieur, l'espérance est au fond de mon cœur.

La franc-maçonnerie ne tentera point de rendre à la France son roi, puisqu'il est dans l'essence de cette funeste aggrégation de renverser toute autorité, avec les mots magiques d'*Egalité*, *Fraternité*, *Liberté*; mais c'est par cela même que le gouvernement actuel doit redouter que cette asso-

ciation mortifère ne prenne une certaine consistance ; car il ne cesseroit d'être déchiré par des vautours renaissans de leurs cendres. Les *Fayettistes*, *Orléanistes*, *Maratistes*, *Roberspierristes*, *Drouetistes ;* les *Brissotins*, les *Girondins*, les *Jacobins* r'ouvriroient les portes de leurs *CLUBS*, bâtis par les Francs-Maçons : Il se trouveroit encore, sans le consentement de la nation, des *Chatel*, des *Ravaillac*, des *Damiens*, des *Raffiat*, des *Mandrin*, qui voudroient subjuguer et dévorer la France ; et le moindre parti de ces factieux est mille fois plus redoutable que les vrais royalistes. Les royalistes, plus nombreux que tous les autres partis, en veulent également au gouvernement, mais non aux personnes et aux propriétés ; quoiqu'en disent certains journalistes, les plus lâches, les plus menteurs et les plus vils des hommes. D'ailleurs, les royalistes, aussi *incorrigibles* que les amis du désordre et de l'anarchie, paroissent *indomptables*, vivent isolés, sans moyens de réunion, sans argent, dépouillés, ruinés, sans chefs, tandis que les Jacobins trouvent encore des supports, des appuis, des secours, dans les membres de leur faction, qui ont du crédit,

Une société d'hommes, généralement immoraux et méchans, devient une assemblée de brigands, une caverne, où les passions qui se mettent en jeu, imposent silence à la justice et à la raison. Qui ne

sentira combien la double réunion des Jacobins et des francs-maçons deviendroit encore fatale !..... Mais, dira-t-on, vous confondez tous les *clubs* et toutes les *loges*, depuis celles des francs-maçonnes jusques à celles des ours et des tigres ? Certainement je ne mets aucune différence entre ces espèces d'associations ; et non-seulement je prouverai que des rapports capitaux existent entre elles, mais le premier, peut-être, je donnerai à penser que les prêtres d'*Isis*, d'*Osiris*, d'*Eleusis*, les mystères des Egyptiens, des Phéniciens, des Mages, des Cabalistes et de la religion chrétienne, ont eu les mêmes formules, (je ne dis point les mêmes principes), que les initiations dans les hauts grades de la *Franc-Maçonnerie* et des *Illuminés* ; qui ne sont autres que des *francs-maçons* par *excellence*. Les *francs-maçons* sont aux *illuminés* ce que les chimistes sont aux alchimistes, qui prétendent s'emparer des connoissances intellectuelles au degré où la physique, ne pouvant les atteindre, les abandonne et les relègue dans les secrets de la providence.

D'abord, je suis tenté de croire que la fable de *Tantale*, offrant les membres sanglans de son fils *Pélops*, à la table des Dieux, qu'il vouloit éprouver, avoit quelque réalité, de même que le repas effroyable du corps de l'enfant de *Thieste*, qu'*Atrée* son frère lui fit servir ; lorsque je songe qu'*Iphigénie* a été sacrifiée par son père ;

que les *Brutus* ont *vertueusement* assassiné leur père et leur fils ; que *Virginius* poignarde sa fille, au lieu de plonger son fer dans le cœur du décemvir *Appius* qui vouloit la violer; que *Jesus-Christ*, cet Homme-Dieu, se laisse déchirer le flanc pour nourrir, spirituellement, ses adorateurs, de sa chair, de son sang, comme le pélican qui s'ouvre, dit-on, le sein pour alimenter ses petits ; lorsque je pense que les Gaulois, que nous nommons nos bons *ayeux*, sacrifioient des victimes humaines à *Teutatés*, divinité que quelques anciens ont confondue avec *Mercure;* Lorsque, plus près de moi, le cœur de l'amant de *Gabrielle de Vergi* lui est offert dans un festin ; que, sous mes yeux, pour ainsi dire, les *Foulon*, les *Berthier*, les *Belsunce*, les *Launai*, les *Guillin*, ont été dévorés par les cannibales françois ; lorsqu'enfin des femmes qui n'étoient point échevelées, ivres comme des Bacchantes ; des femmes, l'ornement et non pas l'effroi du genre humain, accompagnoient les voitures pleines d'infortunés condamnés à la mort par des *comités* et des *tribunaux révolutionnaires*, organes de la loi des *Jacobins*, et repaissoient leurs yeux des supplices que, chaque jour, la barbarie inventoit et multiplioit ; barbarie que l'égoïsme et la bassesse d'ame favorisoient presque autant que la cruauté (1).

(1) On est indigné d'apprendre que quelques

La tourbe des francs-maçons, la troupe de moutons enragés de jacobins, je le sais, n'est point dans les secrets de leurs maîtres et de leurs bergers. Tel homme même, prétend être compris dans le petit nombre des bergers et des maîtres, qui ne voit, n'entend, n'apprend, ne dit, que ce qu'on veut qu'il voye, qu'il entende, qu'il apprenne et qu'il dise. S'il n'en convient pas de bonne foi, en lisant cet article, je soutiendrai que cet homme n'est qu'un sot ou un fripon, ou qu'il est l'un et l'autre, au suprême degré. --- Le bien de l'Etat, le repos après lequel soupirent les honnêtes gens, justifient assez la révélation d'un mystère d'iniquité, d'un secret qu'on avoit promis de garder *avant de le connoître!* Une brochure intitulée : *Tombeau de* JACQUES

---

femmes du bon ton, créatures abominables, dont les frères, les maris, les enfans sont immolés ou proscrits, s'ils ont survécu au régime de la tyrannie, s'ils ont été chercher une *patrie* hors de leurs foyers, de leurs possessions et de leurs familles; que ces femmes, à *Paris*, portant encore l'empreinte de leurs chaînes, recherchent soigneusement tous les moyens de se *divertir* et de se procurer de nouvelles jouissances. Le fils d'un coutelier et d'une perruquière, un agioteur, qui vient de s'enrichir de la substance de tous les malheureux, le nommé *Neuthraud*, (de *Corbigny*, dans le Nivernois), surnommé, par dérision, le *Marquis de Beauregard*, donne des fêtes magnifiques à ces prostituées, dans son *palais*, l'hôtel du prince de *Salm*, et à son château de *Bagatelle*, (celui de M. le comte d'*Artois*).

Molai, celle de *le Sueur*, ancien espion de police, et la *conspiration d'Orléans*, déchirent le rideau qui cachoit tant d'horreurs. *Le Sueur* jette un grand jour sur les francs-maçons du Brabant, causes de la révolution où *Wan-Der-Noot* et *Wan-Eupéen* ont éminemment brillé. --- Je vous renvoye, Monsieur, à ces deux opuscules, dont je ne puis vous donner l'analyse, ne les ayant pas à ma disposition. Je vais donc vous parler d'après des souvenirs et mes propres observations.

S'imaginer que les *maîtres* et les *bergers* des francs-maçons ne s'occupent point des affaires d'Etat, parce qu'il n'est permis au *troupeau* que de *paître*, seroit une étrange erreur !.... Leurs sociétés sont clandestines et se piquent de la religion d'un grand secret! par cela seul, elles sont répréhensibles..... Un simple franc-maçon se contente des épreuves ridicules, et souvent dangereuses, après lesquelles on l'a conduit aux colonnes de *Jakin* et *Booz;* il est très-satisfait, lorsqu'on lui a appris les fameux mots syncopés de *Chibolette* et *Tubalkain;* il espère rendre au récipiendaire qui doit se présenter après lui, toutes les espiégleries dont on l'a gratifié. On lui a montré les signes de *se couper le cou* et de *s'arracher le cœur;* de marcher en *zig-zag*, comme un ivrogne ; de presser par trois fois, avec le pouce, *l'index* et le *médius* de son *frère*, qui lui rend la même politesse ! Il est bien

content de sa personne et de celles qui l'ont aggrégé, sur-tout si la cérémonie finit, suivant l'usage, par un banquet et par de la musique ou des danses. Voilà mon homme qui sort de la loge, *apprentif* et *compagnon*, ayant largement payé sa réception et son écot. Si ce *maçon* demande à être reçu *maître*, on lui parle d'une branche d'*acacia*, (arbre *mystérieux*) qui a été trouvée sur de la terre mouvante recélant le corps d'*Hiram*, l'un des constructeurs du *Temple* de *Salomon*. On lui dit que voulant exhumer cet *illustre maçon*, la chair quitta les os, et l'on prononce, en portant sous le nez la main en équerre, le mot redoutable et sacramentel *MACBENAK*. On commence à parler de *venger cette mort*. Le récipiendaire, de la gent moutonière, n'apperçoit dans tout cela rien de tout ce qui s'y trouve. Dans les grades suivans, dans ceux d'*Ecossois*, et même de *Rose-Croix*, (nom d'un fameux alchimiste qui fut enseveli à côté d'une lampe *inextinguible*), il ne se doute point qu'il est *instrument*, comme le *poignard*, dénommé *bijou*, qu'on lui a remis entre les mains; et quoique sous prétexte de *venger la mort* du frère *Hiram*, il ait été obligé de couper la tête d'un homme, ordinairement defunt, et qu'il doit croire vivant, il n'a point encore les yeux dessillés.

Cependant les *hauts-maçons* savent que les signes de se couper le cou, de s'arracher le cœur; l'*acacia*, le poignard, ce

bijou avec lequel on assassine, pour venger le *frère Hiram ;* le *Temple de Salomon*, *l'Acqua-Toffana*, etc, ont tous une acception difficile à saisir; et les cautions et les sermens des *Néophites* répondent au *Grand Orient* de l'aveugle obéissance qu'exigeoit le prince des *Assassiniens.*

On peut dire ici que les symboles et les allusions entourent et couvrent la *loge.* Les *niveaux*, les *équerres*, les *compas*, annoncent *l'égalité*, la *fraternité*, la *liberté*; mais c'est de la façon qu'on nous a prodigué ce *triple avantage* dans le *gouvernement* subversif, *provisoire* et *révolutionnaire* : *L'acacia* est devenu *l'arbre de la liberté*, arrosé de sang, dans toutes les communes : le *Temple* de *Salomon* n'est autre que le palais du *Temple* habité en 1314, par le dernier chef des *Templiers* (Jacques *Molai*), et qui, en 1793, s'est en quelque façon changé en tombeau.... *Hiram* est le grand maître *Molai.* Le bijou n'a d'autre forme que le *poignard.* La *vengeance* reste la vengeance : le *Grand Orient* est l'*esprit* qui fit périr *Hiram ; Salomon* est *Philippe-le-Bel*, qui, prévoyant sans doute que les corporations religieuses et politiques étoient subversives, détruisit l'ordre des *Templiers* : destruction qui fut le seul et vrai prétexte de l'institution de la *Franç-Maçonnerie.* Je ne justifierai point les persécutions que cet ordre éprouva de la part de *Philippe-le-Bel*, quelques méritées quelles puissent être, parce que les

persécutions, j'en suis sûr, ne convertissent personne, ni en matière civile, ni en fait de religion. Mais *Philippe-le-Bel* mourut au tems prédit par Jacques *Molai!*.... Mais le pape *Ganganelli*, en signant l'arrêt qui anéantissoit l'ordre des *Jésuites - Rois*, dit très-philosophiquement : *Je signe mon arrêt de mort.* Effectivement, il fut empoisonné par l'*Acqua-Toffana*, poison si subtil et si violent, que les chairs tombèrent d'abord en putréfaction, en dissolution ; et *la chair quittant les os*, MACBENAK fut mis en action.

Lorsqu'on employe des *poignards* et des *poisons* pour venger avec sang-froid de prétendus *frères*, comment se vengeroit-on soi - même, s'il étoit permis aux Jacobins de rentrer dans leurs *loges* et dans leurs clubs? Les Francs-Maçons, Monsieur, ont tiré leur nom du costume des ouvriers, dont quelques templiers empruntèrent les habits, pour exhumer nuitamment les restes de *Jacques Molai*. Ces restes avoient été ensevelis à la place du *Pont-Neuf*, où la statue d'HENRI IV, sur un cheval de bronze antique, passoit pour inappréciable ; et vous remarquerez, s'il vous plaît, que cette statue équestre, que la canaille forçoit de saluer l'année de la révolution, fut brisée par ordre des *Souverains*, qui lui avoient fait rendre hommage, et qu'alors son prix, autrefois inestimable, se réduisit à quelques pièces de mauvaise monnoie. Le sup-

plice de *Jacques Molai*, dans le même lieu, seroit-il cause, comme quelques personnes le soupçonnent, de cette barbare inconséquence ? Je l'ignore : mais il est très-certain que le peuple de *Jacobins* et le peuple de *Francs-Maçons* ont été dirigés. Le peuple, en général, est indifférent aux mauvaises et même aux bonnes actions ; il faut qu'il soit poussé : ce n'est donc pas lui qui agit lorsqu'il commet un crime..... On assure que les cendres de *Jacques Molai*, ayant été transferées à *Avignon*, près du palais des anciens papes et vices-légats, les *hécatombes*, les *holocaustes* eurent lieu ; *la vengeance* a été complette. La glacière étoit encombrée de cadavres ; ils avoient été immolés par les *Jourdan*, *Sabin-Tournal*, *Mainvielle*, *Peitavin*, etc. etc. Je me le rappelle : quelque tems auparavant, le 11 juin 1790, j'avois eu le bonheur de contribuer puissamment au salut d'un grand nombre de prisonniers qui devoient être assassinés, et qui, envoyés à *Orange*, sous un bon maire et une bonne escorte, furent sauvés : j'y étois décidé ; j'aurois réduit en cendres *Avignon* s'ils eussent péri (1).

---

(1) *Louvet*, dans sa Feuille du 19 *messidor*, *an IV*, ou 7 juillet 1796, me *reproche* d'avoir sauvé, à la tête d'une troupe sûre et fidelle, les innocentes victimes destinées à appaiser les mânes de *Jacques Molai*, et servir les projets des *Orléanistes* ; le continuateur de *MARAT*, *Lebois*, veut m'injurier, puisqu'il me loue

Je ne doute point, Monsieur, que l'apperçu que je vous donne sur les *Francs-Maçons*, en vous faisant connoître l'origine et les motifs de cette association destructive et révolutionnaire, ne serve beaucoup à vous faire juger combien de rapprochemens l'unissent à celle des Jacobins. Ne perdez jamais de vue, je vous en prie, que je n'entends point parler de la *Tourbe*. La Tourbe ressemble à une foule de zéros, qui ne sont comptés pour rien, s'ils ne sont précédés d'une unité.

Maintenant je vous entretiendrai, non point des *économistes* et des *philantropes* exclusifs, de ces hommes qui ne sauroient faire un peu de bien sans être *associés*; ils n'en valent pas la peine, quoiqu'ils puissent être suspects au gouvernement qui sent l'importance de tous les rassemblemens,

---

dans son n°. 36; son confrère *Réal*, l'historiographe des Jacobins, prétend, dans son *Essai sur les Journées de Vendémiaire*, et même dans son *Journal des Patriotes Exclusifs*, que je n'aurois pas dû venir en qualité d'*Electeur et député des honnêtes gens du district de Mantes*, réclamer auprès des *sections rebelles de Paris*, la mise en liberté, sans condition, de la fille de *LOUIS XVI*... N'a-t-on pas mieux fait de l'échanger contre l'inappréciable *DROUET*, qui, en arrivant, *conspire contre le gouvernement et la république?*..... Je m'honore de la censure des fripons et des méchans. Que peuvent-ils dire? *que je suis royaliste!*..... Je le sais.

sous quelque dénomination qu'on les forme. Mais je vais vous parler des *Illuminés*, chefs suprêmes de la secte civile, prétendue *religieuse*, et réellement pernicieuse.

Les *Illuminés*, ou les *Martinistes*, doivent leur principal éclat à *Martin Swedenborg*, suédois, très-connu par son savoir et ses rêveries, écrites comme des réalités, entr'autres ses *Merveilles du Ciel*. Les ouvrages des *Erreurs et de la Vérité*; *le Tableau Naturel des Rapports qui existent entre Dieu, l'Homme et l'Univers*; *la Lettre à un Ami, ou Considérations Politiques, Philosophiques et* RELIGIEUSES, si vous avez la patience de les lire, et la faculté de les entendre, vous donneront une notion exacte des opinions des *Martinistes*. Je ne suis point de l'avis de ceux qui croyent qu'il faut payer son tribut d'incrédulité à tout ce qu'on ne sauroit expliquer, sans recourir à la *physique occulte* qui n'existe pas; mais je conviens qu'on doit se défier de l'obscurité dont s'enveloppent les auteurs qui se prétendent *inspirés*. Si je ne les comprends point à la première lecture, je pense aussitôt que leur style n'est pas clair : s'ils ne sont pas plus intelligibles en les relisant, je soutiens hardiment, sans compromettre mon jugement et mon impartialité, que ces écrivains sont des ignorans qui ne savent pas s'expliquer, ou des scélérats qui ne veulent pas être entendus.

Tout Paris est au fait des tours de *passe-*

passe de M. de *S. Martin*, disciple de *Martin Swedenborg*, et son prévôt de salle, dans des assemblées à *Ermenonville*, près l'ancienne sépulture de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. Toute la France est instruite de la renommée de M. de *S. Germain*, qui prétendoit avoir dîné chez *Pilate*, le jour où il renvoya *JÉSUS-CHRIST* au jugement ou à la condamnation du peuple juif. Le *Cagliostro*, qui commerçoit avec les esprits aëriens, et en avoit obtenu *le secret de faire de l'or et de prolonger la vie*; le *Mesmer*, médecin, qui, à l'aide de l'influence des astres et d'un agent inconnu, *mettoit en rapport différens* êtres, opéroit des guérisons miraculeuses, et procurant des jouissances extatiques, rendoit à son gré *somnambule* et faisoit révéler l'avenir; tous ces empyriques et aventuriers, qui abusent de la commune stupidité pour faire une espèce de religion et s'enrichir, sont connus.

Ressouvenez-vous, Monsieur, d'avoir lu des *histoires véritables* d'amulettes, de talismans, d'effigies de cire représentant HENRI IV; de coups de poinçons et d'aiguilles, avec lesquels on perçoit ces effigies, faites dans les exactes proportions de la personne du Roi dont on croyoit atteindre le cœur noble et généreux; ressouvenez-vous d'*Urbain-Grandier*, de *la Pucelle*, (car les *femmes* et les *enfans* jouent un grand rôle dans tout ce qui tient à l'imagination); vous

aurez une juste idée des *magiciens* et des *sorciers*, les antipodes des *illuminés;* ceux-ci ne recourent point à la magie noire, aux pactes avec les démons; mais à l'aide des sylphes, des sylphides, des ondins, des gnomes, des salamandres, *voire* des anges et de Dieu, ils *effectuent* des prodiges et des miracles. C'est dommage que les alchimistes et les martinistes aient été précédés par les magiciens, les sorciers et les astrologues. Si vous en doutiez un peu, je serois tenté, Monsieur, de renvoyer votre incrédulité aux *Mille et une Nuits*, où il est toujours question du calife *Aroun-Alrachid*, qui vivoit en l'an 800, du tems de *Charlemagne*.

Il paroît que les *Illuminés* commencèrent à faire secte en Espagne, sous *Martinès*, au commencement du siècle dernier. Inquiétés par l'*inquisition*, ils furent chassés en 1632, et vinrent se retirer en France, dans les villes de *Roye* et de *Montdidier*. Ils firent courir et afficher des placards, même à *Paris*, et certaines chroniques en rapportent un dans ces termes: « Nous, députés du collège principal des *Frères de la* » *Rose-Croix*, faisant séjour visible et in- » visible en cette ville, par la grace du » Très-Haut, vers lequel se tourne le » cœur des justes, nous montrons et en- » seignons, sans livres, ni marques, à » parler toutes sortes de langues des pays » que nous habitons, pour tirer les hommes » nos semblables, et *nos égaux*, d'erreur et

» de mort ». C'étoit le comble de la déraison, de la superstition, de la fureur et de l'impieté ; tant il est vrai que l'erreur est créée pour l'homme.

Ce que je viens de vous rapporter, Monsieur, est peu de chose, en comparaison de ce qui me resteroit à vous écrire. Néanmoins, je me résumerai par le serment qu'on exige des initiés dans la secte des *Hauts-Maçons*, les *Illuminés*. Je crains bien que le Roi de Prusse, *Guillaume*, avec son *illumination*, n'y voye goutte, et ne soit bientôt entraîné dans un précipice d'où il ne sortira plus. Qu'il croye ces paroles : (c'est moi qui suis *illuminé*) Heureux s'il n'entraîne point dans sa chûte celle d'une multitude qui n'a pas mérité la même fin !... Je conclus. L'adepte, abreuvé d'un *filtre* enivrant ; nud, une partie du corps (que la pudeur ne nomme jamais), nouée d'un ruban rose ; presque sans lumière, dans un souterrain vaporeux, où il est descendu comme par enchantement et à la suite d'une foule d'apprêts qui n'ont cessé d'offrir à son esprit peu rassuré les décorations romantiques de la féerie; l'adepte voit descendre à travers des nuages un fantôme brillant et aërien qui, d'une voix *sur-humaine*, lui dicte et lui fait répéter avec une imposante solemnité le serment horrible, le serment exécrable : *Je renonce à mon Roi, à mon père, à ma mère, à mes enfans ; je jure de les assassiner et de me soumettre moi-même*

même aux tourmens les plus affreux, plutôt que de refuser d'obéir à tout ce qui me sera commandé pour la prospérité de l'initiation et d'en révéler le moindre mystère. Cela dit, il boit, le croirez-vous, Monsieur? il boit un verre de sang humain.

Ah! je l'espère, un squelette, par un prodige inexplicable, se levera; des squelettes, dans toute l'Europe et par delà, se leveront: ils secoueront leurs membres desséchés et blancs comme l'ivoire: Cette secousse sera si terrible, qu'elle agitera tous les élémens et portera l'effroi d'un bout à l'autre de la terre. Par-tout ils ouvriront une bouche énorme, et quoique n'ayant ni langue, ni lèvres, ni palais, ils feront entendre ces paroles lamentables, lugubres, épouvantables:

Mathos et *Spendius* à *Carthage*; *Catilina*, à *Rome;* ses complices *Cethegus*, *Lentulus*, tous les principaux conjurés, *Bur-Zuc-umid*, et les jeunes assassiniens, ses esclaves, les chefs des *Pastouraux* qui ravagèrent la France, sous *Saint-Louis*, et reparurent sous *Philippe-le-Long;* les *Zélateurs, à Jérusalem*; les *Jacques*, sous notre Roi *Jean;* les partisans de *Jonh - Ball*, en Angleterre, au quatorzième siecle; les *Anabaptistes*, en Allemagne, au seizième siécle; les *Indépendans* et les *Niveleurs*, sous les ordres de *Cromwel*, au dix-septième siécle; au dix-huitiéme, les chefs de la révolution du Brabant, et les *d'Orléans*, les *Marat*,

les *Clootz*, les *Lajouski*, les *Jacob-Frey*, les *Roberspierre*, les *Ankarstrom*, les *Laclos*, les *Mirabeau*, les *Sieyes*, chefs des Francs-Maçons et des Jacobins, ont bu du sang humain ! ils se tous abreuvés de notre sang !....

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Les morts ont le droit de tout dire.

Je passe, Monsieur, à l'article des Fêtes; il sera court, et vous en devinerez la raison. La fête des *Saturnales*, vraisemblablement la plus ancienne, établie en l'honneur de *Saturne*, consistoit principalement, comme vous savez, à représenter l'*Egalité* qui existoit parmi les hommes, du tems de cette première divinité. Les loix suspendoient le pouvoir des maîtres sur leurs esclaves, pendant la durée des cérémonies de cette fête, et les esclaves, changeant d'habits avec leurs maîtres, disoient et faisoient ce qu'ils vouloient. Entre les différens jeux sacrés qui embellisoient les fêtes solemnelles des Grecs, il y en avoit quatre, extrêmement célèbres : les jeux *Pythiques*, qui avoient lieu tous les quatre ans, à *Delphes*; les *Néméens*, rétablis par *Hercule*, dans la ville de *Némée*, au Péloponèse; on les célébroit tous les deux ans : Les *Isthmiques*, institués par *Sisyphe*, roi de *Corinthe*, et tous les cinq ans célébrés comme funèbres, pendant la nuit : Ces jeux tombèrent en desuétude; mais *Thésée*,

onzième roi d'*Athènes*, les rétablit pendant l'automne et dans le jour.

De tous les jeux, les *Olympiques* étoient les plus superbes. La dignité de consul et les honneurs du triomphe, à *Rome*, n'approchoient pas, selon *Cicéron*, de l'idée de grandeur et d'illustration que les Grecs attachoient aux jeux Olympiques. Il y avoit trois genres de courses; à pied, à cheval et sur un char. Les princes et les rois venoient quelquefois disputer le prix de cette dernière, la plus noble et la plus belle, ou ils y envoyoient leurs écuyers. Le stade étoit le lieu où s'asseyoient sur des gradins, faits en talus, les spectateurs qui ne pouvoient entrer dans la carrière, au bout de laquelle on plaçoit le prix. Les siéges des directeurs des jeux, qui adjugeoient les prix, étoient à l'endroit où se terminoit la course. L'enceinte des stades étoit fermée par un mur à hauteur d'appui, et c'étoit contre ce mur, qui servoit de barrière, que se rangeoit la foule spectatrice. Il y avoit en outre des monumens érigés pour la décoration et l'ornement des stades. Immédiatement devant la lice, étoit une grande place où se rangeoient les chars avec leurs divers attelages, et où les combattans attendoient le signal. A *Olympie* étoit une enceinte de 400 pieds de long, qui représentoit une proue de vaisseau, environnée de loges, ou remises voûtées, pour les chars et pour les chevaux. Aux lieux où cette place joignoit un portique, nommé d'*Agnaptus*, elle s'elar-

gissoit sur le côté, et se rétrécissant vers la lice, formoit une espèce d'éperon. Là, étoit un dauphin de bronze soutenu par une verge de fer. Au milieu de la place il y avoit un autel sur lequel étoit placé un aigle, aussi de bronze, qui, au moyen d'un ressort, s'élevoit lorsque le dauphin s'abaissoit dans la terre, afin de rendre l'entrée de la lice plus libre, au moment où tout étoit prêt. A ce signal, les combattans s'avançoient avec leurs chevaux et leurs chars; on les appareilloit auprès de l'éperon: à l'extrémité de la lice, où étoient les bornes, l'on voyoit un autel de figure ronde, consacré à un *génie* nommé *Taraxippus*, la terreur des chevaux. L'on n'est pas très d'accord sur le nombre de fois qu'il falloit tourner auprès de la borne et parcourir la barrière: quelques savans *rigides* prétendent que c'est douze fois; de plus *modérés* croyent que ce n'est que six.

Outre cela, les Grecs avoient des prix pour la poésie et la musique, des combats littéraires, des *jeux scéniques* ou de théâtre. Les poëtes et les musiciens s'assembloient, à *Athènes*, dans un superbe édifice, qui avoit en dedans plusieurs rangs de siéges, de colonnes, et où l'on tenoit aussi le marché au bled. Cet édifice étoit nommé l'*Odéon*.

La construction des théâtres, des décorations, des machines, de tout ce qui servoit aux spectacles chez les Grecs et les Romains, annonçoient le génie, la magnificence et le goût de ceux qui les inventoient, de ceux

qui y travailloient, et de ceux qui y assistoient. Les Romains avoient également leurs courses à pied, à cheval et sur des chariots, dans des cirques vastes, élégans, propres, comodes. Les cochers étoient partagés en quadrilles, distingués par leurs habits, de couleurs blanche, verte, rouge, bleue, jaune et pourpre. Outre ces jeux de courses, qu'on appeloit *Gymniques*, ils avoient le *Pugilat*, la *Lutte*, le *Disque* et la *Danse*. Les *pugiles*, presque nuds, combattoient à coups de poings, armés de gantelets de gros cuir. Les *lutteurs* ou *athlètes*, frottés d'huile avant d'entrer en lice, combattoient d'adresse et de force. Le disque étoit un jeu de *palet*, propre à exercer le bras et le rendre plus fort. Ce palet, qu'il falloit jeter plus haut et plus loin que ses concurrens, étoit de pierre, de de plomb ou de cuivre. Quant à la danse des Romains, on sait *qu'on y sautoit;* qu'il y en avoit une nommée *Pyrrique*, qui étoit militaire, et qu'on la dansoit les armes à la main: on y exprimoit la manière du combat et des gladiateurs, comme cela se pratique quelquefois à l'Opéra. Les Romains avoient encore des jeux Troyens, qui étoient des *Carrousels*, célébrés par les enfans de la plus illustre noblesse. Les cirques leur servoient aussi à faire des représentations de combats navals, quoiqu'il y eut pour ces derniers des édifices particuliers (les *Naumachies*). Les Romains avoient leurs bouffons, leurs baladins, leurs farceurs, leurs charlatans, leurs

masques, leurs mimes, leurs pantomimes, leurs comédies, leurs drames, leurs tragédies, et les jeux de l'*Amphithéâtre*, où les gladiateurs combattoient entr'eux ou avec des bêtes féroces. On sait que c'est à la faveur des jeux imités des Grecs que *Romulus*, pour fonder son Empire, enleva les Sabines. Mais tous ces amusemens renouvellés, multipliés, prostitués, amollirent tellement le courage des Romains s'écriant journellement : *Circenses et panem!* des spectacles et du pain ! qu'on commença à s'appercevoir, à la bataille de *Pharsale*, des mauvais services qu'avoient rendus aux citoyens de *Rome* les jeux et les spectacles trop multipliés. *César* profita du reste de leur vigueur qui, après lui, ne fit que dégénérer ; et la mollesse acheva de perdre ce peuple si fameux.

En France, nous n'avons ni amphithéâtre, ni cirque, ni lice, ni stade ; mais sur un terrain plat, où les acteurs et les spectateurs sont, pour ainsi dire, confondus dans un nuage de poussière, nous avons, de tems à autre, quelques *courses républicaines*, qui ne réjouissent personne, malgré les projets qu'on fait d'y être gais ; et ces fêtes se terminent ordinairement par un *artifice* dont les feux, la fumée et la durée sont les emblêmes des plaisirs, des honneurs et de la gloire.

Manquant de pain et de choses de première nécessité, mais non pas de *fêtes civiques*, le peuple qui y assiste se fait à lui-même son plus beau spectacle ; et, en cela,

il est bien plus aisé à contenter que les Grecs et les Romains, à la vérité moins philosophes que lui.

On ne parle déjà plus de l'explosion de la grenade artificielle, qui dans la dernière *fête*, celle du 10 (Auguste) *Août*, a blessé et tué beaucoup de curieux; mais on ne perd pas de vue, ce me semble, les conspirateurs *Drouet*, et consorts, qui, à la même heure, dans la nuit, entendant passer une bande de leurs *frères*, les jacobins enragés, et se croyant délivrés par eux, dans un accès inoui d'hilarité, cassèrent leurs vitres. Le géolier qui ne savoit d'où venoit tout ce bruit, voulant s'en assurer, *tombe et passe pour mort*; et ce n'est pas de peur..... Ces prisonniers feignoient de croire qu'on vouloit se venger sur eux des massacres du 2 Septembre.

C'est pourquoi le nommé *Teste* (ou *Peste*), autrefois notaire, et ancien procureur-général-syndic du département du Gard, actuellement commissaire destitué du pouvoir exécutif, à *Carpentras*, est, à ce qu'on soupçonne, à *Paris*, sous l'égide de son *protecteur* FRÉRON, et pour y renforcer de toutes ses facultés le parti de ses *frères* poursuivis, comme lui, pour faits de *terrorisme*; c'est-à-dire de vols, de brigandages et d'assassinats. J'ai des preuves materielles, fournies par toute une commune, contre *Teste* (ou *Peste*) un des voleurs, un des brigands, un des assassins que Dieu dans sa colère a lâchés contre nous.

Tout nous porte à croire que le gouvernement, n'étant plus charmé de flotter entre les partis qui le choquent, sent la nécessité de s'entourer d'hommes de probité ; mais il faut, pour que ceux-ci s'attachent à lui (qu'ils ne peuvent mettre en balance avec la faction de 1793), que le gouvernement se décide à éloigner, franchement, de toutes les places, tous les fonctionnaires publics employés du *tems de la terreur*.

Adieu, Monsieur, recevez l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

L. C. DE BARRUEL-BEAUVERT.

P. S. Le citoyen *Drouet*, arrêté en flagrant délit, convaincu d'une conspiration plus étendue et plus vraie que celle des prisonniers accusés d'*aristoratie* et de *suspicion*, étoit, dit-on, trop malade le 10 Auguste, pour avoir tenté de s'évader de l'*Abbaye*, après avoir pensé étouffer entre deux matelats l'un des géoliers ; mais quelques jours après, sur les huit heures du soir, le citoyen *Drouet* s'est assez bien porté pour s'éclipser avec deux de ses fidèles amis, en présence de la garde et sans avoir rencontré le moindre obstacle. Afin de pallier cette tendre fugue du citoyen *Drouet* et de ses affidés, on n'a pas manqué de suspendre à une fenêtre une échelle de corde et de limer un des barreaux de fer ; mais la preuve qu'on n'a voulu tromper personne, c'est que le barreau enlevé ne laisse pas une distance de huit pouces, et que les

nœuds de l'échelle de corde n'étoient seulement pas serrés : et toutes ces dispositions eussent-elles été mieux combinées, l'on se demanderoit encore comment le corps-de-garde et les passans, très-nombreux à cette heure et dans ce quartier, n'ont-il rien entendu, ni rien apperçu ? .... La vérité du fait est que les *Drouétistes* sont sortis, sans danger, par la porte de leur prison, revêtus de l'uniforme national, et qu'ils ont reçu des témoignages non équivoques de la plus éminente protection. --- Pour d'autres *grands criminels*, on eût fermé les barrières de Paris ; on eût rendu un décret de *peine de mort* contre ceux qui les auroient recelés ; on eût fait des *visites domiciliaires* ; les sentinelles ne se seroient point enivrées avec les détenus..... D'ailleurs, des *hommes d'état* prétendent que l'arrestation de Louis XVI, à *Varennes*, plus puissante que le baptême, lave non-seulement de tous les forfaits commis, mais de ceux même qui sont à commettre. J'avoue que je ne saurois répondre à cette *logique*. Cependant je l'aurois prévenue, ainsi que ses suites funestes, en faisant, d'un coup de pistolet, sauter la cervelle du citoyen *Drouet*, au cas que j'eusse accompagné le monarque dont nous avions tous juré de défendre la personne, la liberté et les propriétés. --- Au reste, je vois un combat à mort entre les chefs des jacobins et le gouvernement. L'état peut être comparé à un malade qui joue sa vie pour conserver quelques parcelles gangrénées de

son corps, et qui, au lieu de se faire secourir par de bons médecins, n'a recours qu'à des empiriques.

La Lettre suivante paroîtra dix jours après la date de celle-ci ; et ainsi de suite. Cet Ouvrage périodique sera ordinairement composé de seize pages in-8°. *: il se trouve chez tous les Libraires qui vendent des nouveautés.*

On s'abonne, moyennant 6 *livres pour trois mois, chez M.* MARET, *Libraire, Cour des Fontaines, au ci-devant Palais-Royal, à* Paris, *et dans les départemens, chez tous les Directeurs des postes. Les réclamations seront adressées au citoyen* Dumolin, *rue du Petit-Vaugirard, n°.* 169, *observant aussi d'affranchir le port des lettres, afin qu'elles soient retirées de la poste.*

DE L'IMPRIMERIE DE L'AUTEUR.

TROISIÈME LETTRE

A UN RENTIER,

HABITANT UNE SOLITUDE

AU BORD DE LA MER

ET NE VIVANT QUE DE SA PÊCHE.

PAR L. C. de BARRUEL-BEAUVERT.

A PARIS,

Chez MARET, Libraire, Cour des Fontaines, au ci-devant Palais-Royal.
Et chez les Marchands de Nouveautés.

1796.

LETTRE III.

A un Rentier, habitant une solitude sur le bord de la mer, et ne vivant que de sa pêche.

Au Château de *Creuset*, le 4 Septembre 1796,
(style de l'Europe.)

MONSIEUR, c'est aujourd'hui l'anniversaire (anniversaire qu'on ne fête point) des fameuses journées que le reste des Français a besoin d'exécrer, afin que sa conscience ne le rende pas complice des infamies, des scélératesses, des meurtres commis dans les prisons..... C'est à pareil jour, il y a quatre ans, que douze cents Provençaux, brigands organisés, commandés et soldés, furent protégés, récompensés par une portion de l'*Assemblée nationale* que l'autre souffroit dans ses comités; portion horrible, dont quelques membres existent encore dans l'*Assemblée législative*, établie par contrainte, par force, et maintenue par la *dernière raison des tyrans*, les armes. Plusieurs, le ciel le veut ainsi, sont déjà morts, le cœur gangrené, plein des racines du crime, laissant un nom odieux, qui sera maudit, sans espoir d'en changer, jusques dans les dernières générations.

Jours funestes ! jours abominables, où profondément indigné de la stupeur générale, à travers les rugissemens des cannibales, à travers les épouvantables coups portés aux victimes, sans défense contre leur rage, j'entends les cris aigus de la mort ; j'entends l'affreux silence de la lâcheté (1).

Dans le couvent des Carmes, rue de *Vaugirard*, à *Paris*, où se trouvoient entassés une foule d'ecclésiastiques dévoués au martyre, une bande d'égorgeurs, revêtus de l'uniforme national, ivres de sang trempé de vin, se présentent armés de massues. Le commandant des antropophages, en entrant dans l'église, devenue une des cent mille bastilles qui couvroient la France, déclare que ses *compagnons d'armes* vont tout égorger !... Vous pâlissez, sans doute, à ce récit, monsieur ; écoutez et frémissez d'horreur. J'en suis certain, vous allez éprouver ce que les

(1) *L'agonie de trente-six heures* de M. de *Saint-Méard*, ancien capitaine au régiment du Roi, l'ami de l'auteur des *Lettres à un Rentier*, explique les horreurs des massacres qui eurent lieu dans les prisons de *Paris*, les 2, 3, 4 et 5 septembre 1792, sous la direction de la municipalité dont *Pétion* étoit maire ; mais cette brochure, imprimée sous la tyrannie la plus odieuse, n'a pas tout dévoilé, il s'en faut beaucoup. Cependant quelques personnes qui veulent se dispenser de sensibilité, feignent de croire, d'après les *gazettes du gouvernement*, que les malheurs de la révolution ont été exagérés dans les pays étrangers..... Hélas ! a-t-on pu les exagérer, lorsqu'il n'a pas même été permis d'en parler ?

anciens nommoient l'*horripilation ;* vos cheveux vont se dresser sur votre tête !.... Ecoutez, et n'oubliez jamais ce récit d'exécrable mémoire : l'archevêque d'*Arles* (M. d'*Ulau*), monte sur les marches de l'autel à demi détruit, il y pose son bréviaire, lequel étoit ouvert à l'article *prière du pardon des injures et de nos ennemis*. Il élève la voix, et d'un air serein, d'un air tranquille, qui contrastoit avec le trouble et la fureur de la multitude d'assassins, il leur adresse cette courte et sublime harangue :

« Nous ne vous avons jamais fait le moindre » mal, nous ne vous avons jamais vus. Nous » n'avons jamais fait la moindre peine à ceux » qui vous ont envoyés ; nous ne les con- » noissons pas. Vous avez reçu l'ordre de » nous immoler, obéissez. Nous sommes » résignés à souffrir, sans murmurer, les » tourmens et la mort que vous nous des- » tinez. Ne craignez donc de notre part aucun » sentiment de vengeance et de haine. Nous » excusons votre égarement ; et pour vous » prouver combien notre pardon est sincère, » à mon propre nom, à celui de tous les » vertueux ecclésiastiques qui sont auprès » de moi, qui vont subir mon sort, je vous » donne la bénédiction. Nous espérons rece- » voir celle de l'Etre-Suprême, dans le sein » duquel nous allons nous rendre .....» Aussitôt, par un mouvement involontaire et spontané, les égorgeurs se jettent à genoux ; ils reçoivent la bénédiction du prélat ; ils se

relèvent....., mais c'est pour l'assassiner : ils l'assomment de leurs massues, lui et environ deux cents autres prêtres qui l'entouroient : un seul échappe à leur tranquille rage..... Il se sauve par-dessus les murs du jardin. Peu de tems après, toute la France devient un vaste cimetière. La *liberté* fait naître la *fraternité*, *l'égalité* dans le fond des tombeaux.

Maintenant que le *gouvernement révolutionnaire* a fait succéder la constitution de 1795 à celle de 1793, des prêtres, paisibles et rentrés sur la foi des décrets, viennent d'être égorgés à *Vannes*..... Dans plusieurs autres villes de la république, ils sont encore incarcérés sans motifs, sans jugemens ! Leur état est-il *provisoire* ? Répondez, législateurs.

Les Romains, Monsieur, que nous avons grossièrement imités dans les seules occasions où il falloit peut-être éviter la ressemblance, les Romains, suivant *Juvénal*, connoissoient moins d'hommes que de dieux. Effectivement, ils élevoient des temples et des autels aux divinités des peuples qu'ils conquéroient ! Les *républicains* français, au contraire, n'ont rien édifié, ils n'ont su rien qu'abattre. Chez eux, ils ont renversé la religion de CHRIST, en Hollande, le Protestantisme : s'ils parvenoient à détrôner le Grand-Seigneur, ils n'épargneroient pas le Mahométisme. Mais est-ce une expérience, pour apprendre si leur philosophie tiendroit lieu d'une religion, et serviroit de fonde-

ment à l'État, dont les chefs révolutionnaires ne connoissent d'autres freins que ceux de la *terreur* et de la *mort* ? Je ne saurois me le persuader. La philosophie n'eut jamais de code de morale, elle n'en feroit pas de meilleur que l'Évangile ....

Personne n'ignore que la religion cesse d'être une autorité, lorsque des esprits étroits, bornés, des hommes nés, élevés, mourans dans une condition abjecte, s'avisent de répéter, avec les écrivains corrompus d'un siècle abominable : *Que la religion est faite pour contenir le peuple !*..... Ces hommes ne méritent que le mépris ; ceux qui les ont induits en erreur et poussés dans des crimes dont les excès sont inouis, devoient être mutilés, écartelés. Cette sévérité ne tient point au fanatisme, elle est de toute justice.

La *philosophie* n'est autre chose que l'égoïsme. L'ambition, la jalousie et l'ingratitude sont les auteurs de la révolution ; l'avarice en est le soutien ; le malheur en sera le renversement ; la générosité la consolation.

Les *princes* des jacobins veulent persuader à leurs *sujets* que si un nouvel ordre de choses s'établissoit, ils seroient tous accablés sous le poids des vengeances. Ces *citoyens* consultent plus en cela le reproche de leur conscience et de leur intérêt, que le cri de l'honneur et de l'équité : aussi leur doctrine ne touche plus, n'égare plus personne ; tout le monde a les yeux ouverts. Les grands cri-

minels (heureusement ils sont rares), les grands criminels seront punis ; ils le sont déjà : qu'ils descendent dans leur intérieur bourrelé de remords, ils y trouveront.... la Providence.

La *couardise*, oui, monsieur, la poltronnerie a perdu les Français. Je suis fort imprudent si les jacobins, qui sont féroces parce qu'ils sont foibles, et que la magnanimité n'appartient qu'à la force et au courage, reprennent leur influence ! Mais je ne crains point de le dire : chacun devoit s'armer pour son père, pour sa mère, pour sa femme, pour ses enfans, pour ses parens, pour ses amis, pour ses voisins. Au contraire, chacun est resté chez soi, bien tranquille, bien convaincu que les arrestations, les incarcérations, les vols, les égorgemens, les *noyades*, les *fusillades* d'autrui ne les regardoient pas ! Cependant, qui que ce soit n'a été à l'abri d'être arrêté, incarcéré, volé, égorgé, noyé, fusillé !..... Poltronnerie, égoïsme, vous êtes devenus les agens et les complices des bourreaux.

Aucun homme en place ne veut se mettre dans l'esprit qu'il ne sera pas toujours ce qu'il est ; qu'il retombera un jour dans la classe de simple citoyen ; que de *marteau* il doit redevenir *enclume* ; que si le sort des combinaisons forcées des révolutions l'a jeté sur un piédestal, il en sera précipité pour faire place à quelqu'autre ; enfin, l'expérience

journalière démontre évidemment que les gouvernemens sont fondés et détruits. Les seuls ouvrages de l'immortel sont impérissables.

Je connois, Monsieur, une foule d'idiots et de mauvaises têtes, dans une petite ville dont je fus *électeur* l'année dernière, en *Vendémiaire*, et en vérité ils ne valent pas la peine d'être nommés ; mais ces misérables s'imaginent être des *souverains*, parce qu'ils étoient sans-culottes et sans idées avant la révolution ; ils prétendent aussi faire un jour des *Lois*, comme ils font des meubles, des armes, des carreaux de vîtres, des contrats et des pillules (1).

---

(1) Voyez à *Mantes-sur-Seine*, *Ledoux*, *Gérard*, *Petit*, *Rainville*, *Piroux*, *Lemoine*, *Massieu*, *le Roi*, *Seret*, *Pasquin*, *Saint-Jean*, *Raffi* (chassé de la section Lepelletier, à *Paris*, pour actes de brigandage et de *terrorisme* ; ayant fait guillotiner son ancien maître et son bienfaiteur) ; ce dernier est *commissaire du pouvoir exécutif* : les autres sont moins *grands*, dans la nouvelle création, mais ils ne sont ni moins jacobins, ni moins *redoutables*. Qu'inférer de ce trait ? que tous les Jacobins sont des scélérats ? pas plus que tous les royalistes sont honnêtes, braves et remplis d'honneur. Je connois quelques Jacobins que je préfère beaucoup à certains royalistes. Je dois la vie à un Jacobin. Pour être juste, dans cette révolution, il faut séparer le personnel d'un homme avec ses idées politiques ; il faut faire la même abstraction de son propre côté. Humanité, tolérance, bonté, n'établirez-vous jamais votre empire ? Ne vous trouvera-t-on que dans les exceptions ?

Il est en ce moment question d'une élection de députés au corps législatif, parmi les nègres des colonies, dont les Anglais ne se sont point encore emparés, et dont le commissaire *Santonax* est principal directeur. Les *noirs* ont nommé leurs confrères *Fréron*, *Réal*, *Méhée*, *Pache*, *Antonelle* et *Pâris*, dit *Fabricius* : mais leur règne passera.

Les *noirs* de l'isle *Saint-Domingue*, au tems de l'*assemblée primaire*, dans laquelle ils ont *choisi* des hommes qu'ils ne connoissent pas pour représentans, ont assassiné M. de *la Chevalerie*, propriétaire et *blanc*.

Le *gouvernement provisoire* est le patrimoine des jacobins. Me trouvant, par hasard, dans une maison où se rendit, pour quelques affaires, un député qui arrivoit de l'armée du nord, je lui entendis dire quatre à cinq fois, dans un demi quart-d'heure : *mon armée !*..... La femme d'un des étrangers qui conduisent l'état *et son vaisseau* disoit dernièrement dans son accent tudesque : *Le directoire est plus en vénération que l'assemblée législative, parce que mon mari adore son peuple.* J'avoue que ce propos (qu'on prête à la citoyenne *Rewbel*), tout ridicule qu'il me semble, est encore plus supportable que l'*armée d'un jacobin*, ou des jacobins. Que fera-t-on de cette armée à la paix? Ne sera-t-elle pas toujours prête à *révolutionner* partiellement et de tous côtés ? Législateurs, établirez-vous un gouvernement militaire ? Vous courez la chance d'être, à votre tour, ruinés, assassinés. Désarmerez-vous les sol-

dats, à la fin de la dernière campagne? Les renverrez-vous dans leurs foyers, excepté les plus fameux *héros*, qui voudront aller fonder des *républiques* dans les terres Australes? Vous prendrez sans doute le meilleur parti; mais aurez-vous la volonté, aurez-vous les moyens de l'exécuter? Comment ferez-vous rentrer dans leurs atteliers, comment rendrez-vous à la culture des champs, qui les réclament, des hommes accoutumés tantôt à la funeste oisiveté des garnisons, tantôt à l'impatiente activité des combats?.... Le directoire vient de révéler ce que vous vouliez vraisemblablement dissimuler aux uniques habitués de vos tribunes : que les armées manquent de tout; de vivres, d'habits, d'armes et de munitions; que les hôpitaux ne peuvent contenir tous les malades, livrés à des officiers créés par vous *officiers de santé*, par la nature *officiers de la mort*; que ces malades n'ont ni lits, ni alimens nécessaires au retablissement de leur santé; que les caisses pubiques sont pillées dans presque tous les départemens, pour subvenir aux besoins des troupes : *et ces mesures illégales ont trouvé leur excuse dans la loi impérieuse et* coercitive *de la nécessité. On ne peut plus taire la désorganisation de tous les genres de service. Les employés même abandonnent leurs places, pour se dérober aux plaintes qui les poursuivent, et aux sujets desquelles ils ne peuvent remédier. Sur plusieurs points de la république, la subsistance des troupes a été* COMPROMISE; *les distributions ont été ra-*

rement faites dans les proportions déterminées par la loi, et souvent elles ont été supprimées pendant plusieurs jours. Le service des étapes, qui ne s'est soutenu jusqu'à ce moment que par les avances des préposés, est sur le point de manquer dans tous les départemens. « Tant que le directoire » a pu se flatter de voir augmenter le tresor » national avec les besoins des finances, il a » soutenu le courage des troupes par des » espérances et des *promesses*; il a renfermé » dans son sein toutes ses inquiétudes; mais » les maux sont trop grands pour pouvoir » être dissimulés davantage, et quelque » douloureuse que soit cette révélation, il » n'est plus possible de la réfuser aux cir- » constances alarmantes qui l'exigent, etc. »

Ce que vous venez de lire, Monsieur, le conseil des cinq-cents auroit voulu le taire; mais ce silence n'eût servi qu'à jeter de l'odieux sur l'administration des directeurs, qui, dans le fond, ne pouvant faire des miracles, rendent compte des vices de leur gestion; vices qui datent de plus loin que leur nouvelle autorité. Les étrangers, les protestans, les ignorans de tous les cultes, qui se croyent philosophes, et qui le sont à leur manière; les jacobins, les scélérats de toutes les classes de la société, ont dévoré nos finances; ils ont épuisé nos ressources; ils ont ruiné la France.

Au reste, nous touchons à une grande crise. Les jacobins s'agitent sourdement à *Paris*; ils appelent tous leurs sectaires les

plus chauds des départemens : ils y employent tous les moyens de se ressaisir de leur tyrannique autorité. Dernièrement ils ont tiré plusieurs boîtes, pendant la nuit, dans divers quartiers, en signe de ralliement. L'éclat de l'une de ces boîtes a tué celui qui l'avoit allumée, et l'on a reconnu dans sa personne *auguste* et sans-culotte, le fameux membre d'un *comité de surveillance et révolutionnaire*. Plusieurs de ses camarades, de la même profession (du tems des *Robespierre, Couthon, Barrère, Saint-Just, Vadier, Vouland, Amar, Billaud, Lindet, Collot*, nommés *décemvirs*), plusieurs de ses camarades ont été pris vivans. On assure que ces assassins étant interrogés et pressés de répondre, le plus ivre a déclaré *(in vino veritas)* : que les *citoyens patriotes* lui avoient recommandé, afin qu'il eût sa portion d'argent et de vin, de venir avec eux disséminer des *cocardes blanches* dans les rues ; de leur aider à planter, près de l'ancienne *Bastille* et ailleurs, *des drapeaux blancs fleurdelysés*, avec cette légende en style très-connu : *Vive le Roi ; mort à la République* ; et en cas d'arrestation, de soutenir qu'il étoit *royaliste*... On ne ne lui a pas dissimulé qu'il alloit s'exposer ; mais que cet acte sauveroit son parti, qui sauroit bien le faire sortir de prison, le *cacher mieux que* DROUET, et le replacer avantageusement. Ensorte que lui, interpellé, ne craignoit rien.

Les jacobins n'avoient pas de meilleurs moyens, pour n'être pas reconnus, que

d'emprunter les couleurs du royalisme ; et pour en dégoûter, que de faire semblant de s'en mêler ..... Mais ils ont mal joué les rôles qui leur étoient distribués ; ils se sont mal déguisés ; les bouts de leurs griffes paroissoient : ils paroîtront toujours.

Les jacobins ont donc feint des machinations royalistes, afin que le gouvernement leur rendant sa confiance et se rattachant à eux, comme en *Vendémiaire*, ils pussent terrasser à-la-fois les royalistes et le gouvernement. Mais tout le monde étant désabusé de ces infernales et odieuses manœuvres, l'on a la foiblesse de balancer entre les assassins et les assassinés !.....

Le faubourg Saint-Antoine, sans cesse prêt à recevoir et distribuer la bluette électrique et révolutionnaire, offre de nombreux partisans à *Drouet* et *Babœuf*. --- L'*ex-général* SANTERRE fait toujours son métier (1) dans ce foyer de la démagogie ; il y occupe, il y nourrit des faineans et des ouvriers dont les provinces et les armées ont besoin..... Directoire et ministre de la police, ne soyez pas dupes des ruses des jacobins ; arrêtez leurs chefs, ils sont en place : ils sont coupables, punissez-les.

---

(1) On connoît l'épitaphe du citoyen *Santerre* à son retour de la *Vendée*, où il avoit peur d'être tué pendant la guerre.

Ci gît le très-illustre et valeureux Santerre ;
Général qui, de Mars, *ne connut que la bierre.*

Un discours de M. de *la Harpe*, intitulé : *De la guerre, déclarée par nos derniers tyrans à la Raison, à la Morale, aux Lettres et aux Arts*, fait la sensation qu'il doit produire dans la classe des lecteurs judicieux ; mais ceux-ci sont convertis, ou n'auront jamais besoin de l'être. On n'est point étonné de trouver à la fin de la *note préliminaire* cette phrase, si remarquable par la vérité des faits et des circonstances : « *Les Jacobins*, » ces infatigables ennemis, non pas seulement de la constitution et du gouvernement, mais de la nature humaine, en » consacrant la mémoire de leur *Robespierre*, ne lui reprochoient qu'un tort, » *celui de n'avoir pas assez répandu de sang.* »

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous faire connoître la manière dont l'auteur a traité son sujet. C'est ainsi qu'il s'exprime : « Lorsque dans les premiers jours de notre » révolution, ce fut une de mes premières » jouissances de tracer à cette tribune » (celle du Lycée), l'affligeant tableau de » la *censure* sous l'ancien gouvernement ; » si l'on m'eut dit alors que cette inique » et injurieuse surveillance, exercée sur » les esprits, n'étoit rien en comparaison » de la tyrannie aveugle et barbare qui » devoit, peu d'années après, peser sur » eux ; l'aurois-je cru possible, et qui de » vous l'auroit pu croire ? Cependant, c'eût » été la plus fidèlle et la plus exacte pro- » phétie ; et il n'est pas ici besoin de

» preuves, les faits parlent ; ils sont en-
» core tout près de nous : et dans cette
» partie, comme dans toutes les autres,
» qui appartiennent à cette époque mémo-
» rable, unique dans les annales du monde,
» (heureusement pour le genre humain, et
» malheureusement pour nous), à cette
» époque que la justice des siècles inti-
» tulera le RÈGNE DES MONSTRES, on ne
» peut être embarrassé que de la multi-
» tude des crimes et des différens degrés
» d'extravagance et d'atrocité. La vérité
» vengeresse, long-tems muette sous le
» glaive et dans la mort, est sortie tout-
» à-coup, je ne dirai pas des tombeaux,
» les tombeaux même manquoient aux vic-
» times, et la nature étoit outragée dans
» l'homme, même après qu'il n'étoit plus ;
» mais du fond de ces fosses immenses,
» comblées de cadavres mutilés et palpi-
» tans ; de la pourriture des cachots ; de
» l'infection des hospices, devenus les ci-
» metières des captifs ; du sein des rivières
» stagnantes de carnage ; des pierres de nos
» places publiques, par-tout impregnées de
» traces sanglantes ; des ruines de nos ci-
» tés démolies et incendiées ; des débris
» de ces vastes destructions, où la chau-
» mière a été engloutie avec les châteaux ;
» enfin, de tous les innombrables monu-
» mens d'une rage exterminatrice, dont on
» n'avoit ni l'idée, ni l'exemple, s'élève,
» éclate et retentit multipliée de toutes

„ parts en longs et lamentables échos, la „ voix, la voix plaintive et terrible de l'humanité en souffrance et en indignation: „ une voix telle qu'on n'en a pas entendu „ de semblable depuis qu'il y a des hommes „ et des crimes, une voix qui serre le cœur, „ qui glace les veines, qui déchire les fibres, „ qui torture l'ame; une voix qui crie incessamment vengeance au ciel, au monde, „ aux races futures, et laisse dans le cœur „ de l'homme de bien l'inconsolable douleur d'avoir vécu.

„ Et pourtant toutes ces horreurs n'ont „ encore été que partiellement esquissées „ dans des feuilles éparses; chacun a raconté ce qu'il a vu et souffert; la plainte „ a toujours été expressive et quelquefois „ éloquente; mais nul n'a pu tout dire ni „ tout savoir.... etc., etc. „ --- *Il sembloit que l'on eut peur d'entendre ce qu'ils n'avoient pas peur de dire!*....

Nos descendans, Monsieur, ne trouveront peut-être dans ce morceau de M. de *la Harpe*, qu'une belle figure de rhétorique; mais nous, qui avons perdu tant de parens, tant d'amis; nous, qui survivons à la beauté, à la jeunesse, à la grace, à l'enjouement, à la vertu, aux talens, aux monumens les plus respectables; nous qui portons les empreintes de la tyrannie, qui nous traînons dans la misère et dans la douleur, sur les débris épars de la fortune publique et particulière; ah! pouvons-nous

douter *que si le génie de l'histoire se place à sa hauteur accoutumée, au-dessus des générations ensevelies; qu'il interroge toutes les tombes, qu'il entende toutes les révélations de la mort, toutes les confidences de l'infortune, toutes les abominables vanteries de la scélératesse, peut-être même les aveux du repentir, pour en composer le récit complet et détaillé, il doit effrayer et instruire les âges suivans.*

L'ochlocratie, Monsieur, a frappé de son sceptre de plomb les chef-d'œuvres même de notre théâtre : nos meilleurs auteurs y sont mutilés ou proscrits. J'ai vu, avec indignation, le *Tartuffe*, traité à la *manière républicaine*, dégradé par la main homicide et sacrilége du poëte *Chénier;* ce législateur que ses partisans même ont surnommé *Caïn*, le père d'un *Charles IX*, dont vous avez ouï parler. J'ai vu les mœurs avilies; j'entends la dénomination de *mœurs*, comme un hommage involontaire, dans toutes les tribunes et dans tous les écrits; à présent, pendant la plus dégoûtante *aristocratie;* celle des nouvelles fortunes. N'aurons-nous donc pas quelqu'*Horace*, quelque *Juvénal*, quelque *Pope*, quelque *Boileau*, qui venge les bonnes mœurs et le bon goût par des satires dont les traits soient vifs, brûlans, et les blessures incurables ?

J'apperçois, Monsieur, dans l'introduction de la *Corrrespondance Politique, pour servir à l'Histoire du Républicanisme Français*, (par M. *Mallet-du-Pan*), ouvrage imprimé

à

à *Hambourg*, le 10 mars 1796, la remarque que j'avois faite, au mois de septembre précedent, et dans un *premier discours* que l'assemblée primaire de *Mantes* fit imprimer et distribuer par-tout, en l'envoyant aux sections de *Paris*. C'est à l'envoi de mes discours, c'est à la députation de ma personne que je dois l'honneur d'avoir encore injustement essuyé des persécutions, des proscriptions, sous les tissus de fer de quatre *mandats-d'arrêts!* mais je viens enfin d'en être débarrassé. Voici l'observation de M. *Mallet-du-Pan*, que je puis redonner à-peu-près comme la mienne :

« *Carrier*, discutant en procureur chaque » fait, chaque grief de l'accusation sur la- » quelle il étoit recherché; *Carrier* montra » la lâcheté d'un scélérat imbécille. Quel » tribunal eût osé condamner ce monstre, » interpellant ainsi ses collégues : *Vous avez* » *mis la terreur* à l'ordre du jour; *vous* » *avez proclamé l'extermination des rebelles et* » *de leur complices; vous les avez tous* indis- » tinctement *mis* HORS DE LA LOI; *vous avez* » *fait un désert de leur pays; le sang décou-* » *loit de la bouche de tous vos orateurs, et* » *vos décrets surpassoient encore votre tribune.* » Je vous ai obéi .... *Fidèle à vos instruc-* » *tions, j'ai appellé tous les élémens pour vous* » *venger*.... Accusateurs effrontés! *lequel de* » *vous a fait alors entendre une parole de ré-* » *primandes?*..... Si je suis coupable, vous » l'êtes tous, et *j'accuse l'assemblée entière* ».

Voulez-vous une *république d'égaux*, (ajoute dans son éloquent ouvrage M. *Mallet-du-Pan*), au milieu de l'inégalité que les services publics, les successions, les mariages, l'industrie, le commerce, ont introduite dans la société ? Il faut subvertir la propriété. --- Au milieu des distinctions accumulées par la différence des talens, de l'éducation, de la naissance, des emplois publics et de la hiérarchie *indestructible* des conditions, vous voulez qu'un laquais puisse juger son maître; qu'un boucher soit législateur, et qu'un praticien dirige vos finances ? Il faut (*faire ce que vous avez fait*), subvertir toutes les classes de l'état, les unes après les autres ; il faut tuer les privilégiés avec les priviléges, et les priviléges reparoîtront le lendemain. --- Vous voulez que la capacité seule soit admissible aux places? Tous les incapables vont se présenter au concours, et le plus robuste ou le plus audacieux gouvernera. --- Vous avez besoin d'obéissance, après avoir brisé tous les moyens de soumission? vous exigez, par vos loix d'hier, un respect que vous n'eûtes pas même pour les loix de la nature : vous voilà dans l'anarchie; vous n'en sortirez que par la tyrannie révolutionnaire. --- Vous renversez tous les intérêts : vous offensez tous les droits préexistans ; vous écrasez sans pitié tout ce qui frotte votre planimètre : La résistance et l'insurrection vont vous rendre aussi féroces dans vos

vengeances, que vous fûtes immodérés dans vos destructions. Vous mettez en deuil la moitié de l'empire, pour conserver le droit d'opprimer l'autre, et vous n'échapperez à la guerre civile qu'au travers des bastilles et des échafauds. --- Vous avez besoin, sur une surface immense, de maintenir quelque autorité entre 20 millions de *pairs*, formés à l'indépendance ; il faudra concentrer cette autorité jusqu'au dégré où elle sera tout, et où *le peuple sera son esclave.*

Mais ni M. *Mallet-du-Pan*, ni M. de *Calonne*, ni aucun autre publiciste, ne s'est élevé contre l'abus d'où sont émanés tous les autres abus et le bouleversement général, les maux incalculables de la France. M. de *Calonne* peut avoir ses raisons, puisque c'est à lui qu'on doit l'*assemblée des Notables*, source des fléaux qui nous accablent; mais personne, que je sache, ne s'est encore avisé de parler contre le vice de ces monstrueuses *assemblées primaires*, où l'artisan, à qui la grossièreté tient presque toujours lieu de discernement et d'esprit, cabale pour faire porter à la magistrature l'homme le moins capable, le moins digne d'exercer des fonctions publiques; et, supposant que cet artisant soit honnête, qu'il ne cherche à *protéger* aucun aspirant, qu'il ne se laisse entraîner ni payer par aucun BRIGAND, par aucun orateur populacier, il se trouve fort embarrassé de faire un choix ! il ne connoît d'*homme de mérite* que son pa-

rent, son ami ou son marchand de vin !... C'est ainsi qu'*Armonville*, cardeur de laine, et une foule d'autres gens de cette sorte, ont été appellés au travail de nos loix, ont siégé, et siègent encore parmi les *représentans de la nation !* Etrange renversement de mots et de choses !... Je reviendrai quelque jour sur cet article intéressant.

M. de *Calonne* a fait paroître, il y a quelque mois un ouvrage intitulé : *Tableau de l'Europe, en novembre* 1795, etc. ; cet ouvrage, auquel a répondu M. de *Monthion*, contient de très-bonnes idées, mais il n'est pas exempt d'erreurs. Il est en général bien écrit, et la magie du style fait excuser beaucoup de fautes ; elle n'est cependant pas assez puissante pour nous faire oublier les anciens torts de son auteur.

« Têtes couronnées, (dit-il), pardonnez » à un écrivain impartial et libre, de ne » pas respecter votre conduite politique au- » tant qu'il respecte votre suprême auto- » rité. Comment parler des maux publics » et en taire les causes ? Comment expli- » quer l'état actuel, sans remonter jusqu'à » son principe ? Comment pouvoir dissi- » muler ce que l'histoire publiera ? De tout » tems on a dit que *quand les rois ont tort* » *les peuples souffrent ;* et la proposition in- » verse n'est pas moins vraie : l'Europe » entière l'éprouve en ce moment, et Dieu » seul sait jusqu'où iront les conséquences

» de la terrible crise que ses chefs ont » laissé arriver. Il faut l'avouer, on n'a » rien fait de ce qui devoit la prévenir, » on a fait tout ce qui devoit l'aggraver ».

M. de *Calonne* prouve assez bien que la guerre, loin d'appauvrir l'Angleterre a augmenté ses possessions, ses finances, ses ressources ; ce qui est presque inconcevable mais très-certain ! Consultez ses conquêtes et sur terre et sur mer.

En vain, Monsieur, vous me demandez l'ouvrage dont vous avez jadis entendu réciter des fragmens dans la société. Il y a plus de *trente ans* que le *Poëme sur la Nature* est sur le tapis ou dans la mémoire de l'auteur, mais il n'existe chez aucun libraire. On n'a pu me procurer que des morceaux détachés du citoyen *le Brun*, tels que son ode au Roi de France et de Navarre, LOUIS XVI ; celle *à M. de Buffon ;* ses *vers à M. de* CALONNE, lorsque ce ministre le gratifia d'une pension de deux mille livres de rentes ; la *Palinodie* de ces vers, lorsque M. de *Calonne* eut quitté la France ; son *discours, en vers, à l'occasion de l'assemblée des Notables.* C'est ainsi qu'il s'exprime :

Quoi ! toujours d'un frondeur, la maligne tristesse
Viendra mêler son fiel à mes pleurs d'allégresse,
Quand mon cœur s'applaudit de voir un jeune Roi
Descendre vers son peuple et l'élever à soi !
Mais pourquoi ces conseils, ces ressources suprêmes
Qu'on ne devroit tenter que dans les maux extrêmes ?

A-t-on à réparer les pertes d'un combat ?
L'ennemi frappe-t-il aux portes de l'Etat ?
Non ; et grace à LOUIS, une paix triomphante
Nous fait goûter les biens que la victoire enfante.
Neptune et l'Amérique ont vu briser leurs fers
Et le monde lui doit la liberté des mers.
A l'ombre de nos lys, tranquille et fortunée,
D'olives, par ses mains, l'Europe est couronnée.

. . . . . .

Le hibou peut-il voir, de son regard timide,
Ce que l'aigle et *Calonne* ont vu d'un œil rapide ?

. . . . . .

Les foiblesses d'un Roi, les erreurs d'un ministre,
Du Roi qui lui succède, héritage sinistre,
Du trône le plus beau sappe le fondement,
Et l'empire ébranlé s'écoule lentement.
Des subsides cruels le système varie,
Le fleuve coule encor, mais la source est tarie :
Ouvre du moins les yeux, homme injuste et jaloux,
Il faut voir tous les maux pour les réparer tous.
C'est alors qu'*un esprit sagement téméraire*,
Immolant au public un pouvoir arbitraire,
Ose à la nation confier ses projets,
Et joint d'un nœud sacré le prince et les sujets.

. . . . . .

Citoyens assemblés par un Roi citoyen,
Conseil de la patrie, et son noble soutien,
Vous ne trahirez point l'attente généreuse
D'un Roi qui veut, par vous, rendre la France heureuse.

. . . . . .

L'ignorance . . . . . .
Nous oppose l'usage et *de vaines terreurs ;*
LOUIS *a de leur joug brisé la tyrannie :*
Sa prudence s'éclaire au flambeau du génie.

. . . . . .

Je vois dans tous nos ports la fortune accourir ;
L'abondance, les arts, le commerce fleurir,
Le crédit refermer ses antiques blessures,
L'or couler désormais par des routes plus sûres,
La cabane échapper aux fardeaux rigoureux ;
L'indocile frondeur s'étonner d'être heureux :

Et pour couronner tout, un vœu naïf et tendre,
Que le vers ne dit point, que l'ame doit entendre;
Ce vœu qu'un bon monarque avoit jadis formé,
S'accomplit sous le toît du laboureur charmé.
Digne sang de HENRI, *puis-je te méconnoître?*
Que dis-je, il vit encor et *Sully* va renaître.

Le citoyen *le Brun* a fait aussi une *ode sur l'anniversaire du* 10 *août* 1792 (et non, comme on vous l'a mandé, sur celui du 2 septembre). En voici une strophe :

Le peuple a vengé son injure!
Le peuple a reconquis ses droits!
Les seuls rébelles sont les Rois :
Banissons leur race parjure.
Eh! que peuvent les vains efforts
Des traîtres vomis sur nos bords?
Que vent leur infâme courage?
Des chaînes et la royauté!
Qu'ils combattent pour l'esclavage;
Nous vaincrons pour LA LIBERTÉ.

On prétend que l'*Hymne* du citoyen LE BRUN *à l'Etre - Suprême* étoit une allégorie, très-fine, adressée au *divin* ROBERSPIERRE. Lorsqu'un auteur célèbre a des talens qui se présentent avec une facilité, une souplesse aussi propres aux circonstances, le public a quelque droit d'exiger que sa Muse le prodigue *envers tous, et tout à tous.*

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

L. C. DE BARUEL-BEAUVERT.

P. S. On ne sait pourquoi divers journaux attribuent au citoyen *Buonaparte* le trait du

jeune *du Chambon*, qui tenta de partir avec M. *Blanchart* dans l'aréostat lancé de l'Ecole Militaire en 1784. Seroit-ce pour rappeler que le général Corse de la République Française a mangé le pain du ROI LOUIS XVI, par la protection du comte de MARBEUF, ou pour comparer la doctrine qu'il sème en Italie, au gaz méphitique des ballons, ou bien pour dire que sa gloire s'en ira dans les airs et s'exhalera en fumée, comme ces globes abandonnés aux vents?..... *Ludibria ventis.*

Pasquin et *Marforio* s'égaient à *Rome*, quoique l'ennemi les menace sans péril de s'emparer du *Capitole*, qui n'est défendu cette fois que par des *Oisons :* mais *Pasquin* et *Marforio* ayant été mutilés par des barbares, ne craignent pas une seconde mort. Voici comment ils s'expriment sur le citoyen général BUONAPARTE :

Si dice che i Francesi (On dit que les Français) *Sono tuti ladroni?* (sont tous des brigands)? --- *No*, (non), *ma* (mais) *Buonaparte.* (la plus grande partie.) Les beaux esprits, à *Rome* et à *Paris*, n'osent pas même faire des calembourgs; cependant ils osent rire de ceux des autres, quand la lâcheté, la poltronnerie veut bien le leur permettre. *Citoyens philosophes*, Parisiens et Romains, *canaille*, *sotte espèce*, n'êtes-vous pas au-dessous de toutes les épithètes?

M. *Suard*, qui n'a pas été de l'académie française pour sa traduction de *Robertson*,

en style de gazette, ni pour ses articles de gazettes en style d'académicien ; M. *Suard*, dans son Journal des *Nouvelles Politiques*, *Nationales* et Etranges (où il a l'avantage de faire de l'esprit tous les jours) ; en date du *DEUX SEPTEMBRE*, M. *Suard* avance que mon *Royalisme* peut effrayer le terrorisme du citoyen *Louvet*, et forcer *la Sentinelle* à tirer sur moi son escopette !.... Je rends grace à M. *Suard*, mais qu'il se rassure : je ne redoute rien, pas même les poignards de l'hypocrisie, fussent-ils dans ses mains.

La Lettre suivante paroîtra dix jours après la date de celle-ci ; et ainsi de suite. Cet Ouvrage périodique sera ordinairement composé de seize pages in-8°. *: il se trouve chez tous les Libraires qui vendent des nouveautés.*

On s'abonne, moyennant 6 *livres pour trois mois, chez* M. MARET, *Libraire, Cour des Fontaines, au ci-devant Palais-Royal, à* Paris, *et dans les départemens, chez tous les Directeurs des postes. Les réclamations seront adressées au citoyen* Dumolin, *rue du Petit-Vaugirard, n°.* 169, *observant aussi d'affranchir le port des lettres, afin qu'elles soient retirées de la poste.*

DE L'IMPRIMERIE DE L'AUTEUR.

QUATRIÈME LETTRE

A UN RENTIER,

Sur la différence et les rapports de la France en 1788, *avec la France en* 1796; *sur les contradictions d'un Législateur moderne, aussi Philosophe que le* Grand-Prêtre SIÈYES; *sur le Duc d'*Orléans *et les prétentions de son parti; sur l'éloge* historique et funèbre de LOUIS XVI; *sur le* Rapport de M. de MONTYON *à* SA MAJESTÉ LOUIS XVIII; *sur quelques nouvelles politiques et sur le* Bref du PAPE, *qui nous est transmis par les Bureaux du Directoire: avis au* Censeur: *annonce singulière, etc.*

Prix 15 sols.

Par L. C. de BARRUEL-BEAUVERT.

A PARIS,

Chez { MARET, Libraire, Cour des Fontaines, au ci-devant Palais-Royal, DESENNE, PETIT, LECLERC, Mlle DURAND, etc.

1796. (Style de l'Europe).

Sommaire des Lettres précédentes.

La première renferme une analyse de quelques Numéros du Journal de M. *Clément*; des apperçus sur plusieurs Ouvrages nouveaux; des portraits piquants, entr'autres celui de *Champfort*: On y trouve aussi la défense des infortunés, victimes de l'arbitraire ou de haine des hommes puissans; le rappel aux principes des Magistrats qui les violent; le redressement des torts de l'autorité, et *Fréron* battu par *Isnard* son confrère. (voyez le n.° 1025 du *Courier Républicain*).

La seconde revèle les secrets des *Hauts Francs-Maçons*, des *Initiés*, des *Illuminés*; quelques-uns de leurs rites, semblables aux Mystères d'*Isis*, leur serment horrible, l'identité de leurs principes avec ceux du Duc d'*Orléans* et autres Chefs des *Jacobins*. Cette lettre contient encore des développemens sur les Fêtes publiques que donnaient les Grecs, les Romains, et un trait contre les Fêtes trop mesquines, trop répétées et trop ridicules de la *République française*, manquant de toute autre chose plus nécessaire que *nos Fêtes*.

La troisième entretient d'abord son Lecteur de l'anniversaire des massacres qui eurent lieu dans les prisons les premiers jours de Septembre 1792; vers l'époque où l'armée du Roi de Prusse, qui s'avançait sans obstacle, pour ainsi dire, jusqu'à *Paris*, fit sa retraite d'après ce que lui écrivit le Roi LOUIS XVI, sous les ordres de la *Convention*, et la dictée du monstrueux *Pétion*. Cette lettre qui contient quelques autres détails intéressants, est terminée par une opposition frappante de vers admirables sur le Roi, (lorsqu'après avoir réformé sa Maison, il assemble les *Notables* de son Royaume, pour s'entourer de leurs conseils et soulager son Peuple); avec des vers du même Poëte (*Lebrun*) aux désorganisateurs, voleurs et assassins de l'Etat.

LETTRE IV

A un Rentier.

» Cet ouvrage est fait par un homme dont la conscience » n'a point encore fléchi devant les évènemens, et » qui persuadé que la loi ne peut rien sur les opi- » nions lui obéit, comme Citoyen, mais ne recon- » naît pour juge de sa façon de penser que l'expé- » périence et la postérité ». (*Gazette française*, *du Septidi* 17 *Fructidor*, *an* 4. ou Samedi 5 Sep. 1796).

Au Château de *Creuset*, le 14 Septembre 1796.

Je vais, Monsieur, vous donner le tableau comparatif de la France en 1788, avec la France en 1796, et j'espère que vous me pardonneriez l'amour-propre de l'enthousiasme, si je me permettais, comme le *Corrège*, de m'écrier : *Et moi aussi je suis Peintre !* Mais je ne prétends pas louer mes caricatures ; j'aime mieux que vous les jugiez.

En 1788.	En 1796.
Un Roi !	Cinq Directeurs.
Une Reine !	Cinq Directrices.
Une famille royale !. . . .	Cinq familles de Directeurs.
Une Cour !	Cinq Cours.
Une Maison militaire ! . .	Les *Quêteurs* ont la garde des *Préteurs*.
Un Grand Conseil ! . . .	Conseil des 500.
Un Conseil privé !	Conseil de 250.
Des Parlemens !	Des Tribunaux qui se réunissent dans quelques circonstances. Tribunaux civils ; Tribunaux militaires ; Cour de cassation, etc., etc.

En 1788.	En 1796.
Un Chancelier !.	Un Ministre de la *Justice.*
Un Ministre de l'Intérieur !	*Idem.*
Un Ministre de la Guerre !	*Idem.*
Un Ministre de la Marine !	*Idem.*
Un Ministre des affaires étrangères !	Un Ministre des affaires étranges.
Un Lieutenant de Police !	Un Ministre de police.
Des Commissaires de Police !	*Idem.*
Des Espions et des *Mouchards !*	*Idem*, et au centuple.
Police très-exacte, même pendant la nuit !	Police qui veut et ne peut réprimer les assassinats, même pendant le jour.
Une Bastille !	Plus de 44 mille Bastilles.
Lettres-de-cachet, une ou deux par an !	Mandats-d'arrêts ; nombre incalculable, indéfini.
Trente Intendans de Province !	88 Administrations de Départemens.
Des Gouverneurs et des Commandans !	Des *Proconsuls*, Commandans temporaires et Commissaires du Pouvoir exécutif.
Des Intendans de Commerce, mines, etc. ! .	Des intendans de Commerce, Arts, Mines, etc.
Des Académies !	Des Institut national, des Lycée, des Musée, des Gymnase, etc.
Une Religion dominante !	Plus de Religion d'aucune espèce.
Eglises riches en argenterie !	Eglises entièrement dépouillées.
Abondance de numéraire !	Numéraire exporté, enfoui, disparu.
26 millions de Français ! .	19 millions de Français.

En 1788.	En 1796.
Milices et Miliciens tirés au sort	Réquisitions et *Volontaires* marchans liés et garrottés.
Peuple ne manquant jamais des choses de première nécessité !	Peuple dans la détresse et dans la misère.
Abondance de pain dans tous les tems !	Sous la Convention nationale, dont les deux tiers font encore des loix, chaque particulier réduit à deux onces de pain.
Droits d'entrées, des gabelles, des dîmes ! .	Le vin, le sel plus chers du double ; et sur le marché des sous-additionels ! mais point de barrières afin de percevoir les impôts indirects.
Quelques impôts nécessaires !	Des impôts sans fin, sans cesse, et sans autre motif apparent que la ruine universelle.
Des Maîtrisses une fois payées !	Des Patentes qui se renouvellent tous les ans.
Effets publics en crédit ! .	Mandats et Assignats sans valeur.
Rentes dont le paiement était quelquefois un peu en retard, mais toujours acquitté avec une valeur réelle !	Rentes payées avec un papier monnoie qui n'offre d'autre confiance que la méfiance, et d'autres sûreté que la nullité.
56 millions de déficit ! . .	Plus 50 millards de *déficit*.
Liberté sous le nom d'*Esclavage !*	Esclavage sous le nom de *Liberté*.
Respect aux personnes et aux propriétés !	Brigandages exercés envers les personnes et les propriétés.
Tous les hommes sous l'obéissance légitime des loix !	Les loix violées sans cesse par les *Législateurs* eux-mêmes, et, à leur exemple, par leurs employés.
Subordination, bon ordre !	Indiscipline, anarchie.
Propriétaires tranquilles !	Propriétaires persécutés.
Riches devenus misérables !	Mandiants enrichis.

En 1788.	En 1796.
Emplois occupés, en général, par des hommes bien famés, instruits et pleins d'éducation !	Emplois occupés, en général, par des hommes diffamés, ignorants et impudents.
Protection accordée à la vertu et aux talens ! . .	Protection aux voleurs et aux assassins.
Echafaud pour le crime !	Amnistie pour le crime; échafaud pour la vertu.
Les antiques Fleurs-de-lys, symbole de l'honneur, gravées dans le cœur des Français qui occupaient même des emplois subalternes !	Les antiques Fleurs-de-lys, en signe d'opprobre et d'avilissement, empreintes sur l'épaule des Citoyens qui se sont le plus distingués dans l'établissement du *Gouvernement provisoire*.

Je vous ai fait part dans mon avant dernière lettre, Monsieur, de l'opposition qu'on trouve entre le même homme, philosophe du matin et philosophe du soir. Voici du *Condorcet*, dans sa vie de *Voltaire*, édition in-8.° page 132 : » C'est avec juste raison que *Voltaire* préférait un seul maître à plusieurs, » un Souverain dont on ne peut craindre que » les préjugés à une troupe de despotes, » dont les préjugés sont encore plus dangereux, mais dont on doit craindre de plus » les intérêts et les petites passions, et qui » plus redoutables aux hommes ordinaires, » le sont sur-tout à ceux dont les lumières les » effrayent, et dont la gloire les irrite. Il disait : *J'ai les reins peu flexibles ; je consens* » *à faire une révérence, mais cent de suite* » *me fatiguent* «.

Condorcet, comme l'observe M. Quén...,

Avocat au Parlement de *Paris*, avait été lié aux Economistes par *Turgot*, aux Encyclopédistes par d'*Alembert*, aux Matérialistes par *Diderot*; et il était résulté pour lui, des differens chocs de tant de sectes, ces germes *malheureux* de Républicanisme, qu'il se plut à propager dans une foule de brochures, sans nom d'Auteur, jusqu'au jour où porté par la cabale des Jacobins à la Législature, il fut à même de combattre plus sérieusement la Royauté. Il le fit adroitement, mais sans chaleur; car il était froid, contemplatif, et il n'avait pas ce que son Collègue *Danton* appellait l'*audace de la Tribune*.

Avant de s'empoisonner, ou de mourir de faim, caché dans un réduit obscur, et dans les environs de *Paris*, il gémissait sur les maux auxquels il avoit contribué, et qu'il ne croyoit pas incurables. Cependant il dit à M. Diannyère, associé de l'Institut national, qui a écrit sur la vie et les ouvrages de cet Académicien : *Personne, mon ami, n'est sûr de vivre en France, six mois.*

L'Abbé *Raynal*, plus conséquent que M. de *Condorcet*, s'est publiquement rétracté de ses erreurs philosophiques, et l'on ne doit point attribuer sa rétractation à la faiblesse qui suit ordinairement une longue vie! L'Abbé *Raynal* n'a jamais été plus fort, plus véhément, plus éloquent que dans sa rétractation. Je l'ai connu en 1793, et je ne crois pas qu'il existât de meilleur *converti*. Que j'aime le précepte de l'évangile! *heureux ceux qui ayant péché, s'en repentent et*

ne craignent pas d'avouer leur égarement!.. L'Abbé LAMOURETTE, *Evêque constitutionnel de* LYON, avant de périr sur l'échafaud, s'avoua indigne du Siège qu'il avait accepté de la main de ceux qui n'avaient aucun droit de lui accorder cet honneur. M. de *la Harpe*, l'un des flambeaux de notre littérature, s'accuse et se repent d'avoir contribué à la propagation des principes mortiférés du *philosophisme*. Je ne doute pas que *Mabli*, *Buffon*, *Voltaire* et *J. J. Rousseau*, dont les Républicains s'étayent si maladroitement, n'eussent été immolés pour avoir voulu s'opposer aux progrès de notre révolution, qui n'a pas besoin d'épithètes.

Mais remarquez, je vous prie, Monsieur, ce que sont devenus les principaux acteurs de notre drame *comi-tragique*, excepté l'ex-Avocat *Target!* ils sont tous morts misérablement, ignominieusement, ou ils traînent dans l'opprobre une vie pleine de taches, qui leur est à charge, et qui n'est pas moins odieuse à toutes les Nations.

Le duc d'*Orléans* a perdu sa tête, rouge de débauches et de crimes, sous le fer des bourreaux qu'il avoit lui-même formés. Son dangéreux ami *Laclos* existe! mais que fait-il? où est-il? son défenseur (le *blanchisseur* CHABROUD), que médite-t-il? L'Abbé *Sieyès* se cache dans le sein du corps législatif. Le Marquis de la Fayette est relegué dans le fond d'une prison. Le philosophe *Bailly* a été juridiquement assassiné. Le Banquier *Necker* est enterré dans sa baronnie de *Copet*, d'où il n'ose plus sortir. Le Duc de la *Rochefoucault*, le Comte de *Clermont-*

Tonnerre, *Clootz* (avanturier Prussien), *Lukner*, étranger imbécile; *Miazinski*, Polonais; *Beauharnais*, le danseur; *Custine*, *Ferrière*, *Flers*; les *Mirabeau*, *Pétion*, *Chabot*, *Manuel*, *Marat*, *Danton*, *Camille Desmoulins*, *Reberspierre*, *Lajouski*, etc.? Philosophes aveugles, Généraux sans honneur, Législateurs sans expérience, orateurs sans sensibilité, écrivains sans bonne-foi, vous tous qui avez fondé le *Gouvernement provisoire et révolutionnaire!* qu'êtes-vous devenus? Que deviendront les monumens barbares que vous avez érigés en carton, en bois ou en plâtre, à la place des monumens de marbre et de bronze que vous avez brisés? De tous vos ouvrages vos noms seuls passeront à la postérité: nos descendans les placeront à côté de ceux d'*Erostrate*, de *Thersite*, de *Zoïle*, et quelques-uns peut-être, à côté de ceux de *Buziris* et de *Caligula*.

Votre irréligion, comme un dissolvant, a détruit tous les Cultes! misérables qui confondites l'homme avec la brute, dévastateurs impies qui n'espériez trouver le pardon de vos crimes que dans des sacrilèges, plutôt que de me prêter lâchement à votre infâme doctrine, oui, je préférerais mille fois, comme Socrate, avant de boire la ciguë, faire un sacrifice à *Esculape* et croire à *Jupiter*, à *Pluton*, à *Neptune*, si je ne connoissais ma Religion, celle de Jésus-Christ.

A propos de philosophisme et d'impiété, un Journal, Monsieur, dont quelques rédacteurs sont *Feuillans* (les anciens et les rivaux des Jacobins), annonce que le fils aîné de l'abominable Duc d'Orléans, ce Prince, l'écolier,

le disciple de Madame de *Genlis*, dont les excès du vice et de l'hypocrisie sont impérissables ; ce Prince, que son ancien Gouverneur hermaphrodite préconise dans une lettre pleine d'astuce, de fourberie, et qu'on débite gratuitement avec profusion dans les Départemens, l'ami du FIDELLE DUMOURIEZ, partisan déhonté, qui l'a fait émigrer avec les millions de l'armée du Nord ; le Journal *Feuillant*, d'autres Journaux de cette timide faction annoncent que le *jeune proscrit* (l'émigré d'*Orléans*), a vécu *du produit des Mathématiques* et de la morale qu'il enseignoit en Suisse, et sans être connu !.... Le pauvre homme ! Rien n'est aussi *intéressant*. Ces Journalistes assûrent, en outre, que M. le duc d'*Orléans* est obscurément dans une petite ville de *Holstein*, *sur les bords du Sund* ; (ici les citoyens Journalistes ont perdu la carte : le Sund est à plus de cinquante lieues du Holstein), et c'est près de *Hambourg* que leur *doux maître* habite. Ils le peignent de la manière la plus *touchante* ! Mais ni leurs articles mielleux, ni les lettres de la citoyenne de *Genlis*, ni les rubans de l'ancienne livrée d'*Orléans*, dont ils se parent dans les pays étrangers, ni les drapeaux de mouchoirs sales, et des linges blancs des membres des *comités révolutionnaires*, ni les cocardes blanches que les *septembriseurs* ont disséminées dans les boues de *Paris* ; aucune manœuvre, dirigée par les jacobins et les Orléanistes du dedans et du dehors ; les espérances de *Dumouriez*, du Marquis de la *Fayette*, des Comtes de *Valence* et de *Dillon*, de l'Evêque d'*Autun*, tous leurs

artifices seront vains ; et ma plume devenant dure comme le diamant, mon encre étant corrosive comme l'eau forte, mes tablettes solides comme l'airain, déjoueront les complots de ces infâmes conjurés.

Les feuilles de leur parti redoublent de zèle pour les servir ; heureusement la lâcheté corrompt tous leurs projets. Un *Censeur*, qui ne me paraît pas *royal* mais loyal, (j'aime à le croire), s'imagine que c'est peine perdue de consacrer ses veilles au repos de son pays, de réclamer sans cesse les droits violés de l'humanité, de combattre de toutes ses forces les brigands, qui prenant les opinions pour des crimes, voudraient faire une hécatombe des prêtres et des royalistes !... Mais que le *Censeur* se rassûre ; les ingrats et les scélérats politiques sont les Jacobins oppresseurs : je n'en connais pas d'autres. Des hommes qui ont le sentiment intime du vrai courage et de la force, sont toujours bons, toujours généreux : la bonté, la générosité ne sont-ils pas leur apanage ? où existent donc ces vertus ? Ah ! cherchez-les dans le cœur de ceux qui, ayant des droits si puissans à leur exercice, les ont en vain et pendant si long-tems réclamées....

Je demande au *Censeur* la permission de me citer pour exemple. Je me trouve il y a quelque tems dans une société, où les affaires politiques deviennent l'objet de la conversation. On parlait de la paix avec la *Vendée*, de l'amnistie accordée à ceux qui avoient déposé leurs armes, et qui, pleins de confiance en la foi et la sincérité des articles

signés, étoient rentrés dans leurs foyers; du malheureux *Cormatin*, qu'on ne peut plus attaquer comme officier supérieur des *chouans*, et qui malgré cela est détenu dans un cachot humide et mal-sain, et d'où le Ministre de la *justice* (MERLIN), ne prétend le faire sortir que pour être jugé et condamné, sous prétexte d'émigration!... Tout le monde s'apitoyait sur le sort de cet infortuné; tout le monde accusait l'iniquité du *citoyen Merlin*. Je m'exprimai comme les autres. Un homme que je n'avais pas d'abord observé, prend la parole, s'adresse à moi, et me dit: « Si les émigrés venaient » à rentrer, Monsieur, vous seriez persé» cuté pour n'avoir pas émigré; ils ne fe» raient grace à aucun ancien militaire resté » en France, sous la domination des *révoltés*. » Je tiens ce fait d'un jeune officier de l'ar» mée de M. le Prince de *Condé*. » Je suis persuadé, Monsieur, lui répondis je, qu'un *jeune officier* vous a tenu le propos que vous lui attribuez; mais un jeune sous-lieutenant d'infanterie, qui n'est rien dans le conseil des puissances combinées, qui ne sait rien de ce qui s'y passe, qui n'exécute rien de son chef, n'est pas une grande autorité pour moi. Je vous avoue que je m'inquiète fort peu de cette *rodomontade*, et voici mes raisons. Ma femme et moi nous avions de la fortune, avant la révolution, nous étions dans une grande aisance, nous avions la faculté de rendre des services, nous faisions des heureux! On a commencé par incendier nos possessions en Amérique; on s'est emparé de celles qui nous restoient

en France ; injustement porté, par des personnages comblés de mes bienfaits, sur la liste de proscription et de mort qu'on nomme *liste des émigrés*, je me suis vu dépouillé de tout ce qui m'appartient légitimement. Quoique je n'aie pas émigré, j'ai été pillé sous les scellés, hors des scellés ; ma famille entière ruinée, incarcérée ; mon père mort, des suites de son affreuse détention ; obligé moi-même de fuir de commune en commune, de vivre du produit de quelques bijoux sauvés du naufrage ; telle a été, telle est peut-être encore ma position !.... Je ne recourrai point à la bourse de mes amis, ils sont presque tous réduits à la même infortune ; et je sais que les Jacobins seuls trouvent des ressources. Je m'attends donc à effrayer plutôt les personnes qui pensent comme moi, qu'à être secouru par elles ; mais je tacherai de gagner honorablement ma vie, et je n'aurai jamais honte des moyens que j'emploirai. J'écrirai : je ferai une sorte de *journal d'opposition* ; je penserai tout haut, quelque danger qu'il y ait encore..... Abreuvé d'amertumes et d'infortunes, que puis-je craindre ?... Rien.

A peine échappé à la série de *Mandats-d'arrets*, qui pouvaient m'être plus funestes que l'ancienne Bastille, que voulez-vous que j'entreprenne? que voulez-vous que je tente, jusque à ce que je sois rentré en possession des débris de ma fortune?.. Pensez-vous que l'étourderie d'un Officier subalterne, inconséquent, qui vous a fait sa confidence, à table d'hôte, en pays étranger, doive beaucoup me tourmenter? Non. J'obéis à la loi ; je me sou-

mets aux Autorités que je n'aime point; je suis tranquille : c'est tout ce qu'on a lieu d'exiger de mon caractère et d'en espérer maintenant.

Il est bon de vous avertir, Monsieur, que je m'informai de l'homme qui avait été cause de ma sortie : à son propos je le crus *Jacobin!* j'appris, sans étonnement, qu'il était banquier *Génevois*, et qu'il avait acquis des sommes immense par les sources impures et les canaux infects de l'agiotage. Ce qui me confirma dans l'opinion que les étrangers, réfugiés en France, avaient non seulement coopéré à renverser les fortunes publiques et particulières, mais que, se trouvant bien dans le désordre, ces étrangers avaient un intérêt puissant à désunir les honnêtes gens, quelque lieu qu'ils habitent.

D'après cela, j'invite le *Censeur* à ne pas s'attendre à des haines, à des persécutions, si un nouvel ordre de choses, (auquel il ne nous est pas permis de contribuer) venait par hazard à s'établir. Qu'il prenne la peine de lire *le Batave*, en date du 19 *Fructidor* ou 5 Septembre, et qu'après avoir interrogé sa conscience il examine si le sentiment qui l'oblige d'écrire n'est pas plus raproché de celui de M. *Richer-Sérizy*, et de l'auteur des *Annales de la religion*, (dans son n.° 18), que des journaux de *Babœuf*, *Lebois*, *Louvet* et même du *Batave*. — Quoique puisse dire à ce sujet le *Censeur*, certainement je ne confondrai jamais le Citoyen *Gallais* avec les brigands et les coupe-jarrets; certainement personne ne s'avisera de le ranger parmi les monstres qui ont préché le meurtre ou bien assassiné; pas même le *jeune Officier*, qui suivant le ban-

quier Genevois et les Jacobins, ses bons amis, prétend *qu'il faut régner dans des déserts, et dans des fleuves de sang!!!* Cet empire n'est digne que des *illustres* fils des *feuillans*, les fondateurs du *gouvernement provisoire et révolutionnaire.*

Vous entretenir plus long-tems de cette matière, ce seroit y mettre, Monsieur, une importance qu'elle ne mérite pas. L'opinion des vrais partisans de la paix et de l'ordre est bien établie sur ses ennemis. Les Feuillans, ou les ORLÉANISTES, sont pusillanimes et lâches; les jacobins, ou les CANNIBALES, sont féroces et cruels; ils sont forts de notre commune faiblesse et de leur particulière atrocité. Orléanistes, voilà le point de contact avec les Feuillans; Anarchistes, voilà le point de divergence; mais on est convenu d'appeller tout cela *politique!* Je ne vois point à quoi elle nous conduira.

Puisque nous en sommes à la Politique, Monsieur, je vais me ramener au *Rapport fait à sa Majesté* LOUIS XVIII, par M. de *Montyon*, Conseiller d'état et Chancelier de son Altesse Royale MONSIEUR. Je ne saurais vous présenter des idées plus nettes sur cet ouvrage que celles d'un de nos écrivains, qui n'est ni *Gentilhomme* ni *Officier*, mais qui n'est pas moins estimable. Il s'est élevé entre M. de *Calonne* et M. de *Montyon* un différend, dont les journalistes Anglais et Français ont à la fois rendu un compte infidèle et tiré une fausse conséquence. L'importance du sujet de la querelle, le caractère des deux adversaires, la nécessité de ne fournir que des matériaux fidèles à l'Histoire de

nos troubles, tout exige qu'on rétablisse la vérité : On va la dire en peu de mots, et en entier, sans acception de personnes et de partis.

» En convenant d'abord de l'influence qu'à eue M. de *Calonne* sur les destinées de la France et qu'il a voulu avoir sur celle de l'Europe, en confessant que la beauté de son génie, l'éclat de son style, la facilité de son travail, l'étendue de ses connaissances enfont un personnage considérable, il faut, d'un autre côté, avouer que la versatilité de ses principes affaiblit beaucoup le crédit que devraient lui confier tant et de si puissans titres. ».

» Appellé par feu Louis XVI à l'administration des finances, M. de *Calonne* non-seulement fit profession ouverte, pendant tout le cours de son ministère, d'admirer, de louer la constitution du Royaume; (et il se serait bien gardé de lever le plus léger doute sur cette Constitution), mais dans *l'Assemblée des Notables* il fonda sur cette même Constitution des prétentions fiscales, qui furent trouvées exhorbitantes, et par cette raison rejettées ».

» M. de Calonne tombe ensuite en disgrace; il est dépouillé de l'ordre du Saint Esprit que tous les Ministres disgraciés avaient conservé; il fuit en Angleterre, par la crainte que lui inspire l'accusation qui s'élève contre lui, d'avoir pendant son ministère fait des dépenses considérables, sans l'approbation et même à l'insçu du Roi : à cette époque, il apprend qu'on parle de convoquer les *Etats-Généraux* et qu'un moyen infaillible pour y être admis, c'est

c'est de professer des principes révolutionnaires. Alors il publie une lettre à Louis XVI, dans la quelle il avance que la France n'a point de Constitution ».

» La révolution s'étant opérée, M. de *Calonne*, avant de passer à la cour de *Turin*, d'où il se propose avec le lévier du génie de remuer toutes les puissances de l'Europe, publie son écrit de l'état de la France, présent et à venir, et dans cet écrit il en revient à sa profession de foi sur l'existence et la beauté de la Constitution politique de la France ».

» Déchu de ses espérances, privé de tout crédit auprès des diverses cours, qu'il avait cru pouvoir diriger à son gré, rentré dans une humble nullité, dont son caractère ne s'accomodait point, il change encore une fois d'opinion et de langage. Il fait un livre pour prouver que la France n'avait pas de constitution, et prodigue des injures à quiconque croira et dira le contraire. De sorte que la France a une constitution quand M. de *Calonne* est en faveur, et qu'elle n'en a point quand il est en disgrace ».

» Ce seul exposé, qu'on ne saurait révoquer en doute, puisqu'il a pour base des écrits qui sont entre les mains de tout le monde, suffirait pour indiquer le dégré de confiance que mérite le dernier ouvrage de M. de *Calonne* intitulé : *Tableau de l'Europe*. Ouvrage d'ailleurs écrit avec humeur, sans logique, sans décence ; d'un style hérissé de ridicules antithèses, et où, au lieu de la gravité qui devrait-être le caractère d'un ancien ministre, on trouve la légèreté, l'enjouement, et jus-

qu'aux bouffonneries des écrivains qui prennent *Voltaire* pour modèle ».

» M. de *Montyon* a publié à *Londres*, sous le titre de *Rapport fait à sa Majesté* LOUIS XVIII, une réfutation du Tableau de l'Europe. Cette réfutation et lumineuse, forte de logique, riche d'érudition : c'est l'ouvrage non d'un Rhéteur, mais d'un véritable homme d'état : il est seulement à regretter que l'auteur ne se soit pas plus souvent mis à la portée du commun des lecteurs. Ceux des journalistes qui ont avancé que le rapport fait à LOUIS XVIII était écrit avec beaucoup d'aigreur, ne l'ont certainement pas lu ; car M. de *Montyon* en a banni toute personnalité. Constamment renfermé dans l'état de la question, il parle sans cesse de principes et jamais des hommes : c'est un modèle de critique, surtout dans ce siècle où l'on prend trop souvent des injures pour des raisons, et où l'on voit un ennemi par tout où l'on rencontre un contradicteur ».

M. de *Calonne* prétend que la France n'avait pas de Constisution (quoiqu'elle existât dans le régime monarchique, qui se maintenait depuis quatorze siècles; quoique les Capitulaires de *Charlemagne* qu'on assurait n'avoir jamais été écrites, subsistassent par le fait). M. de *Montyon* en essayant de prouver que la France avait une Constitution, et il aurait pu ce semble le prouver d'un seul mot, comme ce philosophe à qui l'on niait le mouvement, et qui, pour toute réponse, se mit à marcher : la Constitution marchait aussi. M. de *Montyon* donne, en apparence, des armes à ses adversaires, en disant que la Cons-

titution avait reçu des atteintes mortelles de la puissance Royale ! et l'on infère de là que c'est comme s'il n'y avait pas de Constitution. La belle conséquence ! parce que je ne me sers pas habituellement de ma main gauche, c'est comme si je n'en avais point ? c'est une raison pour que mon enfant ne soit *ambidextre ?* Quelle logique ! quelle manière de poser une question et de la resoudre, en se jettant dans le labyrinthe du paradoxe !.... « Mais laissons, ajoute l'auteur de l'analyse, le fond de ces deux ouvrages, qui pourront servir à éclaircir différens passages de l'Histoire ancienne de la France, et cherchons les motifs qui ont pu décider leurs auteurs à adopter l'un ou l'autre des deux systêmes, et surtout à donner à leur opinion respective la plus grande publicité. Car il ne faut pas s'y tromper, un rapport fait à LOUIS XVIII ne parviendrait pas à sa véritable adresse, s'il ne passait par les mains des Français, à qui l'on suppose, par leurs lumières, quelque crédit sur l'opinion publique. C'est pour eux qu'écrit aussi M. de *Monjon.* ».

» Lorsque les Princes de la maison de *Bourbon* croyaient triompher par les secours de l'alliance (qu'on nomme improprement *coalition*), constamment trompés par elle, M. *d'Antraigues* fesait paraître un ouvrage intitulé : Point d'accomodement. Maintenant (que *le Roi d'Espagne* s'est détaché de cette alliance défensive ; que le Roi de Prusse, avant de s'y réunir, veut encore envahir quelques villes, quelques provinces à la convenance de son ambition, maintenant que les succés portent nos armées..... je ne sais

où); on se prêterait peut-être à des accommodemens dont nous avons aussi grand besoin que les ennemis de la France. Nous ajouterons, et nous le croyons fermement, que tous les ouvrages qu'on imprime afin de préparer ces arrangemens, viennent trop tard pour séduire. Les Royalistes de l'intérieur sont las d'espoir toujours frustré : ils mettent leur tranquillité au premier rang des biens qu'ils desirent.

» M. de *Calonne* en annonçant que la France monarchique n'avait pas de Constitution, prouve invinciblement qu'il lui en faut une, et conclut que dans celle qu'il est instant de lui donner, il serait nécessaire de *concilier tous les intérêts* (quand il n'y aura plus de passions sans doute), et d'assûrer la liberté publique «.

»M. de *Montyon*, en affirmant que la France avait une Constitution monarchique, conclut de même à la nécessité de concilier tous les partis, d'assûrer la liberté publique, en rétablissant toutes les loix qui lui sont favorables, en anéantissant toutes celles qui lui sont contraires; et sur-tout en suppléant par de bonnes lois nouvelles, à ce que la franche ignorance de nos ayeux n'avoit pas su prévoir «.

» Qui ne croirait que MM. de *Calonne* et de *Montyon* sont d'accord pour frapper également les esprits, et les réunir auprès d'un Gouvernement mixte? il n'en est rien cependant (1). L'aveu ou le désaveu d'une Constitution *existante* met entre leurs opinions

(1) C'est peut-être ce qu'ils font de mieux.

une différence extrême, et dont voici la conséquence ».

M. de *Calonne* nie jusqu'à l'existence de la *Loi Salique*, et alors, dans la supposition que la France pût redevenir Monarchie, on sent que le parti de M. de *Calonne* ne se croirait lié par aucune loi, dans le choix du Chef à élire, puisque la Loi Salique établissait seule le droit de succession..... (De là toute souveraineté, même celle des égorgeurs, légitime).

M. de *Montyon*, au contraire, en abandonnant à la réforme les loix constitutionnelles, mais soutenant l'existence d'une Constitution dans la force de la loi Salique, laisse à prendre tous les arrangemens possibles, excepté ceux qui favoriseraient l'élection d'un Chef usurpateur.

» Et voilà après sept ans de malheurs et de révolution où en sont encore les Royalistes du dehors ! sans autre force que celle qu'ils pourraient acquérir par l'opinion, ils l'anéantissent eux-mêmes par l'opposition de leurs vues et de leurs projets. Des intriguans adroits et des fripons rusés profitent de cette diversité, pour crier sans cesse au Directoire : *craignez les Royalistes.* Néanmoins les Royalistes qui sont restés en France ne sont pas dangereux. Sans appui, sans liaison, sans argent, toujours trompés, toujours abandonnés, toujours livrés aux bourreaux, par ceux-même qui les mettent en avant, que pourraient-ils sous un Gouvernement qui les surveille, quand les Royalistes émigrés ne peuvent pas parvenir à s'entendre« ?

Au reste, les jugemens que les hommes

impartiaux (s'il en existe) porteront de ces deux Ouvrages, se réduit à ceci : Le livre de M. de *Calonne* est celui d'un politique intriguant : celui de M. de *Montyon* est d'un politique honnête-homme. Le premier *révolutionne*, le second discute. Tous deux (et l'observation est importante) demandent ou promettent plus qu'on ne demandait dans les Cahiers des trois Ordres de l'État, et plus qu'on ne promettait à la convocation des États-généraux (1).

Quant à l'*Eloge historique et funèbre de* Louis XVIe du nom, Roi de France et de Navarre, il porte pour épigraphe les dernières paroles d'*Agegistrate* au Roi *Agis*, son fils, lorsque ce Prince fut arrivé sur la place où les bourreaux lui ôtèrent la vie : *O mon fils ! c'est l'excès de ta piété, de ta douceur, de ton humanité qui t'a perdu et qui nous a perdus avec toi.* Ce volume de 372 pages, en y comprenant le Testament de LOUIS XVI, renferme une grande quantité d'anecdotes, connues et ignorées, sur la jeunesse, l'adolescence et la mort de ce Prince, né le 23 *Auguste* 1754, et décapité le 21 Janvier 1793, sur la place dite autrefois de LOUIS QUINZE, et maintenant de la Révolution. Ce fut le Citoyen *Garat*, le jeune, philosophe et Ministre de la *Justice*, qui vint annoncer à Louis, dans la Tour du Temple, qu'il fallait

(1) De toutes les Editions de l'Ouvrage de M. de Montyon, la plus belle et la plus correcte est celle qui est imprimée chez GUERBART, rue du Colombier, Hôtel du Parc. Ce volume in-8.° de 316 pages, est en caractères de Cicero.

mourir. Avec sa tranquillité ordinaire et la résignation d'un homme qui croit à une autre vie, le Roi entendit la lecture de son arrêt de mort, qui le dépouillait même du nom qui lui avait été transmis par ses ancêtres. Voici les vœux qu'il manifesta par écrit, et par l'organe de son ancien Ministre, M. de *Malesherbes*, devenu malgré sa caducité, l'un de ses *Défenseur officieux*. » Je demande un » délai de trois jours pour me préparer à » paraître en présence de Dieu. — Je de- » mande à voir sans témoin la personne que » j'indiquerai à la Commune. — Je demande » à être délivré de la surveillance perpétuelle » que la Commune exerce depuis quelque » tems auprès de moi. — Je demande à com- » muniquer avec ma famille, librement et » sans témoins. — Je demande qu'elle ait la » liberté de se retirer où bon lui semblera. — Je recommande à la Nation les personnes » qui m'étaient attachées, et dont plusieurs » n'ont, pour subsister, que la pension mo- » dique que je leur fesais; ainsi que les par- » ticuliers qui avaient placé sur moi toute leur » fortune. — La personne que je desire avoir » auprès de moi, est M. de *Fermont* ». C'est, ou c'étoit un digne Prêtre, dont le Roi donna l'adresse, n.° 283, rue du Bacq).

La Convention répondit à la demande d'un délai de trois jours, par un refus, et les Journalistes annoncèrent que le refus de cette légère faveur fut décrété à l'unanimité... Le monstrueux *Hébert* dans la dégoûtante feuille qu'il faisait sous le nom de *Père-Duchesne*, ne put s'empêcher de dire qu'étant, comme Membre de la Commune, présent à la lec-

ture de l'arrêt de mort de LOUIS, il vit-tant d'onction, de dignité, de noblese, de grandeur dans son maintien et dans ses paroles, dans les réclamations de sa famille, d'un confesseur, enfin de tout ce qui pouvait lui être de quelque soulagement à son heure dernière, que des pleurs de rage vinrent mouiller ses yeux (de lui même Hébert); et que voulant retenir ses larmes qui coulaient involontairement, et bien résolu de finir là son ministère, il s'en ouvrit à l'un de ses collègues, qui n'avait guères plus de *fermeté*. Il fit l'aveu très-remarquable qu'il avait admiré dans les regards et dans les manières de LOUIS, (qu'ils appellaient *Capet*, sobriquet d'un de ses ayeux) *quelque chose de visiblement surnaturel à l'homme... Hébert* et son collègue firent décider que ce serait les deux Prêtres constitutionnels et municipaux *Jacques-Roux* et *Pierre-Bernard* qui conduiraient LOUIS à l'échafaud; et l'on sait qu'ils s'acquittèrent de cette fonction avec l'insensibilité des bêtes féroces.

Il n'est pas besoin de vous rappeller ici, Monsieur, que *Cromwel* prêt à succéder au malheureux CHARLES Premier, ne trouvait aucun bourreau qui voulut couper la tête de ce Prince, et que celui qui se résolut à faire cette horrible exécution eut la pudeur de se couvrir le visage d'un masque, afin de dérober l'impression de ses traits. La fenêtre par où sortit CHARLES I pour monter à l'échafaud, l'échafaud lui même, étaient couverts de velours noir. La Cour était en deuil; tout représentait la plus profonde affliction. Un écrivain Anglais à prétendu que cette injuste mort, que

cette scène désastreuse, malgré l'appareil de décence, de cérémonie, de respect, avait déshonnoré sa Nation, et qu'il fallait en déchirer les pages de l'Histoire.

Je n'examinerai pas en ce moment s'il était convenable à l'intérêt de la France d'abolir la Royauté ; mais l'on a remarqué que les uniques juges de Louis XVI furent ses seuls accusateurs. La Royauté avait été déja détruite par l'avilissement de la personne de Sa Majesté, lorsque le Maire *Pétion*, le 20 Juin de l'année précédente, de concert avec Chabot, ex-capucin, et la minorité dominatrice de la Législature, fit affubler du *bonnet rouge* (le signe de ralliement des factieux, et leur plus vil ornement), le chef auguste du Monarque.

La Princesse, sœur de Louis, Madame Elizabeth, aussi belle que vertueuse, demandait aux Commissaires de sa prison qu'il lui fût permis de parcourir les sections de *Paris*, afin d'y réclamer auprès du Peuple la vie de son frère. La Reine, *Marie-Antoinette*, que la jalousie, l'ingratitude, le mensonge et la crédulité, ont si fort calomniée, la Reine, se jettant dans les bras de son admirable et généreux époux, loin de s'abandonner à des plaintes inutiles, à des regrets superflus, offre à Louis les seules consolations que sa grande ame pût goûter. Elle le félicite d'être enfin arrivé au terme de ses douleurs, d'être prêt à recevoir la récompense de si longs sacrifices et de tant de vertus. Le jeune Prince, son fils, pressé tendrement contre le sein de son père, l'arrosait de ses pleurs : la faiblesse de son âge ne lui permettait pas d'i-

miter cette courageuse résignation, qui desséchait hélas ! les larmes brûlantes et toujours prêtes à s'échapper à travers les paupières humides de ses illustres parens. La jeune Princesse, MADAME ROYALE, fut la seule qui ne put soutenir la déchirante idée d'une entrevue qui précédait une séparation éternelle !..... MADAME se précipite aux pieds de LOUIS, elle les arrose des témoignages précieux de ses regrets ; levant les bras au ciel et sa superbe tête, les yeux fixes et mornes, elle y adresse des gémissemens aigus, des sanglots entre coupés;.... mais ses gémissemens pénétrans.... ils retombent sur son cœur, et le ciel reste sourd à la voix de sa plus parfaite image ; la beauté, l'innocence et le sentiment le plus tendre.... Elle ne veut plus écouter des paroles de consolations ! les malheureux ne consolent personne.... MADAME se traîne sur ses genoux ; elle veut éviter à ses magnanimes parents le spectacle déchirant qui se représentait sur son visage ; la Nature trahit ses efforts ; elle tombe la face collée contre terre..... Un long évanouissement suivit ces violens accès de douleur, et cet état d'agonie et de mort, sauva cette jeune Princesse du malheur d'être témoin des adieux, des derniers adieux qui furent faits à son auguste père et qui furent rendus par lui ! ! ! !

Excédé de fatigues depuis huit jours, LOUIS, qui ne se nourrissoit plus que de bouillons, demanda, à une heure et un quart après minuit, à se retirer dans sa chambre et à se mettre au lit, comme si le jour qui l'allait éclairer, à son réveil, eut été un beau jour pour la France ! Vous entrerez chez

moi à cinq heures précises, dit-il à *Cléri*, son valet-de-chambre ; (le seul homme fidèle qu'on ait laissé au service de sa personne royale). *Cléri*, qui avoit feint de s'aller coucher, mais qui n'avait pas quitté la chambre de son maître, à cinq heures sonnées, s'approche de Louis et le réveille. Ah ! ce sommeil n'était pas le sommeil d'un tyran ! Vous qui l'aviez condamné à la mort, en goûtâtes-vous cette nuit un aussi paisible? Après avoir récité ses prières avec cette présence d'esprit, ce recueillement vraiment angélique qu'il avait toujours montré dans de semblables occasions, et principalement la veille, lorsqu'il assistait pour la dernière fois à la célébration du plus saint, du plus auguste mystère de notre religion. *O spectacle admirable ! sur l'autel, un Dieu s'immolant à son amour pour les hommes*, au pied du même autel, un Roi pur comme un Ange, enivré de la volupté que cause la nourriture céleste, se sacrifiant pour le bonheur de ses infidèles et parjures sujets !

A huit heures et demi, le brasseur *Santerre*, commandant de la garde nationale, accompagné de deux municipaux et mauvais prêtres, *Pierre-Bernard* et *Jacques-Roux*, se présentent devant Louis, et lui annoncent qu'il fallait quitter cette prison, (où il gémissait depuis plus de cinq mois)!... Le Roi demande et obtient trois minutes pour parler à son confesseur. Ce court entretien fini, il présente un paquet cacheté au ministre de l'enfer, *Jacques-Roux*, en le priant de vouloir bien le remettre au conseil de la commune. Cette bête féroce

à face humaine, lui répondit en rugissant: je n'ai d'autre mission que celle de vous conduire au supplice. *Ah! sans doute*, répliqua Louis avec douceur, *c'est juste....* Sans revoir sa famille, dont il prévoyait sans doute la destinée, il sort, accompagné de ses bourreaux, et du confesseur qu'il avait eu la liberté de choisir. Ils montent en voiture. Le Roi ne s'occupe point des jacobins qui le suivent pendant qu'on le mène à l'échafaut; il récite dans ses heures les prières des agonisans. Arrivé à la place où était la statue de son ayeul, que l'on a remplacée par une hideuse représentation de la *liberté*, le ministre de la religion observant à Louis qu'il ne manquait plus à ses souffrances que cette conformité avec Jesus-Christ, il se laisse dépouiller de son habit, couper les cheveux, et lier les mains derrière le dos, comme un vil criminel!... Et voilà le descendant de soixante-six Rois, innocent aux yeux des hommes et de Dieu, qui, dans son courage noble et passif, parait *plus grand que sur son trône*, et lorsque son front brillait de l'éclat de sa couronne, au milieu de sa cour.... Il veut parler à ce Peuple immense qui l'environnait: tout Paris, plein de déserteurs, de scélérats de toutes les Nations, et de galériens français, était sous les armes: des canons même étaient braqués sur l'échafaud: la voix du Roi se perd dans le tumulte et le roulement des tambours, commandé par un signal du *général Santerre*.... Le confesseur du Roi lui adressa ces superbes et consolantes paroles: Allez, digne fils de Saint-Louis,

MONTEZ AU CIEL ; JE VAIS VOUS INVOQUER.... Alors *Santerre*, dit-on, cria au chef des exécuteurs : *ne le laisse pas parler.... Fais ton devoir....* Le bourreau obéit,.... il devient.... régicide....

Quelques personnes qui ont recueilli les dernières paroles du Monarque, assûrent qu'il s'écria : *Peuple, je meurs innocent ; je souhaite que mon sang puisse cimenter le bonheur des Français.*

Ainsi mourut Louis, seizième du nom, âgé de 38 ans et 5 mois, moins deux jours. Il étoit doué d'un tempérament robuste et d'une force extraordinaire. Sa taille était d'environ 5 pieds 5 pouces. Sa figure était belle, mais il avait la vue un peu courte, ce qui lui donnait quelquefois un air de dédain. Ce Prince était bon, généreux, économe, aimant sa femme ; (qu'on prétend être la seule qu'il ait connue) ; il adorait ses enfans et son Peuple. Il avait un goût décidé pour la chasse. Il n'a jamais eu de passion, ni fait d'action répréhensible. Il savait parfaitement le latin, l'anglais, l'italien et l'allemand ; il parlait purement sa propre langue, et quelquefois avec élégance. Son testament n'est pas le seul ouvrage qu'il ait fait.... Géomètre, géographe et dessinateur, il levait admirablement un plan de mémoire, et sans faute.

Le Peuple, dans le pays que j'habitais, à quelques lieues de Paris, et à cette fatale époque, prétendait avoir vu, dans la nuit qui suivit le jour de l'exécution de Louis, une étoile très-brillante, très-grande, et surmontée d'une couronne. Tant il est vrai

que les Peuples regardent les Rois comme des êtres auquels la Providence attache un caractère distinctif et sacré !

Dans l'éloge funèbre de Louis XVI, vous trouverez, Monsieur, l'interrogatoire du Roi *pour la forme*, et à la barre de la *Convention nationale*, le 11 décembre 1792 ; le testament de ce Prince, où il recommande si tendrement à son fils ceux qui ont exposé ses jours pour lui, sans qu'il ait osé ni pu les récompenser, etc., etc. Je n'ai plus qu'un trait à ajouter et sur Louis XVI et sur son éloge funèbre, fait par l'excellent auteur de la *Conjuration d'Orléans dévoilée.* C'est qu'il ne faut jamais laisser oublier que l'infâme et lâche Philippe d'Orléans, membre de la Convention, jusqu'au moment où il a lui-même péri sur l'échafaud, vota expressément la mort de son illustre cousin, à la place duquel il vouloit régner, et que son *vote* manifesté hautement, en décidant celui de ses vils agents, entraîna la fin du Roi (qu'il vit périr du haut du garde-meuble), la fin de sa sœur, celle de la Reine, de M. le Dauphin, et les malheurs, peut-être, dont nous sommes continuellement abreuvés, sous l'administration de prétendus Républicains.

Ma lettre est déjà si longue, Monsieur, que je suis obligé de presser les faits. Vous savez que l'on publie un *Bref du Pape*, qui nous est transmis par les Bureaux du Gouvernement et la plupart des Gazettes. Je remarque dans ce *Bref* deux caractères apparents de fausseté. 1.° Il est signé par le Cardinal *Braschius de Honestis*, neveu du Pape, et il n'est signé que par lui. 2.° Il est daté de *Sainte-*

Marie-majeure, à *Rome*, et tout le monde convient que *Sainte-Marie* n'est plus une maison pontificale, depuis que les Papes, prédécesseurs de celui-ci, y ont établi un hôpital.

Des personnes instruites et impartiales s'imaginent que les Citoyens *Buonaparte*, dans le Tyrol, *Jourdan* en Allemagne, également embarrassés, ne sont plus heureux au hasard des combats, et que les mécontents s'apprêtent à recommencer la guerre des *Chouans*. Le *Romancier* trouve dans sa tête et dans sa *Sentine* que les Royalistes, qui n'agissent jamais, et les Jacobins qui s'agitent toujours, sont largement payés par l'Allemagne et l'Angleterre : (et ne croirait-on pas que les pièces de monnoie étrangère circulent abondamment dans Paris et dans toute la France, depuis que les gazettes *familières* répandent que *Pitt-et-Cobourg* ne cessent de séduire les *corruptibles* Royalistes, et de fatiguer inutilement les *incorruptibles* Jacobins) ? Cependant, suivant les mêmes écrivailleurs et le Romancier lui même, les ressources des Puissances combinés sont encore plus épuisées que celles de la France !..... Le Romancier ne peut plus rien prouver, si ce n'est qu'il est fou.

Plein d'une fureur concentrée, filant des conspirations, tramant des crimes, et d'un œil tout troublé recherchant des coupables ;... *Louvet* ne devrait plus sortir de chez lui.

Ce qu'il y a de certain, c'est que dans la nuit du 9 au 10 septembre, (il n'est plus de quantième de mois qui soit vierge), des bandits en uniforme, et réformés, pour faits au

moins d'insubordination ; des anciens soldats et officiers de l'armée révolutionnaire, des membres des comités et tribunaux révolutionnaires, commandés par *Huguet* et *Javogue*, anciens représentans du peuple jacobin, législateurs tachés de sang : de même que celle de *Macbeth*, leur souillure est indélébile ! au nombre d'environ huit cents, ils se sont transportés au camp de Grenelle, qu'ils voulaient entraîner dans leur insurrection ou désarmer. Le ministre de la police, détesté par tous les scélérats, connaissait leurs projets ; mais de crainte qu'on ne l'accusât d'imaginer de son côté des conspirations, il avait pris ses mesures afin que les jacobins ne pussent pas toujours nier le flagrant délit. Plusieurs ont été blessés ou tués par les soldats du camp, qui n'ont pas voulu se laisser assassiner, ni désarmer, ni enivrer ; plusieurs autres ont été arrêtés, et doivent être jugés militairement ; le plus grand nombre s'est sauvé, et médite peut-être encore quelque *gentillesse*, qui ferait imprimer par les *Louvet*, qu'en criant même *vive la constitution de* 1793, les jacobins veulent dire et *entendent :* vive Louis XVIII!!!

Tant que les *Drouet*, *Babœuf* et autres chefs de brigands ne seront pas jugés; tant que les principaux jacobins occuperont des places qui les mettent à même de servir puissamment leur cause, nous aurons encore des conspirations plus sérieuses que *celle des mouchoirs*, la préparation de la dernière; les *patiens* seront encore renfermés et peut être égorgés, comme *conspirateurs des prisons* ; nous passerons, sans cesse d'une révolution à une autre révolution,

lution, et malgré la meilleure police et malgré les meilleures intentions du Gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, etc, etc.

L. C. de Barruel-Beauvert.

P. S. La manière dont les *patriotes* par excellence, *Javogue* et *Huguet*, ont été arrêtés, mérite bien que je vous la rapporte. N'étant plus incertains des revers de l'affaire qu'ils avaient engagée dans le camp de Grenelle et en faveur des Citoyens *Drouet*, *Babœuf*, *Lebois*, etc, ils prennent courageusement la fuite du côté de Vanvres : ils entrent dans la maison d'une pauvre femme, occupée dans son étable, à faire du beurre. Ne voulant pas rester oisifs, ces *Députés* lui dérobent le peu d'argent qu'elle a dans son armoire. Quelques instans après, la pauvre femme rentre, s'apperçoit, par hasard, qu'elle vient d'être volée, elle court chez ses voisins et chez le Juge-de-paix du Canton; elle les fait lever : on fait des perquisitions dans les environs : on trouve les Citoyens Javogue et Huguet armés de poignards, de sabres, de pistolets, et blottis sur une pierre, derrière un mur où ils se croyaient bien cachés !.... *Hic est digittus Dei.*

Un de leurs anciens confrères, les *Solon*, le Citoyen *Cussey*, jadis garçon Chapellier, a été saisi dans le camp. L'on arrête actuellement tous les Membres des *Comités et Tribunaux révolutionnaires* : ont dit qu'ils seront décimés au moins, et fusillés; parce que sans

cette rigoureuse mais nécessaire précaution, il n'existerait bientôt plus de sûreté que pour les assassins et les partisans de l'absurde, de l'impraticable, de la subversive loi agraire.

Le *Javogue* envoyé en mission dans les Départemens, et pendant que *Carrier*, *Maignet*, *Borie*, *Lebon*, etc. fesaient ailleurs le même office, Javogue étoit si cruel, que *Robespierre* fut obligé de lui écrire à peu près en ces termes : » Vous outre-passez les ordres et les arrières-pensées des Comités de *Sûreté générale* et de *Salut public*. Vous ne laisseriez aucun prétexte à la *morale Républicaine*; modérez un peu les fureurs de votre civisme ».

Ayez la complaisance, Monsieur, de corriger dans ma précedente lettre à l'antipénultième ligne de la page 61, *involontaire* (et mettez) religieux *ligne* 25 *de la note*, *à la page* 65. avec *lisez* : d'avec (*page* 71. première *ligne*) : un discours, etc. *écrivez* : cherchant moins à vous envoyer, Monsieur, des transitions que des observations, je vous apprendrai qu'un discours

---

ANNONCE.

Ceux qui auront besoin mais non pas envie d'acheter une Berline, dont la ferrure est superbe et la doublure dévorée par les vers (pendant le très-actif, très-expéditif et très-long gouvernement provisoire et révolutionnaire, pourront s'adresser à Madame *Oger*,

maison entre celle du papetier et l'arbre de la liberté de la rue *Favart*, n.° 427, à *Paris*. Cette voiture, faite pour la ville en 1788, peut servir également à voyager ; et les ressorts sont disposés pour cela. Malgré l'espèce de délabrement où la misère des tems et l'infortune de son maître l'ont réduite, elle est susceptible, avec environ trois cents livres de réparations, de valoir encore mille écus, en numéraire. On desirerait en avoir cent pistoles : mais que les acquerreurs ne se gênent pas ! On invite les cœurs arides et desséchés par l'égoisme, à suivre le mouvement de leur cupidité. C'est ainsi qu'ils doivent établir leur calcul : le maître de cette Voiture paraît ruiné ; ses besoins sont sans cesse renaissants et les moyens de les satisfaire en raison inverse : graces à l'heureux ordre des choses et à notre bonne étoile, nous pourrons, peut-être, en nous entendant avec quelques agioteurs, troquer un quarteron de pain contre cette Berline ! ! !

La lettre suivante paraîtra dix jours après la date de celle-ci ; et ainsi de suite. Cet Ouvrage périodique sera ordinairement composé de 16 *pages* in-8.° ; *Il se trouve chez* M.lle Durand, MM. Maret, Desenne, Petit *et autres Libraires Marchands de nouveautés, au ci-devant Palais-Royal, à Paris.*

On s'abonne moyennant 6 *livres pour trois*

mois, chez M. MARET, *et dans les Départemens, chez tous les Directeurs de postes. Les réclamations seront uniquement adressées au Citoyen* DUMOULIN, *n.° 169, rue du Petit-Vaugirard, à Paris. L'on observera d'affranchir le port des lettres et de l'argent. Cette clause est de justice et de rigueur.*

DE L'IMPRIMERIE DE L'AUTEUR.

CINQUIÈME LETTRE
A UN RENTIER,

Sur la Fête de l'anniversaire de la République; sur la Commission militaire qui a jugé quelques Jacobins, voleurs et assassins (parmi lesquels se trouvent des Législateurs *et des* Généraux *révolutionnaires) arrêtés en flagrant-délit. Définition de la* Liberté *et de l'*Egalité. *Quelques détails sur la mort du* ci-devant DAUPHIN. *Quelques nouvelles politiques et littéraires. Tableau affreux. Assassinats prémédités par les furies de la guillotine. Vers sur les massacres qui eurent lieu le* DEUX *Septembre* 1792. TESTAMENT SINGULIER *d'un Général Capucin. Changement de l'Ouvrage périodique intitulé :* LETTRES A UN RENTIER, *en* NOUVEAUX ACTES DES APÔTRES. *Invitation à tous les Lecteurs spirituels et gais, de payer leur contingent d'esprit et de gaité,* franc de port, *à l'adresse indiquée à la fin de cette dernière Lettre,* etc. etc.

Prix 15 sols.

Par L. C. de BARRUEL-BEAUVERT.

A PARIS,

Chez { MARET, DESENNE, PETIT, M.lle DURAND, Libraires, au ci-devant Palais-Royal.

1796. (Style de l'Europe).

» Il y a quelque tems qu'un homme dont le patriotisme est fort suspect, par cela seul qu'il se qualifie » *patriote de* 1789, promit au Public un *Journal d'opposition*. Jamais une pareille entreprise ne sera bien » exécutée par un Jacobin. Ce titre courageux convient » mieux à l'*Accusateur public*, par M. Richer-Sérizy, et aux *Lettres à un Rentier*, par M. de » Barruel-Beauvert ».

(Tablettes, ou Notes politiques, Commerciales et Littéraires, du *quatrième jour complémentaire*, *etc.*) Journal rédigé, dans ce moment, par M. de Toustain.

LETTRE V

A un Rentier.

» Cet ouvrage est fait par un homme dont la conscience » n'a point encore fléchi devant les évènemens, et » qui persuadé que la loi ne peut rien sur les opi- » nions lui obéit, comme Citoyen, mais ne recon- » naît pour juges de sa façon de penser que l'expé- » rience et la postérité ». (*Gazette française, du Septidi 17 Fructidor, an 4.* ou Samedi 5 Sep. 1796).

Au Château de *Creuset*, le 24 Septembre 1796.

CETTE fois, Monsieur, l'on ne se borne pas à faire des courses à pied, à cheval, et de tirer un feu d'artifice. Quoique chaque jour, depuis la Révolution, soit déjà marqué plusieurs fois par des sujets d'*artifice* et de *goût*, l'anniversaire de la formation de la République mérite bien une fête particulière et distinguée!

Le Peuple de Paris a eu, sur le marché des courses à cheval et à pied, une représentation d'un *Apollon* qui n'était pas aussi brillant que le Dieu, auquel on ne croit plus, ni même aussi bien fait que sa statue du *Belvédère*; mais assis sur un char de forme antique (attelé de douze chevaux) et la tête ornée d'une perruque blonde, avec des rayons de papier doré, un costume recherché de l'Opéra; un cortège des quare Saisons; une escorte de filles qu'on nomme les Heures; un cercle à parcourir au bord duquel, comme au Zodiaque, on voit un *Scorpion* qui ne pique pas; une *Ecrévisse* qui ne recule pas; une *Vierge* avec laquelle

on ne folâtre pas; de bons *Poissons* avec lesquels on ferait le plus mauvais repas; un *Lion* fort surpris de se rencontrer auprès d'eux; des *Jumeaux* qui se réunissent et se soutiennent sans danger; un *Verseau* qui n'étancherait pas la plus brûlante soif d'une seule goute d'eau; un *Taureau, son front large est armé* de cornes longues, molles; un *Bélier* dont l'œil triste annonce la bétise; un *Sagitaire* dont les fléches ne font ni bien ni mal; un *Capricorne* qui sert de cachet à ceux qui ont détruit les armoiries; et une *Balance*, dont les bassins sont rarement mis en équilibre, par le ministre de la *Justice-Merlin*. On a fait grace à ce Phœbus des trois quarts du *cercle vicieux*, mais il n'a pas été quitte des chants patriotiques; de la musique; de l'éboulement des emblémes de la Royauté; du fust de la colonne qui supporte l'emblême de la République française; des évolutions militaires et des salves d'artilleries; sur-tout lorsqu'il a passé sous le *Signe de la balance*.

Le Champ-de-*Mars* ressemblait alors aux Champs-Elisées des anciens. La température n'y était pas aussi agréable, mais l'on y voyait des *ombres* de grandeurs, de plaisir, de jouissances, de desirs; des ombres de tout sexe, de tout âge, de tout état et de toutes couleurs; des ombres mélancoliques, assises, debout, fixées, comme par un espèce de charme; et d'autres errantes et fuyantes, par l'ascendant de leur destinée; mais pas une seule ombre heureuse.

Ces dernières fêtes rappellent encore la fin d'un couplet connu au Théâtre :

Ah! il n'est point de fêtes
Quand le cœur n'en est pas!

Elles font aussi ressouvenir que l'homme, au rapport de *Flavius Josephe*, et de beaucoup de commentateurs, savans et *us* et en *os*, fut créé dans le *mois de Septembre*, et que les cataractes du ciel s'ouvrant, formèrent le déluge au mois d'Octobre; le *second mois de l'année* (1).

On prête à Virgile le distique suivant :

Nocte pluit totâ; redeunt spectacula manè.
Divisum imperium cum jove Cæsar habet.

On peut appliquer à la fête du jour celui-ci:

Le matin de la pluie, et le soir des spectacles;
La République et Dieu disputent de miracles.

Le principal objet de cette Fête a été de retracer la fondation rapide du Gouvernement qui eut lieu le 2 Septembre 1792, jour où le soleil arrivant à l'équinoxe d'automne, entre dans le signe de la Balance, et laisse observer que la *Justice* et l'*Egalité* sont aussi en représentation dans les Corps célestes : ce qui peut donner au Citoyen *Dupuis* le sujet d'une allégorie admirable pour la *République universelle*, comme il a si heureusement trouvé celle d'une *Religion universelle*.

Je vais donc, Monsieur, reporter vos idées à l'établissement brusque du Gouvernement *provisoire* de la République, alors sans Républicains, et pendant que Louis XVI existait encore, renfermé dans une tour du Temple, où il était condamné d'avance et non jugé. Mais remontons à la fuite et à l'arrestation du Roi à *Montmédi*; tems auquel commencèrent à percer les premiers germes du ré-

(1) Voyez l'*Histoire Juive*, édition de Lyon, chez *Bruyzel*, en 1723.

publicanisme, que depuis longues années les Collèges exaltaient dans l'esprit de la jeunesse, par le ferment de quelques Auteurs latins, qui devraient être proscrits dans une Monarchie; germes dont le Protestatisme a surtout favorisé le développement. Chaque Membre des assemblées *jacobines*, *feuillantines*, *cordelières* (ayant ainsi usurpé les noms des Couvents où elles vinrent s'établir), présidées souvent par des étrangers corrupteurs, par de vieux écoliers corrompus, par des religionnaires destructeurs de tout ordre social; chaque fonctionnaire public, pris dans l'une de ces trois classes, traitant en sommaire la grande question de *Souveraineté du Peuple*, comme une affaire qui lui était personnelle, prétendit exercer le despotisme en réalité. Un *Avis aux Français* fut publié et lu, pendant deux jours, dans tous les carrefours de Paris. Il portait en substance, que Louis XVI, par sa seule fuite, avait abdiqué la Royauté; et que son abscense, momentanée, graces à la vigilance de M. de *la Fayette* (quoique cette absence pût être attribuée au desir de recouvrer la liberté qui n'existait plus pour le Monarque, depuis la fameuse Séance de l'Assemblée nationale au Jeu de Paume à Versailles), prouvait assez qu'un Roi était inutile, même dangereux, et qu'il ne fallait plus reconnaître dans le *Premier Fonctionnaire public* qu'un individu, que M. *Louis de Bourbon*.

Le Clergé et la Noblesse avaient été détruits par la double représentation du *Tiers*. Le 20 Juin 1792, la Royauté avait été entièrement avilie. Le 10 *Auguste*, de la même année, la Convention avait été indiquée et signifiée au Roi des Thuilleries, à coups de canons,

dirigés contre la garde de sa Personne captive. Et s'il était permis de faire ici un rapprochement, de la fondation de Rome et de celle du nouvel état de Paris, je serais tenté de dire que le ramas de scélérats, réunis de toutes les parties du Royaume et des Pays étrangers, par les soins et les dépenses énormes du Duc d'*Orléans*, ressemblait aux bandits qui, sous les ordres de *Romulus*, vinrent fonder la superbe ville dont la destinée, comme le remarque M. de *Voltaire*, a toujours été de dominer une grande partie du monde, tantôt par la force de ses armes, tantôt par celle de ses opinions. Il est donc en quelque façon du sort des Républiques d'être fondées par des brigands !

La réunion de la Convention s'étant effectuée, mais n'étant pas à demi complette, le 21 Septembre, il ne fut pas difficile, lorsque tout ployait sous le joug de l'arbitraire, et que tant de sang innocent fumait de chaque seuil de porte de maisons considérables, de chaque guichet de prisons, et, presque de chaque pavé, criait vengeance au ciel, il ne fut pas difficile de prononcer l'abolition de la Royauté.

La Convention n'avait plus à craindre Guillaume, Roi de Prusse, qui des plaines de la Champagne, alors dépourvue d'hommes, de munitions, et d'armes, excepté de piques, se serait avancé sur Paris, sans la lettre qui lui fut adressée par Louis XVI qui le conjurait, sous la dictée de *Pétion*, de se retirer s'il ne voulait exposer les jours de son infortunée et Royale famille..... *Mais la paix ne peut s'acheter, parce que celui qui l'a vendue n'est que plus en état de la faire acheter encore...*

D'ailleurs ces sortes de gratifications se changent en tributs. Libres, au commencement, elles deviennent nécessaires et sont regardées comme des droits acquis. (1).

La Convention, au moment quelle s'installa, sur la motion d'un de ses Membres, ancien Histrion de Province, devenu très fameux dans le *Décemvirat* et sur les ruines de Lyon, *Collot-d'Herbois*, rendit ce décret solemnel : « à l'avenir toutes les lois et tous » les actes publics seront datés de l'an pre» mier de la République ».

Nota que le matin du même jour on avait décrété la Souveraineté du Peuple ; le maintien des lois non abrogées et des pouvoirs, non révoqués ou suspendus ; le mode des contributions existant, et (comme par antidote contre le faux républicanisme), le respect des personnes et des propriétés !!.

Un fait très remarquable, c'est que le 22 Septembre un des Commissaires qui surveillaient Louis XVI, dans la prison du Temple, colla un pain à cacheter sur le mot *Roi*, qui était inscrit au bas d'une pendule, placée sur la cheminée du Souverain, et signée par *le Paute*, qualifié son horloger. On placarda également, dans la salle à manger de l'illustre

---

(1) Entre mille exemples, l'armée que *Julien* mena contre les *Perses* fut poursuivie dans sa retraite par des Arabes, à qui l'on avait refusé le Tribut accoutumé : et d'abord après, sous l'Empire de *Valentinien*, les Allemands à qui l'on avait offert des présens moins considérables qu'à l'ordinaire, s'en indignèrent : et ces Peuples du Nord, déjà gouvernés par le point-d'honneur, se vengèrent de cette insulte prétendue par une cruelle guerre. *Voyez les considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains.*

prisonnier *la première déclaration des droits de l'homme* (et point de ses devoirs); déclaration dont tous les articles ont toujours été violés par ceux mêmes qui les avaient imaginés. Cet acte était daté de l'an premier de la République, et c'est la seule manière dont on a signifié à Louis XVI le changement de son Royaume en République.

Le Monarque n'était pas encore égorgé que des Journalistes, directeurs suprêmes de l'opinion de la canaille, soit qu'ils favorisent naturellement la haine de celle-ci pour toute autorité qu'elle n'exerce pas, soit qu'ils reçoivent de l'argent pour imprimer des mensonges et des calomnies grossièrement débités, aliment digne de ceux qui veulent s'en nourrir; des foliculaires s'écriaient que Louis était un tyran! que tous les empereurs étaient des monstres, sans excepter *Titus*, *Marc-Aurelle*, *Trajan*, et nos Rois Jean-le bon, Louis XII, Henri IV etc, etc (1) Dès-lors,

(1) Tous les Historiens s'accordent à dire que *Jean-le-Bon* était libéral, généreux, extrêmement franc et loyal. *Pétrarque*, qui vivait sous son règne, l'appelle *le plus grand des Rois*. C'est lui qui a proféré cette belle sentence : Que si la bonne-foi et la vérité étaient bannies de tout le reste du monde, elles devraient se retrouver dans la bouche et les actions des Rois. — Doué d'un esprit agréable et solide, Louis XII affectionnait les gens de mérite et les hommes de Lettres, principalement ceux qui étaient plus capables d'instruire et d'être utiles, que ceux qui ne l'étaient que de plaire et de flatter. Adoré de ses Sujets, il fut par eux surnommé *Louis le Juste et le Père du Peuple*. — Henri IV, dit le *Grand*, a nourri les Parisiens qu'il était obligé d'assiéger, et qu'il aurait pu réduire par la famine. Ses vœux les plus chers, comme on sait, se bornaient à faire vivre dans l'aisance chaque famille de paysans laborieux..... Cependant la calomnie s'exerce

presque tout bourgeois, ou homme du peuple, qui s'appellait *Louis* voulut s'appeller *Brutus*; celui qui était en son nom *Roi*, craignant qu'on ne confondit la quantité dans la qualité, s'intitula d'un autre nom, et ce qui est trop ridicule pour être plaisant, j'ai remarqué souvent sur des enseignes, dans des affiches, etc. au lieu de *Roi*, le *rot*, ou tout uniment *rot*, *roti*, et même *rotie*.

L'ère chrétienne fut bientôt réformée, et le Calendrier républicain n'offrit plus de rapports, ni de relations exactes pour le commerce; et d'un autre côté, la guerre que la France a porté dans presque tous les Etats de l'Europe, y mit d'aussi grands obstacles. Nous sommes encore obligés de nous soutenir de nos uniques et propres ressources; aussi manquons-nous de tout, dans l'intérieur et même hors de la République. Quoique l'institution du Calendrier tienne à la barbarie des Jacobins, quoique les billets, les lettres-de-change, les contracts, les actes publics n'aient plus de valeur, s'ils ne sont dates des jours, des mois et des ans républicains, quoique ces monstres dominent, qu'ils torturent le corps et l'esprit, qu'ils flétrissent les cœurs, qu'ils tarissent la bourse, on assûre que leur règne est anéanti (1)! Les honnêtes gens

---

maintenant contre ces Rois et une foule d'autres qui avaient plus de vertus qu'aucun particulier! mais la naissance des Grands est le premier des *crimes*. S'ils réunissent des talens à la fortune, tant d'avantage sont *impardonnables*.

(1) Ces feuilles serviront-elles de monumens? auront-elles le bonheur de survivre à l'homme qui ose les publier? Il n'est pas indifférent que l'on inscrive ici la nomenclature suivante. Ces feuilles auront-elles le sort

qui n'ont assûrement rien de commun avec les assassins, que la forme à laquelle la Nature semble les avoir condamnés; les honnêtes gens ont été forcés d'avoir un air grossier comme eux..... Rustres et sanglans Jacobins, quoi! après avoir dégradé, en vous l'attribuant, l'épithète de *Patriote* et de *Républicain*, après avoir été rudoyés, tutoyés,

---

de presque toutes les autres? il n'est d'aucune conséquence de répéter les noms des jours, des mois, des ans de l'*inter-règne*. Ah! si tous les contractans étaient honnêtes, s'ils étaient justes, serait-il besoin de saillir les billets de ces burlesques dates?.... Dans leur mobile fureur les Républicains français, d'après l'avis d'un novateur, qui n'a pu cependant faire changer le cours des astres, ni la succession de l'obscurité à la lumière, aulieu des semaines composées de sept jours, ont substitué des *décades*, composées de dix jours: aulieu de Dimanche, qui ne signifie rien, nous avons *Décadi*, qui signifie beaucoup: Aulieu de Lundi, Mardi, Mercredi, etc. qui tirent leur origine de la Lune, Mars, Mercure, etc. nous avons primidi, duodi, tridi, etc. jusqu'à dix, (*décadi*): Aulieu de Saint-Jérôme, Saint-Louis, Saint-Chrisostôme, etc. nous avons *pêle*, *oignon*, *fer*, *dindon*, etc.: aulieu de Janvier, Février, Mars, Avril, etc., nous avons *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*, *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*, *germinal*, *floréal*, *prairial*, *messidor*, *thermidor*, *fructidor*, chacun composé de trente jours; et de surplus *six jours complémentaires*, (nommés d'abord *sans-culotides*) sur la motion d'un Ministre Protestant, Rabaud (dit *Saint-Etienne*): lequel voulut que ces cinq jours, et six dans les années bissextiles, fussent consacrés à des cérémonies payennes: *à la jeunesse*, *à la vieillesse*, *à la vertu*, etc., comme des fêtes patronales. C'est aujourd'hui le *tridi* de la première *décade* de *vendémiaire*, an 5 de la *République une, idivisible et impérissable*; quoique la République ne date que du 22 Septembre 1792, il y a aujourd'hui quatre ans et deux jours, *style de l'Europe et de l'Amérique*. Le Citoyen Cubières a fait sur le *calendrier de la République* un Poëme rempli de jolis vers et d'idées analogues à son système.

dépouillés, ruinés, incarcérés, massacrés ou mis en fuite par vous, vous prétendez que l'on soit avec vous et par vous, *Citoyens*, *Patriotes* et *Républicains !* ployés sous le cruel joug de votre tyrannie, ce n'était pas assez de paraître se conformer à vos barbares usages, il a fallu s'y soumettre, il a fallu les consacrer !.... Ah ! si vous voulez faire supporter votre Gouvernement, rendez le aimable; devenez, si vous le pouvez, doux, humains; soyez tolérans, soyez équitables.

Savez-vous, Monsieur, qu'on vient encore d'incarcérer deux Auteurs l'un nommé *Crétot*, l'autre *Michaud*, celui-ci rédacteur de la *feuille du jour*, ci devant la *Quotidienne* ou *Tableau de Paris* ? le premier avait imprimé : qu'un pauvre (peut-être un *porte pique*, dans les révolutions) s'adressant à lui, sans vouloir l'offenser, lui dit : *Citoyen Législateur, au nom de la République, faites moi la charité.* A quoi M. *Crétot* répondit : *tenez, mon ami, je ne suis pas un coquin, malgré cela je vous donne un petit écu. Si vous m'aviez demandé au nom de vos misères, vous en eussiez eu deux.* Le pauvre a-t-il dénoncé ce fait, criminel de *léze-députation*, ou bien est-ce la publicité qu'y a mis son auteur? Celui-ci est privé de *sa liberté.* Il faut qu'elle vaille bien peu la liberté d'un homme, puisqu'on ne l'estime pas un bon mot, ou un écu, ou un Député pris au hasard !..... Quant à M. Michaud, il doit avoir avancé, dans sa gazette, que nous faisions beaucoup valoir les victoires d'une de nos dix ou douze armées, quand toutes les autres étaient bien battues, *sans aucune perte de notre côté.*

Les Journalistes, les Ecrivains auront-ils

encore la lâcheté de se taire sur ces arrestations illégales et horribles ? Ne conçoivent-ils pas que le sort de MM. *Michaud* et *Crétot* les attend eux-mêmes, lorsqu'ils auront dénoncé quelque grand coupable en crédit ? ignorent-ils que sans la liberté d'écrire et de parler, il n'existe que tyrannie et oppression ?..... Les oppresseurs, les tyrans craignent la liberté de parler et d'écrire ; ils ne peuvent qu'y perdre. C'est ainsi que l'Académicien *Duclos* a dit que *les voleurs, seuls, craignent pendant la nuit la lueur des réverbères.*

C'est ainsi que le Citoyen et Député *Chénier, terrifié* sous *Robespierre*, desirait pour lui la liberté qu'il ne veut pas pour les autres, et que son Collègue *Louvet*, persécuté, mis *hors de la Loi*, se cachant dans des antres de rochers, écrivait, afin de s'attirer des défenseurs, dont il n'a plus besoin : » Si poussez par vos temporisations généreuses, les hommes de sang (les *Jacobins* » qui se déchirent même entr'eux), osent » lever encore les poignards, *brave Jeunesse*, » plus de délibérations, *aux armes! aux* » *armes!* et que les assassins de vos pères, » que ceux qui ont dévoré tous les vôtres, » que ceux qui vous dévorent vous-mêmes, » en espérance, *que cette race de mangeurs* » *d'hommes soit exterminée* « ..... Si le Citoyen *Louvet* était pris au mot, quel antre de rocher pourrait le réceler ? Il n'abhorrait la tyrannie que parce qu'il ne l'exerçait pas.

Je vous parlais, Monsieur, d'inconséquences et d'oppositions entre certains Auteurs de la veille et les mêmes Auteurs du jour ; en voulez-vous de bien frappantes ? jettez-vous,

si vous en avez le courage, dans la *Sentine* du Député *Louvet*, et si vous n'y périssez pas d'infection, avec les 15 ou 16 misérables qui se sont humiliés au point de visiter régulièrement ses ordures, vous verrez, Monsieur, que ce *patriote* exclusif de l'an 5, n'est plus le *patriote* inclusif de 1796. Si j'avais quelques raisons de vous haïr, je vous renverrais aussi au *Chénier*, faisant de mauvais vers aux *petits de la Cour*, et de très-*bons* vers aux *grands* du théâtre de la République et des Tretaux; je vous renverrais aux discours du législateur et tartuffe *Sièyes*, en faveur du Roi, de la Royauté, et à ceux qu'il a faits dans le Gouvernement provisoire et révolutionnaire..... Mais avez-vous assez *péché*, Monsieur? et cette *pénitence* n'équivaudrait-elle pas à toutes les austérités des Pères du désert? Quoique je ne sois point casuiste, je sens qu'il ne faut jamais s'écarter du précepte de proportion entre le délit et la peine.

Sérieusement : seroit-il bien vrai qu'il n'y a point de liberté sans trouble? que dans le tems et le lieu, seulement, où est le trouble existe la liberté? qu'un Gouvernement libre est toujours agité? *que toutes les fois qu'on verra le monde tranquille, dans un Etat qui se donne le nom de République, on peut assûrer que la liberté n'y est pas* (1)? *Il peut y avoir de l'union dans un état où l'on ne croit voir que du trouble; c'est-à-dire une harmonie d'où résulte le bonheur, qui seul est la vraie paix. Il en est comme des parties de cette univers éternellement liées par l'ac-*

(1) Voilà pourquoi la France est *libre*.

tion des unes et la réaction des autres..... Mais dans l'accord de tout Gouvernement qui n'est pas modéré, *il y a toujours une division réelle*; les hommes de différentes conditions ne sont joints que parce que les uns oppriment les autres sans résistance; *si l'on y voit de l'union, ce ne sont pas des Citoyens qui sont unis, mais des corps morts, ensevelis les uns auprès des autres* (1). Un Gouvernement libre ne saurait se maintenir, *s'il n'est par ses propres loix capable de correction*; et Rome n'a perdu sa liberté que *parce qu'elle acheva trop tôt son ouvrage.*

» On n'entend parler, dans les Auteurs, » que des divisions qui perdirent Rome; mais » on ne voit pas que ces divisions y étaient » nécessaires, qu'elles y avaient toujours été » et qu'elles devaient toujours être. Ce fut » uniquement la grandeur de la République » qui fit le mal et qui changea en guerres » civiles les tumultes populaires..... De- » mander, dans un Etat libre, des gens hardis » dans la guerre et timides dans la paix, c'est » vouloir des choses impossibles..... Ce qui » fait que les Etats libres dûrent moins que » les autres, c'est que les malheurs et les » succès qui leur arrivent, leur font presque » toujours perdre la liberté; au lieu que les » succès et les malheurs d'un Etat où le Peuple » est soumis, confirment également sa ser- » vitude..... Si la grandeur de l'Empire perdit » la République, la grandeur de Rome ne la » perdit pas moins..... Tant de différents » Peuples étant devenus ses Citoyens, chaque » Ville y apporta son génie, ses intérêts par-

(1) Voilà pourquoi la France n'est pas libre.

» ticuliers et sa dépendance de quelque grand » protecteur. *La Ville* déchirée ne forma » plus un tout ensemble : et, comme on n'en » était Citoyen que par une espèce de fiction ; (témoin le mélange des *Asculans*, des *Eques*, des *Marses*, des *Vestins*, des *Marucins*, des *Ferentans*, des *Hirpins*, des *Umbriens*, des *Toscans*, des *Pompéians*, des *Vénusiens*, des *Japiges*, des *Lucaniens*, des *Samnites*, des *Latins* et autres), qu'on n'avait plus les » mêmes Magistrats, les mêmes murailles, les » mêmes Dieux, les mêmes temples, les mêmes » sépultures (1). On ne vit plus Rome des mê- » mes yeux, on n'eut plus le même amour de la » Patrie, et les sentimens romains furent perdus. » Les ambitieux firent venir à Rome des Villes » et des Nations entières, pour troubler les » suffrages, ou se les faire donner : les As- » semblées furent de véritables conjurations : » on appella *Comice* (2) une troupe de quel- » ques séditieux ; l'autorité du Peuple, ses » loix, lui-même, devinrent des choses chi- » mériques ; et l'anarchie fut telle qu'on ne » put parvenir à s'assûrer si le Peuple avait » fait une ordonnance ou s'il ne l'avait point » faite «.

La liberté n'existe donc que dans l'anarchie ; l'égalité, nous en sommes bien sûrs, dans les bras de la mort.

Par cette raison, Monsieur, le Gouvernement actuel, que vous me permettrez de comparer à un danseur de cordes qui, ne

---

(1) Les mêmes usages, ni les mêmes privilèges ; *Jus Latii*, *Jus Italicum*, etc.

(2) Assemblée constituante, législative, nationale, législative encore, et encore législative. ! ! !

pouvant

pouvant se passer de balancier, fait des pas mal assûrés, en mettant au niveau les Jacobins terroristes, et les Orléanistes sans courage, abaisse alternativement la faction qui doit servir de contre-poids aux loix de l'équilibre : c'est pour cela que le *neuf Thermidor* a vu périr *Robespierre*, et le 13 *Vendémiaire* les Sectionnaires qui, rassemblés constitutionnellement, ont refusé, dans toute la France, le décret qui ordonnait la *réélection des deux tiers des Législateurs*, élus par les Jacobins et leurs machinations : c'est pour cela que les mêmes Députés ayant aussitôt abusé que tâté du pouvoir arbitraire, ne veulent plus se dessaisir de leur autorité, et l'on soupçonne qu'ils ourdissent encore quelques trames pour être réélus dans la prochaine Législature, quoique le Peuple commence à se lasser de la plupart de tant et de si mauvais maîtres (1).

Les succès justifient tout, en politique, mais en politique seulement. Si les Législateurs n'avaient pas eu du canon à opposer

(1) On croit que le *Citoyen Sièyes* est chargé d'inventer des moyens qui ne soient point usés : il les trouvera. Cependant le traité qui vient de se passer entre la France et l'Espagne donne lieu à quelques conjectures sur une nouvelle faction qui s'élève sourdement et dans l'ombre du mystère, sans qu'on en ait découvert les principaux instigateurs. Il est question de porter l'*Infant* et de l'établir magnifiquement sur les ruines du Trône. Les Orléanistes ne s'accommoderont guères de ce projet, ni les vrais Royalistes, ceux qui desirent le Souverain ayant des droits *légitimes* à la Couronne ; mais les Jacobins les plus faibles de ces partis, et plus ardens qu'eux tous, veulent l'anarchie, et nous l'aurons.

aux raisons du Peuple en insurrection ; les 12 et 13 Vendémiaire, jours qui par leur date correspondent aux célèbres 5 et 6 Octobre, les Législateurs actuels (ce qu'il faut bien se garder dire) eussent été les révoltés ! les choses ayant autrement tourné, c'est une grande partie du Peuple, ce sont à-peu-près tous les propriétaires qui ont été séditieux.

L'affaire qui vient de se passer au camp de Grenelle n'avait d'autre but, suivant les chefs des jacobins, leurs Auteurs, toujours absents, que d'aller en armes, pour la convenance et pendant la nuit, fraterniser avec les troupes de ligne. Il y a cependant à parier que les anciens Comités et Tribunaux révolutionnaires, là, comme dans leurs *Clubs* et par tout ailleurs, sans prétexte *plausible* voulaient reprendre leur tyrannie et *mériter*, pour la millième fois chacun, *d'être pendus* une bonne fois pour toutes. Après les voiles ténébreux de l'amnistie dont on les avait si souvent enveloppés, on s'attendait bien que la commission militaire en ferait fusiller une douzaine ; ce qu'elle a fait sur la place même où 800 et plus, avaient été coupables de délit. Ils ne sont pas encore tous jugés ; mais c'est moins à la vertu qu'il faut attribuer cette tolérance qu'au parti qu'on espère tirer encore des autres *enfans chéris*, et la preuve en est dans le Citoyen, le Patriote, et Républicain *Vauthier*, l'un des derniers qu'on a laissé évader de sa prison, comme le très-bon Citoyen, le très-excellent Patriote et très puissant Républicain *Drouet*. Il ne s'agit ni de corde, ni d'échelle, dans l'évasion du Citoyen *Vauthier!* une simple carte de *Défenseur-officieux* lui a suffi.

Pour traîner leurs procès en longueur, dans l'espoir d'être sauvés individuellement ou en masse, ces républicains, patriotes et Citoyens, voulant profiter de la loi qui accorde à tout accusé la facilité de plaider ou faire plaider sa cause, par autant de personnes que l'on veut, ces Patriotes, ces Citoyens et Républicains avaient demandé chacun douze Défenseurs officieux, choisis parmi les Jacobins !... ensorte que les vastes cours de leur prison, celles du Temple, fussent bientôt devenues, à leur tour, un camp dificile à recevoir la *fraternité*, *l'égalité*, la *liberté*, la *pauvreté*, la *méchanceté*, la *célébrité*. Un Royaliste peut donc réclamer aussi pour se *défendre*, et sans autres intentions, quelques régiments de *Houlans* !.. Le balancier penche du côté des *Terroristes*; l'équilibre se perd : il est bientôt perdu.

Afin de justifier ses frères, un écrivain de l'anarchie et du *charnier des innocents*, a tapissé les murs du Palais de *l'Egalité* (1) de l'affiche d'un ouvrage bien lourd, bien estimé, par le poids, des personnages dont l'esprit est bien matériel et les principes bien révolutionnaires. Il a pour titre : *procès des Bourbons*. Et ce procès n'étant qu'une mauvaise compilation de gazettes jacobines, il est moins intenté aux BOURBONS qu'à la raison

(1) Sobriquet que le Duc d'*Orléans* s'arrogea et prétendit garder, malgré la différence qu'il y avait entre lui et un honnête artisan de la dernière classe du Peuple. Il est certain cependant que son nom d'*Egalité* le rangeait seulement parmi les Députés, ses Collègues, souillés de crimes comme lui.

et à la justice. L'auteur de cette *querelle d'allemand* s'attend plutôt à perdre son procès qu'à gagner une fleur-de-lys.

Les furies de la *guillotine* se font lire ce procès, dans le comité insurrectionnel que le Représentant du Peuple journaliste, *Louvet*, croit dans son innocence être un *Comité* autrichien. Mais ces femmes de laide, de sale et d'execrable espèce, se plaignent de ne plus recevoir les gages et les pots de vin qu'on leur livrait, pour traduire à l'échafaud les victimes destinées à périr chaque jour et juridiquement, aux noms de la liberté, de l'égalité, et aux acclamations enrouées de : *vive la République*. Ces furies, les dévotes de *Robespierre*, désespérées de n'être plus utiles au grand acte de la régénération nationale, se proposent, d'après la pétition qu'elles ont adressée aux chefs des complots secrets, d'assassiner tous les membres de la législature qui n'imitent pas le style des Citoyens *Louvet*, *Babœuf*, et *Lebois*, substituts des *Gorsas*, *Marat* et *le Pere Duchêne*. Ces modèles et ces furies, qui ont bu toute honte à la boucherie humaine, me rappellent le mot du féroce *Danton*, ex-confrère du fameux *Target* (qui a terminé sa carrière d'ambition par devenir membre d'un *Comité révolutionnaire*: un seul grade lui manque et c'est d'être bourreau). *Danton*, sur le théâtre où bientôt il perdra la vie, voit un de ses camarades de fortune révolutionnaire qui lui demande le baiser d'adieu ! Danton roulant ses yeux rouges de sang et sa bouche énorme, *vocifère* ces paroles atroces et redoutables : Nos TÊTES VONT SE BAISER DANS LE SAC...

Et les furies de la guillotine d'applaudir à grand bruit et de hurler : *vive la République.* Si le gouvernement est embarrassé de ces créatures, qu'il fasse aussi-tôt couper la tête et sans aucune grace à celles qui ont assassiné; qu'il fasse renfermer à Bicêtre celles qui voudraient assassiner; qu'elles y soient obligées à filer, coudre et tricoter : qu'il fasse distribuer cent coups de nerf de bœuf, à celles qui sortent de leur ménage et quittent leurs métiers, pour venir fomenter des insurrections sur les places publiques et dans les promenades..... C'est ainsi que je répondrais de toutes les furies et des enfers et de la terre. Faut-il parce qu'un être est faible, qu'il abuse de sa faiblesse et qu'il compte toujours sur la générosité du plus fort? alors je ne vois pas de raison pour corriger l'enfant qui frappe sa mère, et celui même qui veut la poignarder, lorsqu'elle le pardonne !

Souffrez, Monsieur, qu'à propos des excès commis dans la révolution, je vous montre un tableau qui n'a point de pendant. Je vous préviens qu'il est affreux; il l'est au point qu'un honnête homme ne saurait l'imaginer; il faut l'avoir vu dans ses détails.

Ayant quitté Paris depuis la fin de Septembre 1792, ne pouvant plus y être utile au Roi, que j'avais juré de soutenir, que tous les Français avaient juré de défendre, et que beaucoup de Royalistes abandonnèrent dans les journées où ils pouvaient le servir, lorsqu'il était environné, assailli, assiégé par des ramas de brigands (1), je m'étais retiré dans une

(1) J'ai connu des fanfarons qui ne s'étaient jamais approchés du Château des Thuilleries lorsqu'il y avait

petite commune. Sans être *César* j'ai un peu de sa *fortune*; je suis né heureux. Je m'occupais, dans ma retraite, de botanique et de médecine: je cherchais à rétablir ma santé, délabrée par de violens chagrins; lorsque peu de jours après la mort funeste de Louis XVI, la municipalité envoye dans la maison où je demeurais, l'Etat-major du bataillon des Marseillais, avec des billets de logement. Je voulais me retirer dans mon appartement, mais le propriétaire me fit observer que je pourrais paraître suspect, rendre sa maison *suspecte de suspicion d'aristocratie*; et vous savez, Monsieur, qu'à cette époque c'était assez pour faire brûler un château, griller et martyriser toute une famille nombreuse, que de passer pour *suspect*!.. (Hélas ! c'est à ces sortes de persécutions qu'on doit la première et principale cause de l'émigration : mais on voulait l'émigration). L'heure du souper était arrivée, je me mets à table, environné de ces officiers du nouveau régime qui, sans se désarmer, s'y placent avec nous; l'un d'eux me regarde et me dit : vous avez l'air malade. — Je le suis, Monsieur. — Y a-t-il longtems ? — quelques mois, Monsieur. — Vous n'avez pas été voir *guillotiner Capet* (Louis XVI)? — Non Monsieur, lui répondis-je vivement... (je n'ose achever : mon cœur bondit révolté)...

---

un dangereux honneur de s'y trouver, et néanmoins ces fanfarons se vantent de n'avoir jamais quitté le Roi dans les insurrections !.... Ces insurrections ont fait vivre en prison, et ailleurs, presqu'autant de certains avanturiers qu'elles en ont fait périr ou persécuter d'autres.

— Vous n'auriez donc pas le *courage* de faire comme mon camarade ?... (Mais pourquoi ma plume se refuse-t-elle à terminer ce récit? pourquoi refuserait-on d'entendre ou de voir ce qu'ils ont osé faire?.. Soyons hardis et vrais comme l'histoire) : sur l'échafaud, *il a ramassé, dans le creux de sa main, du sang de* Capet;.... *Sang qui était déja figé par le froid*;... *il l'a... bu, ou plutôt mangé*.. —Je regarde aussitôt si la tête de ces *Patriotes* ne change pas de forme; si leur bouche ne s'aggrandit pas; si leurs dents ne s'allongent pas; si leurs doigts ne deviennent pas des griffes; s'ils ne reprennent pas la forme de tigres, dont ils ont le cœur; ... Je me tais.

Le maître de la maison rompt adroitement la conversation. Il verse du vin à ses convives, malgré lui; je me lève de table sans avoir pu souper : Je me plains de quelques douleurs aiguës dans la poitrine; je me retire : je vais me coucher. Quelle nuit! grand Dieu! que celle où la fièvre brûlante remplace un doux sommeil! quelle agitation! quel tourment!... Je ne pouvais pleurer.

Le bruit du tambour m'apprend le lendemain, de bon matin, que les Marseillais allaient partir. Ce bruit me retrace le signal de *Santerre* pour ôter à son Roi la seule et la dernière consolation qui lui restait; l'espoir d'attendrir son peuple, de l'émouvoir, du moins, sur sa famille.... Les Marseillais ont quitté le pays que j'habite. L'air est devenu plus serein et plus pur! ils portent leurs pas vers *Thouars*; ils vont combattre les Vendéens, que les atrocités du Gouvernement avaient révoltés. Laissons aller ces Marseil-

lais : ils sont environ douze cents ! la justice distributive, la justice du ciel s'appésantit sur eux. L'heure fatale a sonné pour eux. Quatre de ces soldats de rapine et de sang, quatre de ces militaires du crime reviendront seulement ; encore seront-ils tous mutilés. Je les ai vu, à leur retour, ils me fesaient pitié : mais ils ne se sont point assis auprès de moi !. Je n'étais pas malade.

Un crime, commis sous la Mairie de *Pache* digne de succéder à *Chambon*, et celui-ci à *Pétion*, un crime inattendu, mais non pas inouï, n'est point encore expié : son souvenir existe, il est si près de nous ! M. le Dauphin, fils de Louis XVI, renfermé parce que son père était Roi, ce jeune prince, (sa beauté, sa douceur, son esprit donnaient les plus belles espérances), était réveillé toutes les heures de la nuit par une sentinelle qui avait ordre de venir lui remuer la tête et de lui crier : eh bien ! *Capet*, dors-tu ? à quoi le jeune Prince répondait presque toujours : j'aurais grand besoin de dormir ; mais vous me reveillez à chaque instant ! que me voulez-vous ! — Nous bien assûrer que tu es là. — Si M. le Dauphin (Louis XVII) leur eut répliqué : tuez-moi vite, vous serez sûrs que mon corps restera dans le lieu où vous le placerez ; ne lui eut-on pas répondu ce qu'on a fait ?... » Cela » arrivera : nous ne voulons pas nous hâter, » afin que tu souffres plus long-tems la peine » du *péché originel !* tu mourras quand nous » le voudrons ; et tu mourras exténué de misère, de fatigue, d'insomnie ; les premiers » poisons dont on veut faire l'expérience sur » ton tempérament ! ».

Disons un mot de *Cailleux*, l'un des Municipes du 10 *Auguste*, qui fut choisi pour conduire le Roi dans la tour du Temple. Ne trouvant pas les murailles qui cernent cette prison assez hautes, il fit élever la clôture en maçonnerie : et *Cailleux*, condamné par la nouvelle commission militaire, a été traduit au supplice, en suivant la même route que l'on fit tenir à Louis XVI. Cette ancien Municipal avait été administrateur de la police à la mairie : arrêté au camp de Grenelle, il a été conduit à la mairie dans le lieu de détention où tant d'autres avaient été réclus par les ordres et *peut-être* sous la surveillance d'un administrateur né, comme lui, des ténébres de la nuit du neuf au dix Auguste.

L'un des fondateurs, ou dumoins des proclamateurs de la République, Cailleux, est mort le deuxième jour *complémentaire de l'an quatrième*; ainsi Cailleux n'a pu voir le spectacle de la fête qui annonce le lustre républicain.

Qui pourra retracer tous les crimes qui ont été commis par les Révolutionnaires ? Qui pourra répéter tous les crimes qu'ils ont imaginés dans leur rafinement de cruautés ? Un homme eût-il cent bouches et cent voix, comme l'on peint la Renommée, dût-il vivre aussi long-tems que le thême humain peut le souffrir, il n'aurait pas assez de tems ni de facultés, pour raconter la millième partie des abominations exercées par les tigres singes, qui veulent qu'on les traite de *Péres de la Patrie!*... Mais plusieurs ont déjà péri, comme ils ont fait périr les autres. C'est ainsi que *Phalaris* fût lui-même brûlé dans le

Taureau d'airain, avec lequel il goûtait l'affreux plaisir d'entendre les mugissemens des hommes qui se calcinaient dans ses flancs.

Mais les Jacobins, Monsieur, se sont peut-être assez détruits entr'eux, pour que nous ne nous occupions d'autres vengeances que de celles qui nous seront offertes par le r repentir.

Je connais, parmi les amateurs de la Révolution, un homme d'un grand mérite, et qui ne fera pas comme le Poëte à qui l'Auteur du *Courrier Républicain* reproche, avec raison, ses vers au Roi ou ses vers à Robespierre, et qui, ayant toujours sa défense prête, chante :

Je suis oiseau ; voyez mes aîles.
. . . . . .
Je suis souris : vivent les rats.

Le Citoyen *Bonneville* a fait sur les massacres du 2 Septembre 1792, des vers qui peuvent être avoués dans toutes les circonstances et dans tous les lieux. Les voici :

Sur les Nuits horribles de Septembre.

O Justice! ô Justice ;.... on l'appelle, on lui crie!
Pleurez, c'est un grand deuil, un deuil pour l'Univers.
Le seul espoir qui reste à mon ame flétrie.....
J'éveille la Justice en secouant mes fers.
Laisse à ces Histrions la scène ridicule:
Pour de nobles combats garde les traits d'Hercule.
On les a vu souillés d'un carnage récent.....
Tout dégoûtans de sang
Et de sang innocent,
Parler d'humanité, de liberté chérie!
O ma Patrie, ô ma Patrie!

La Justice n'est plus. On l'appelle, on lui crie !
Pleurez, c'est un grand deuil, un deuil pour l'Univers.
Le seul espoir qui reste à mon ame flétrie....
J'éveille la Justice en secouant mes fers.

Fuis, et ne t'arme pas d'un courage inutile.
Fuir ! — fuis. Achille absent sera toujours Achille.
Tu l'invoques envain par des vœux superflus.
La sainte humanité, la justice n'est plus.
O Justice, ô Justice ! on l'appelle, on lui crie !
Pleurez, c'est un grand deuil, un deuil pour l'Univers.
Le seul espoir qui reste à mon ame flétrie.....
J'éveille la Justice en secouant mes fers.
Où donc est la voix créatrice ?
» Une loi sage et protectrice
» Punira ces lâches pervers.
» Ces images, ces traits à notre encens offerts,
» Disent que la vertu sera récompensée «.
Oui ! je les reconnais ! — (ma voix s'éteint glacée).
De civiques lauriers leurs poignards sont couverts.
Voilà ceux dont la rage, en ce siècle exercée,
Ne peut qu'étonner la pensée....
— De tant de crimes les auteurs ?.....
— Et voilà vos Législateurs !
La Justice n'est plus : on l'appelle, on lui crie !
Pleurez, c'est un grand deuil, un deuil pour l'Univers.
Le seul espoir qui reste à mon ame flétrie....
J'éveille la Justice en secouant mes fers.

Lacheté ! brigandage ! opprobre ! ignominie !
J'irai. — Non. Je demeure là.
Ma carrière est finie.
Qui me recommencera ?
O Justice ! ô Justice ! on l'appelle ! on lui crie !

Pleurez, c'est un grand deuil, un deuil pour l'Univers.
Le seul espoir qui reste à mon ame flétrie.....
J'éveille la JUSTICE en secouant mes fers.

Si ce morceau pique votre curiosité, Monsieur, et que vous vouliez vous procurer la *ruine de Jérusalem ;* une belle idée de la superbe description que *Job* a faite du cheval; la *prophétie contre Tyr*, etc. etc ; vous trouverez tout cela réuni dans le recueil de Poësies de *Nicolas Bonneville*, à son Imprimerie du Cercle Social ; rue du Théâtre français, à Paris.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LE C. DE BARRUEL-BEAUVERT.

P. S. Je vous préviens, Monsieur, ainsi que les personnes à qui vous avez l'attention de communiquer mes LETTRES, adressées par voie *indirecte*, d'être convaincus de la suite et de l'exactitude que je mettrai à ma correspondance ; mais vous la recevrez dorénavant sous le titre de NOUVEAUX ACTES DES APÔTRES.

Le goût que la nécessité vous a fait naître pour la pêche, dans votre solitude, au bord de la mer, m'engage aussi à me faire *pêcheur*. Cependant je ne m'aviserai pas d'acheter une nacelle, des hameçons ni des filets ; je me servirai tout bonnement de ma plume. Il est vrai qu'*au lieu d'attraper des poissons* je ne hasarde de prendre que des *Lecteurs* ; mais de bons Lecteurs, (quoiqu'en dise un écrivain qui n'a jamais dédaigné de vivre de son travail) valent bien de bons poissons : au

reste, chaque chose a son prix. Je suis donc décidé, ne pouvant mieux faire, à devenir *Apôtre*, au risque de devenir aussi *Confesseur* et, qui pis est, *Martyr*. Quelques Disciples, de bon goût, se joindront à mon zèle. Vous jugez bien, Monsieur, que, présidant notre association *apostolique*, j'en repousserai vigoureusement tous les *Judas*, qui auraient l'effronterie de s'y présenter. Nous ne serons que *Douze*; mais nous recevrons avec plaisir et reconnaissance le tribut que l'esprit et la gaîté voudront accorder à notre indigence : à condition que les mains tributaires seront complettement généreuses, et que nous n'aurons *aucuns frais de postes*, ni autres, à débourser.

Testament d'un Général Capucin (1).

Je lègue ma tonsure à l'Abbé *Sièyes*, pour lui servir de seconde couronne..... Je laisse mon manteau à M. le Duc d'*Orléans*, et après lui à Monseigneur son fils, dans la même intention, pour le cacher:.... J'abandonne mon cordon aux Membres de la *Montagne*, pour s'aller pendre..... Je donne mon

---

(1) Ce Testament a été trouvé dans les ruines de l'Abbaye de Saint-Germain, à Paris, incendiée avec la Bibliothèque, si renommée par ses précieuses raretés. Cependant ces raretés et cette Bibliothèque n'étaient pas coupables des crimes, déposés dans les régistres qu'un Comité révolutionnaire a réduits en cendres, après le 2 Septembre.

bréviaire à M. l'Evêque d'*Autun*, afin qu'il le récite et qu'il fasse pénitence..... L'Abbé *Grégoire*, j'en suis sûr, acceptera mes Sermons, les apprendra par cœur, et les débitera..... Je lègue encore ma barbe à M. Camus, afin qu'il se ressouvienne qu'il nous a rasés et laissé un pied de nez..... J'abandonne mes sandales à la Noblesse, afin qu'elle n'aille pas nuds pieds. Je laisse mon bâton au Clergé, pour le soutenir en allant demander l'aumône. Quant à ma besace, la France en a besoin : la prenne qui voudra.

Au dessous sont écrites ces lignes *inintelligibles :*

Le Trône est . . . . . A. B. C.
Le Clergé. . . . . D. C. D.
Le Parlement. . . . . K. C.
Le Royaume . . . . . D. P. C.
Nous autres. . . . . E. B. T.
Le bien. . . . . O. T.
Le mal. . . . . R. S. T.

N. B. *Les* Lettres à un Rentier *paraissaient tous les dix jours, composées d'environ la moitié plus de pages qu'on n'en devait au Public.*

Les Actes des Apôtres, *qui feront suite à cet Ouvrage périodique, paraîtront régulièrement chaque Dimanche, et les Numéros n'auront pas moins de 24 pages*

in-8.°.—*On s'adressera au Citoyen* DUMOLIN, *chargé de la Correspondance et des Abonnemens, au* Bureau des Actes des Apôtres, *hôtel de* MARIGNY, *presqu'en face du Louvre, rue Fromanteau, à Paris.*

Les Libraires et Directeurs des Postes, des Départemens et Pays étrangers, recevront aussi les abonnemens; pour lesquels ils auront la remise qu'on est dans l'usage de leur accorder.

Le prix de l'abonnement est invariablement fixé à 18 *livres* par an, 10 *livres* pour six mois, 5 *livres* pour trois mois, *et quarante sous* par mois. *On vendra séparément, au bureau d'abonnement indiqué ci-dessus, et chez tous les Libraires marchands de Nouveautés, chaque Numéro* douze sous *à Paris, et* quinze *pour les Départemens.*

La Collection des 5 *Lettres à un Rentier*, se trouvera toujours au Bureau des ACTES DES APÔTRES, moyennant trois liv. quinze sous, *franc de port.* Les lettres et l'argent doivent aussi être *affranchis;* cette clause est de rigueur.

DE L'IMPRIMERIE DE L'AUTEUR.

Newberry Library, Chicago

Newberry Library, Chicago

MAY 1953